

FORMATION



CEFLU

Les métiers de l'immobilier LOGEMENT

Catalogue de formation
Rentrée 2020

Depuis 1972, CEFLU évolue sur les marchés du Logement libre et aidé, public et privé et de l'Immobilier d'Entreprise, auprès des institutionnels et des utilisateurs.

Spécialiste des ressources humaines, le CEFLU accompagne les entreprises dans la montée en compétences des équipes par des actions d'accompagnement, de conseils et de formations. Cette mission implique l'actualisation et le renouvellement des programmes pour intégrer, l'actualité juridique, réglementaire et sociétale, pour être au plus près de vos enjeux métier.

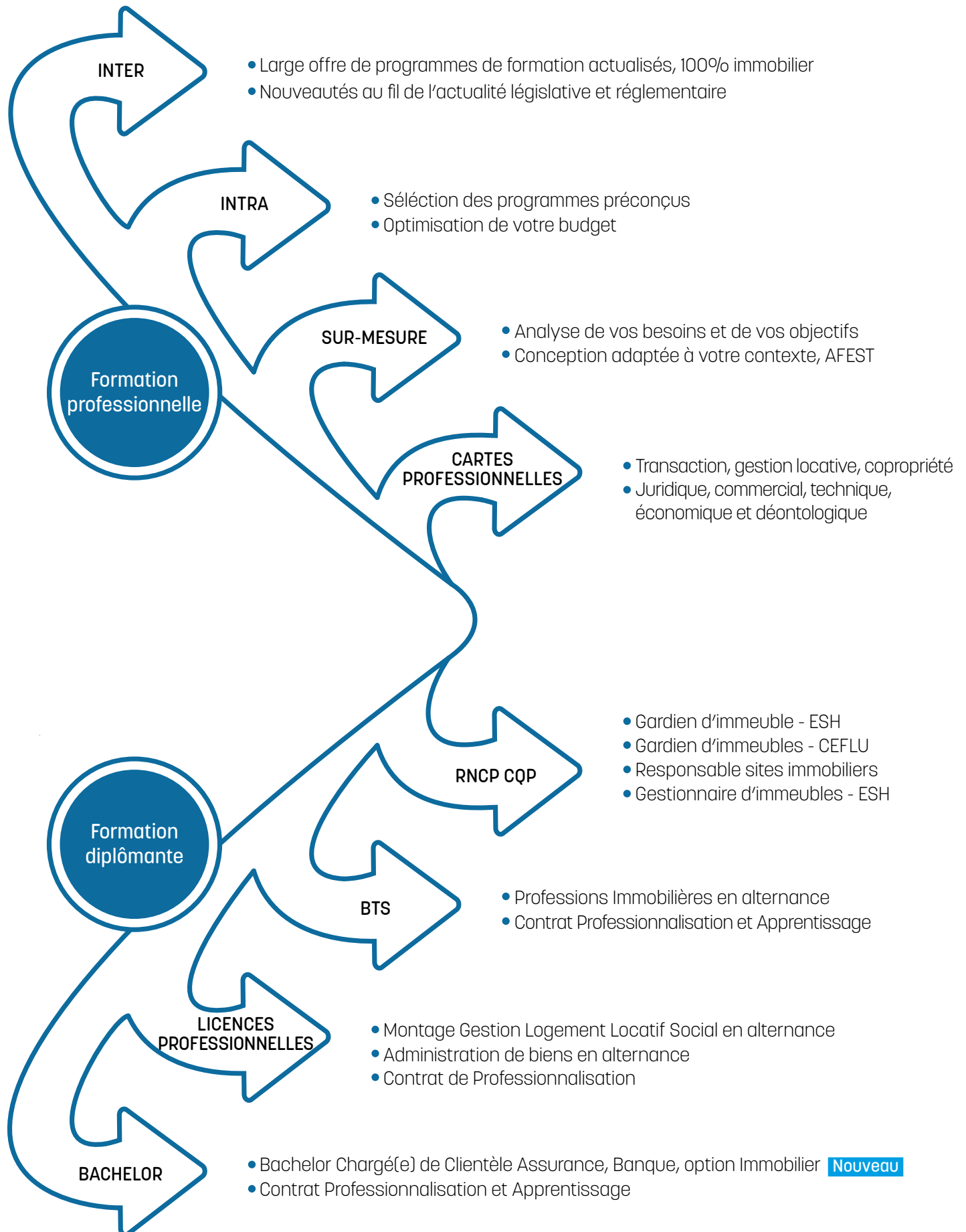
Développeur de compétences en formation continue ou en alternance, notre Équipe, constituée de formateurs consultants spécialisés, se mobilise dans les domaines de la promotion, maîtrise d'ouvrage, commercialisation, transaction, gestion technique, proximité, gestion locative, copropriété, comptabilité, fiscalité, management.

Certifié OPQF depuis 1996 (Banque, Assurance, Immobilier - Construction bâtiment et TP - Communication interpersonnelle - Prévention des risques (RPS, Incendie, SST...) et référencé par les OPCO et Pôle Emploi, le professionnalisme du CEFLU est reconnu au regard de la satisfaction des clients : «100% des participants considèrent que se former est très utile».



NOS SAVOIR-FAIRE

Donnez à vos équipes l'envie de réussir



SOMMAIRE

Formations par Métiers

Employé(e) d'immeuble / Gardien(ne) d'immeuble.....	p.3
Responsable de Sites immobiliers.....	p.4
Technicien(ne) de Maintenance.....	p.5
Moniteur d'Opérations / Chargé(e) de Programmes.....	p.6
Chargé(e) de Gestion Locative.....	p.7
Gestionnaire de Copropriété.....	p.8
Responsable et Directeur Financier et Comptable.....	p.9
Manager d'équipe.....	p.10

Formations diplômantes et qualifiantes

CQP Gardien(ne) d'immeubles des ESH.....	p.11
CQP Gestionnaire d'immeuble des ESH.....	p.11
Titre Employé(e) d'immeuble / Gardien(ne) d'immeuble RNCP CPF.....	p.12
Parcours Certifiant Technicien de Maintenance.....	p.12
Titre Responsable Technique des Sites Immobiliers RNCP CPF.....	p.13
Parcours Certifiant Devenir Manager.....	p.13
BTS Professions immobilières en Alternance.....	p.14
Bachelor Chargé(e) de Clientèle, Assurance, Banque & Immobilier.....	p.14
Licence Professionnelle Montage Gestion Logement Locatif Social.....	p.15
Licence Professionnelle Administration de biens.....	p.15

Programmes détaillés

Montage d'Opération.....	p.16
Conception Gestion et Suivi Technique.....	p.24
Activités de Proximité.....	p.32
Gestion Locative.....	p.38
Copropriété.....	p.46
Fiscalité et Comptabilité.....	p.50
Ateliers Créatifs - Cohésion d'équipe.....	p.55
Management et Ressources Humaines.....	p.56
Index.....	p.60

Modalités pratiques..... p.61

Catalogue thématiques de formation rentrée 2020



EMPLOYÉ(E) D'IMMEUBLE GARDIEN(NE) D'IMMEUBLE

SA MISSION

- 1 - Gérer la relation client
- 2 - Maintenir le patrimoine
- 3 - Contribuer à la propreté de son environnement
- 4 - Être en appui des missions de gestion locative de proximité

Gérer la relation client

R.24	Construire une relation locataire positive : Harmoniser les pratiques	p.36
G.1	Gardien(ne) d'immeuble : les fondamentaux du métier Loi Élan	p.32
J.400B	Gestion locative expliquée aux équipes de proximité	p.37
R.40	Comprendre l'impact de la vieillesse sur les modes de communication	p.42
R.23	Gérer les relations difficiles liées aux différences culturelles	p.36
J.452	Troubles de voisinage : les aspects relationnels	p.43
S.11	Handicap et logement PMR maintien à domicile	p.42
M.6	Comprendre, repérer et gérer les contextes de violences Nouveau	p.43
R.25	Réduire les conflits, les incivilités & l'insécurité pour bien vivre ensemble	p.36
M.3	Comprendre, appréhender les locataires souffrant de troubles de santé mentale	p.42

Maintenir le patrimoine

GT.1	Vocabulaire du bâtiment pour les non-techniciens	p.32
GT.2	Habilitation électrique, BS limité et Recyclage (NF C 18-530)	p.35
GT.20	Habilitation électrique BS limité (NF C 18-510)	p.35
GT.21	Recyclage habilitation électrique BS limité (NF C 18-530)	p.35
GT.3	Interventions techniques & réparations locatives des logements	p.33
GT.5	Détéction pratique des désordres dans les immeubles et les logements	p.33
GT.0	Surveillance des points de sécurité du bâti	p.33
GT.84	Entretien des espaces verts	p.35

Contribuer à la propreté de son environnement

G.2	Nettoyage, entretien et collecte des déchets en habitat collectif	p.32
GT.6	Gestes et postures : les bonnes pratiques	p.35

Être en appui des missions de gestion locative de proximité

GT.4	État des lieux d'entrée et visite conseil du papier à la tablette	p.34
J.403	Connaissance du Logement Social Loi Élan	p.37
R.2	Diminution de la vacance : une démarche commerciale globale	p.41
R.31	Relocation : techniques de négociation	p.34
R.5	Relancer les impayés : consolider la relation client	p.41

R RESPONSABLE DE SITES IMMOBILIERS

SA MISSION

- 1 - Assurer la gestion locative
- 2 - Superviser la relation client
- 3 - Contrôler la gestion technique
- 4 - Manager l'équipe de proximité

Assurer la gestion locative

J.403	Connaissance du Logement Social	Loi Élan	p.37
J.201	Fondamentaux du droit immobilier		p.17
R.2	Diminution de la vacance : une démarche commerciale globale		p.41
GT.4	États des lieux d'entrée et visite conseil : du papier à la tablette		p.34
T.22	État des lieux de sortie; visite conseil et chiffrage		p.34
J.400B	Gestion locative expliquée aux équipes de proximité	Loi Élan	p.37
J.422	Charges récupérables et réparations locatives	Loi Élan	p.40
J.422A	Charges récupérables : aspects juridiques	Loi Élan	p.40
J.422B	Réparations locatives : aspects juridiques	Loi Élan	p.40
J.435	Incidence du droit des Étrangers sur le bail d'habitation	Loi Élan	p.39
R.5	Relancer les impayés : consolider la relation client		p.41
J.450	Gestion des troubles de voisinage : aspects juridiques et relationnels		p.43
J.451	Troubles de voisinage : aspects juridiques		p.43
J.15	Fondamentaux de l'assurance (à jour IRSI)		p.44
J.442	Gestion des sinistres en assurances : faire valoir ses droits		p.44
J.440	Assurances multirisques immeubles et d'exploitation immobilière		p.44
S.11	Handicap et logement PMR maintien à domicile		p.42

Superviser la relation client

R.24	Construire une relation locataire positive : harmoniser les pratiques		p.36
R.6	Mettre en place et animer la concertation locative		p.43
J.452	Troubles de voisinage : les aspects relationnels		p.43
R.31	Relocation : techniques de négociation		p.34
R.40	Comprendre l'impact de la vieillesse sur les modes de communication		p.42
R.23	Gérer les relations difficiles liées aux différences culturelles		p.36
R.25	Réduire les conflits, les incivilités & l'insécurité pour bien vivre ensemble		p.36
M.3	Comprendre, appréhender les locataires souffrant de troubles de santé mentale		p.42
M.6	Comprendre, repérer et gérer les contextes de violence	Nouveau	p.43

Contrôler la gestion technique

A.10	Diagnostics techniques : plomb, amiante, termites, mères		p.25
A.11	Prévention des risques juridiques et techniques dans les immeubles d'habitation		p.28
A.12	Risque Amiante sur un chantier de rénovation		p.30
GT.0	Surveillance des points de sécurité de bâti		p.33
GT.1	Vocabulaire du bâtiment pour les non-techniciens		p.32
T.5	Pathologies et solutions techniques dans le bâtiment		p.24
GT.3	Interventions techniques et réparations locatives dans les logements		p.33
T.13	Suivi de chantier des travaux de relocation	Nouveau	p.27
GT.5	Détection pratique des désordres dans les immeubles et les logements		p.33
T.25	Conception énergétique en habitat neuf et rénovation		p.26
A.15	Étanchéité des toitures-terrasses et façades	Nouveau	p.25
GT.6	Gestes et postures : les bonnes pratiques		p.35
GT.84	Entretien des espaces verts		p.35
T.21	Entretien et maintenance, gestion et optimisation des contrats		p.31

Manager l'équipe de proximité

M.5	Conduire des entretiens professionnels et de progrès		p.57
M.33	Encadrer une équipe de proximité : savoir diriger, mobiliser et fédérer		p.56
M.10	Prévention des risques psychosociaux		p.59
M.1	Accompagner les équipes et les collaborateurs confrontés aux locataires atteints de troubles psychiques		p.59
M.2	Faire face aux conduites addictives en milieu professionnel		p.59

T ECHNICIEN(NE) DE MAINTENANCE

SA MISSION

- 1 - Assurer la gestion technique du patrimoine
- 2 - Maîtriser les règles juridiques et financières
- 3 - Gérer la relation commerciale et relationnelle



Assurer la gestion technique du patrimoine

T.0	Qu'est-ce qu'un bâtiment ?	p.24
T.5	Pathologies et solutions techniques dans le bâtiment	p.24
T.20	Exploitation technique du patrimoine	p.31
GT.3	Interventions techniques et réparations locatives dans les logements	p.33
T.4	Humidité et solutions dans les logements	p.25
T.25	Conception énergétique en habitat neuf et rénovation	p.26
T.9	Rénovation énergétique des immeubles de logements	p.27
T.6	Détecter les risques techniques dans un immeuble d'habitation	p.24
G.7	Mise en sécurité du travail en hauteur	p.28
G.8	Mise en place du permis feu	p.28
T.22	État des lieux de sortie : visite conseil et chiffrage	p.34
T.13	Suivi de chantier des travaux de relocation Nouveau	p.27
A.10	Diagnostics techniques : plomb, amiante, termites, mûres	p.25
A.11	Prévention des risques juridiques et techniques dans les immeubles d'habitation	p.28
A.11B	Prévention techniques dans les immeubles d'habitation	p.28
GT.5	Détection pratique des désordres dans les immeubles et les logements	p.33
T.8	Adaptation du logement au Handicap et au public Sénior Loi Élan	p.27
J.214B	Commande publique d'un projet immobilier étape par étape Loi Élan	p.21
M.48	Piloter un projet : immobilier et construction	p.19
A.3	Montage d'une opération de travaux et préparation du DCE	p.29
A.2	Suivi de chantier et responsabilités des constructeurs	p.29
T.26	Gérer les déchets sur les chantiers	p.30
A.4	Réussir la réception des travaux et gérer ses effets	p.30
J.225	Prévention SPS avec ou sans coordonnateur chantier	p.31
A.13	Conception durable HQE (Haute Qualité Environnementale)	p.26
S.11	Handicap et logement PMR maintien à domicile	p.42
A.15	Étanchéité des toitures-terrasses et façades Nouveau	p.25
M.50	QUALI HLM : savoir mobiliser en interne et préparer l'Audit	p.54

Maîtriser les règles juridiques et financières

J.201	Fondamentaux du droit immobilier	p.17
A.11A	Prévention des risques juridiques dans les immeubles d'habitation	p.28
J.422	Charges récupérables et réparations locatives Loi Élan	p.40
J.422A	Charges récupérables : aspects juridiques Loi Élan	p.40
J.422B	Réparations locatives : aspects juridiques Loi Élan	p.40
J.440	Assurances multirisques immeubles et exploitation immobilière	p.44
J.442	Gestion des sinistres en assurance : faire valoir ses droits	p.44
T.21	Entretien et maintenance : gestion et optimisation des contrats	p.31

Gérer la relation commerciale et relationnelle

R.24	Construire une relation locataire positive : harmoniser les pratiques	p.36
R.23	Gérer les relations difficiles liées aux différences culturelles	p.36
R.25	Réduire les conflits, les incivilités & l'insécurité pour bien vivre ensemble	p.36
R.6	Mettre en place et animer la concertation locative	p.43
M.4	Manager son temps pour réduire le stress	p.58
M.6	Comprendre, repérer et gérer les contextes de violence Loi Élan	p.43

M ONITEUR D'OPÉRATIONS CHARGÉ(E) DE PROGRAMMES

SA MISSION

- 1 - Maîtriser la réglementation
- 2 - Assurer le montage financier
- 3 - Contrôler les procédés constructifs
- 4 - Gérer ses relations avec ses partenaires



Maîtriser la réglementation

J.201	Fondamentaux du droit immobilier	p.17
U.8	Urbanisme : actualités juridiques Loi Élan	p.16
U.5	L'approche urbanistique, réglementaire et environnementale des opérations	p.17
U.6	Permis de construire, autorisations urbanisme Loi Élan	p.16
U.7	Gérer des sols et des sites pollués	p.17
J.214	Promotion immobilière : aspects juridiques	p.18
J.215A	Mesure des risques dans une opération de promotion immobilière	p.18
J.215B	Commande publique d'un projet immobilier étape par étape Loi Élan	p.21
J.215D	Maîtrise d'ouvrage : se positionner pour réussir	p.18
J.220	Appliquer la garantie et l'assurance des constructeurs non-réalisateurs	p.23
J.48	Aspects juridiques de montages d'opérations complexes	p.19
T.8	Adaptation du logement au Handicap et au public sénior Loi Élan	p.26
J.219	Restructurations, ventes... en logement social Loi Élan Nouveau	p.22
J.436	Organismes de Foncier Solidaire et Bail Réel Solidaire (OFS + BRS) Loi Élan Nouveau	p.21

Assurer le montage financier

J.217	Financement du logement social Loi Élan	p.20
C.48	Maîtrise des règles comptables et fiscales spécifiques : promotion immobilière Loi Élan	p.51
F.20	Fiscalité de la maîtrise d'ouvrage	p.50
F.8	Fiscalité de l'urbanisme : taxe d'aménagement Loi Élan	p.50
J.215D	Montage d'une opération locative sociale Loi Élan	p.20
J.313	VEFA et Contrat de Promotion Immobilière Loi Élan	p.21

Contrôler les procédés constructifs

T.0	Qu'est-ce qu'un bâtiment ?	p.24
T.5	Pathologies et solutions techniques dans le bâtiment	p.24
T.20	Exploitation technique du patrimoine	p.31
A.6	Mener une opération avec un contractant général	p.29
A.3	Montage d'une opération de travaux, préparation DCE	p.29
A.2	Suivi de chantier et responsabilités des constructeurs	p.29
T.26	Gérer les déchets sur les chantiers	p.30
A.4	Réussir la réception des travaux et gérer ses effets	p.30
J.225	Prévention SPS avec ou sans coordonateur chantier	p.31
A.10	Diagnostics techniques : plomb, amiante, termites, mères	p.25
A.13	Conception Durable (HQE) et Qualité Environnementale	p.26
T.25	Conception énergétique en habitat neuf et rénovation	p.26
A.15	Étanchéité des toitures-terrasses et façades Nouveau	p.25
M.50	QUALI HLM : savoir mobiliser en interne et préparer l'Audit	p.54

Gérer ses relations avec ses partenaires

M.47	Management d'un projet immobilier	p.19
M.48	Piloter un projet : immobilier et construction	p.19
R.47	Argumenter avec conviction son projet immobilier ou d'aménagement	p.22
J.214A	Rôle de l'Assistant en Maîtrise d'Ouvrage	p.22

C HARGÉ(E) DE GESTION LOCATIVE

SA MISSION

- 1 - Intégrer les aspects juridiques et financiers du bail
- 2 - Gérer la relation commerciale et relationnelle
- 3 - Superviser le suivi technique
- 4 - Manager son équipe

Intégrer les aspects juridiques et financiers du bail

J.403	Connaissance du Logement Social	Loi Élan	p.37
J.400B	Gestion locative expliquée aux équipes de proximité	Loi Élan	p.37
J.421A	Baux d'habitation logement social : droit et pratique de la gestion locative	Loi Élan	p.37
J.427	Loi Élan : Les impacts en gestion locative social	Loi Élan	p.38
J.419	Bail d'habitation et droit de la famille	Loi Élan	p.39
J.422	Charges récupérables et réparations locatives	Loi Élan	p.40
J.422A	Charges récupérables : aspects juridiques	Loi Élan	p.40
J.422B	Réparations locatives : aspects juridiques	Loi Élan	p.40
J.428	Attributions des logements sociaux : Évolutions Loi Élan	Loi Élan	p.38
J.435	Incidence du droit des Étrangers sur le bail d'habitation en logement social		p.39
S.10	Revenus de l'aide sociale et de la protection sociale		p.39
J.430	Réduire les impayés de loyers : précontentieux, contentieux, médiation		p.40
J.431	Recouvrement des impayés : prévenir et agir	Loi Élan	p.40
A.11A	Prévention des risques juridiques dans les immeubles d'habitation		p.28
J.15	Fondamentaux de l'assurance (à jour IRSI)		p.44
J.440	Assurances multirisques immeubles et exploitation immobilière		p.44
J.442	Gestion des sinistres en assurance : faire valoir ses droits		p.44
J.450	Gestion des troubles du voisinage : aspects juridiques et relationnels		p.43
J.451	Troubles de voisinage : aspects juridiques		p.43
J.420A	Base réglementaire aux baux commerciaux		p.45
J.424G	Bail commercial clauses par clauses		p.45
J.424B	Baux commerciaux : actualités législatives et jurisprudentielles		p.45
J.423	Gestion locative dans le cadre d'une copropriété		p.38
M.33	Encadrer une équipe de proximité : savoir diriger, mobiliser et fédérer		p.45

Gérer la relation commerciale et relationnelle

R.31	Relocation : techniques de négociation	p.34
R.2	Diminution de la vacance : une démarche commerciale globale	p.41
R.5	Relancer les impayés : consolider la relation client	p.41
J.452	Troubles de voisinage : aspect relationnels	p.43
R.23	Gérer les relations difficiles liées aux différences culturelles	p.36
R.40	Comprendre l'impact de la vieillesse sur les modes de communication	p.42
R.25	Réduire les conflits, les incivilités & l'insécurité pour bien vivre ensemble	p.36
R.6	Mettre en place et animer la concentration locative	p.43
M.4	Manager son temps pour réduire le stress	p.58
S.11	Handicap et logement PMR maintien à domicile	p.42
M.6	Comprendre, repérer et gérer les contextes de violence	Nouveau p.43

Superviser le suivi technique

GT.1	Vocabulaire du bâtiment pour les non-techniciens	p.32
GT.0	Surveillance des points de sécurité du bâti	p.33
T.5	Pathologies et solutions techniques dans le bâtiment	p.24
T.22	État des lieux de sortie, visite conseil et chiffrage	p.34
T.21	Entretien et maintenance : gestion et optimisation des contrats	p.31
A.11	Prévention des risques juridiques et techniques dans les immeubles	p.28
A.11B	Prévention des risques juridiques dans les immeubles d'habitation	p.28

Manager son équipe

M.5	Conduire des entretiens professionnels et de progrès	p.57
M.33	Encadrer une équipe de proximité : savoir diriger, mobiliser et fédérer	p.56
M.10	Prévention des risques psychosociaux	p.59
M.1	Manager et accompagner les équipes et les collaborateurs confrontés aux locataires atteints de troubles psychiques	p.59
M.2	Faire face aux conduites addictives en milieu professionnel	p.59
M.50	QUALI HLM : savoir mobiliser en interne et préparer l'Audit	p.54

G ESTIONNAIRE DE COPROPRIÉTÉ

SA MISSION

- 1 - Appliquer les textes réglementaires
- 2 - Prendre les décisions techniques
- 3 - Contrôler les documents comptables et financiers
- 4 - Gérer la relation commerciale et relationnelle

Appliquer les textes réglementaires

J.412A	Règlement intérieur - parties communes privatives	Loi Élan	p.47
J.42A	Savoir vendre et défendre ses honoraires de syndic		p.46
J.40B	Copropriété en difficulté : prévenir et agir après la loi Élan		p.49
J.412B	Charges de copropriété	Loi Élan	p.48
J.412C	Syndicat de copropriétaires, démembrements et mode de gestion		p.48
J.412E	Syndic et administration de la copropriété	Loi Élan	p.48
J.40C	ALUR : la réforme du droit de la copropriété	Loi Élan	p.46
J.415	AG de copropriété : aspects juridiques et relationnels		p.49
J.415A	AG de copropriété : aspects juridiques		p.49
J.410	Organisation des ensembles immobiliers ASL-AFU Union des Syndicats		p.49
J.423	Gestion locative dans le cadre d'une copropriété		p.38
J.15	Les fondamentaux de l'assurance (à jour de l'IRSI)		p.44
J.440	Assurances multirisques immeubles et d'exploitation immobilière		p.44
J.442	Gestion des sinistres en assurances : faire valoir ses droits		p.44
J.450	Gestion des troubles de voisinage : aspects juridiques et relationnels		p.43
J.451	Troubles de voisinages : aspects juridiques		p.43
J.413	Gérer opérationnellement une copropriété : mode d'emploi		p.47

Prendre les décisions techniques

T.0	Qu'est ce qu'un bâtiment ?		p.24
T.5	Pathologies et solutions techniques dans le bâtiment		p.24
GT.0	Surveillance des points de sécurité du bâti		p.33
J.225	Prévention SPS avec ou sans coordonnateur chantier		p.31
A.10	Diagnostics techniques : plomb, amiante, termites, mères		p.25
A.11	Prévention des risques juridiques et techniques dans les immeubles		p.28
A.11A	Prévention des risques juridiques dans les immeubles d'habitation		p.28
A.11B	Prévention techniques dans les immeubles d'habitation		p.28
A.12	Risque amiante sur un chantier de rénovation		p.30
T.21	Entretien et maintenance : gestion et optimisation des contrats		p.31

Contrôler les documents comptables et financiers

C.9	Comptabilité expliquée aux non-comptables	p.54
R.5	Relancer les impayés : consolider la relation client	p.41
C.11	Gestion comptable et financière de la copropriété	p.54

Gérer la relation commerciale et relationnelle

J.415B	Organiser et animer les AG de copropriété : aspects relationnels	p.49
R.24	Construire une relation locataire positive : harmoniser les pratiques	p.
R.23	Gérer les relations difficiles, les différences culturelles	p.36
J.452	Troubles de voisinages : aspects relationnels	p.43
R.25	Réduire les conflits, les incivilités & l'insécurité pour bien vivre ensemble	p.36
M.33	Encadrer une équipe de proximité : savoir diriger, mobiliser et fédérer	p.56
M.10	Prévention des risques psychosociaux	p.59
M.4	Manager son temps pour réduire le stress	p.58
M.45	Remplir son rôle de tuteur : une opportunité	p.58
M.5	Conduire des entretiens professionnels et de progrès	p.57
M.6	Comprendre, repérer et gérer les contextes de violence	Nouveau p.43

R RESPONSABLE ET DIRECTEUR FINANCIER ET COMPTABLE

SA MISSION

- 1 - Adopter les règles financières et fiscales
- 2 - Appliquer les règles juridiques
- 3 - Manager son quotidien et ses équipes
- 4 - Piloter un projet

Adopter les règles financières et fiscales

J.201	Fondamentaux du droit immobilier	p.17
C.46	Comptabilité des organismes de logements sociaux soumis aux règles de la comptabilité commerciale	p.52
C.54	Analyse comptable et financière des SEM	p.52
C.47	États réglementaires HLM	p.53
C.48	Maîtrise des règles comptables et fiscales spécifiques en promotion immobilière Loi Élan	p.51
C.49	Fiches de situation Financière et comptable (FSFC)	p.53
F.10	Clôture des comptes OPH	p.52
C.56	TVA - Régime applicable aux opérations immobilières réalisées dans le secteur du logement social	p.51
F.20	Fiscalité de la maîtrise d'ouvrage	p.50
F.60	Fiscalité des ESH et OPH	p.50
F.9	L'optimisation fiscale et financière d'une régie de travaux	p.51
F.8	Fiscalité de l'urbanisme (taxe d'aménagement) Loi Élan	p.50
J.215D	Montage d'une opération locative sociale Loi Élan	p.20
J.217	Financement du logement social Loi Élan	p.20

Piloter un projet

M.50	QUALI HLM : Savoir mobiliser en interne et préparer l'Audit Loi Élan	p.54
M.48	Piloter un projet : immobilier en construction	p.19
M.47	Management d'un projet immobilier	p.19

Appliquer les règles juridiques

J.422	Charges récupérables et réparations locatives Loi Élan	p.40
J.422A	Charges récupérables : aspects juridiques Loi Élan	p.40
J.422B	Réparations locatives : aspects juridiques Loi Élan	p.40
J.313	VEFA et Contrat de Promotion Immobilière Loi Élan	p.21
C.11	La gestion comptable et financière de la copropriété Loi Élan	p.54
J.50	Tracfin : Traitement du Renseignement et Action contre les Circuits Financiers Clandestins	p.53
J.219	Restructurations, ventes... en logement social Nouveau	p.20
J.436	Organismes de Foncier Solidaire et Bail Réel Solidaire (OFS + BRS) Loi Élan Nouveau	p.21

Manager son quotidien et ses équipes

M.33	Encadrer une équipe de proximité : savoir diriger, mobiliser et fédérer	p.56
M.71	Dirigeants : les clés du management Nouveau	p.56
M.4	Manager son temps pour réduire le stress	p.58
M.45	Remplir son rôle de tuteur : une opportunité	p.58
M.5	Conduire des entretiens professionnels et de progrès	p.57
M.2	Faire face aux conduites addictives en milieu professionnel	p.59
M.10	Prévention des risques psychosociaux	p.59
R.47	Argumenter avec conviction son projet immobilier ou d'aménagement	p.22

SA MISSION

- 1 - Manager les situations de terrain
- 2 - Manager son équipe
- 3 - Manager les compétences

Manager les situations de terrain

M.3	Comprendre, appréhender les locataires souffrant de troubles de santé mentale	p.42
M.4	Manager son temps pour réduire le stress	p.58
M.45	Remplir son rôle de tuteur : une opportunité	p.58
R.47	Argumenter avec conviction son projet immobilier ou d'aménagement	p.22
R.25	Réduire les conflits, les incivilités & l'insécurité pour bien vivre ensemble	p.36
R.23	Gérer les relations difficiles liées aux différences culturelles	p.36

Manager son équipe

M.70	Piloter son équipe de manageurs	p.56
M.33	Encadrer une équipe de proximité : savoir diriger, mobiliser et fédérer	p.56
M.80	Transversalité & cohésion d'équipe	p.57
M.71	Dirigeants : les clés du management Nouveau	p.56
M.41	Réussir ses recrutements dans l'immobilier : outils et méthodes	p.57
M.1	Manager et accompagner les équipes et les collaborateurs confrontés aux locataires atteints de troubles psychiques	p.59
M.2	Faire face aux conduites addictives en milieu professionnel	p.59
M.5	Conduite des entretiens professionnels et de progrès	p.57
M.50	QUALI HLM : Savoir mobiliser en interne et préparer l'Audit Loi Élan	p.54
M.10	Prévention des risques psychosociaux	p.59
M.47	Management d'un projet immobilier	p.19

Manager les compétences

BDC	Bilan des compétences	p.58
VAE	Validation des Acquis de l'Expérience	p.58

GARDIEN(NE) D'IMMEUBLES DES ESH



Missions

Réprésentant du bailleur sur le site en charge de la surveillance générale du / des bâtiment(s) dédié(s) à l'habitation, le gardien d'immeuble assure une relation de proximité avec les occupants et prévient leur sécurité.

Objectifs

- Évoluer ou intégrer une nouvelle fonction
- Reconnaître et valoriser les compétences d'un CQP

Modalités

- 25 jours de formation, 2 sessions par an
- Test de positionnement et pré requis clé
- 1 à 2 promotions par an, durée de 3 à 4 mois
- En moyenne 2 à 4 modules de formation par mois
- Financement : éligibilité OPCO, CPF, Pôle emploi
- Dispositifs : VAE, demandeur d'emploi

Modalités pédagogiques

Formation en présentiel, mises en situation

Validation du CQP

En présentiel. Accessible en VAE

3 blocs de compétences

Entretien et sécurité du patrimoine (10 jrs)

- Assurer un entretien courant du patrimoine
- Entretien des espaces extérieurs
- Traiter les déchets ménagers
- Participer à la maintenance et à la gestion technique du Patrimoine

Relations quotidiennes et sociales avec les clients (5 jrs)

- Accompagner le lien social et les relations quotidiennes avec les clients
- Gérer les réclamations des clients

Gestion locative et commerciale des ESH (6 jrs)

- Assurer l'accueil commercial de premier niveau
- Gérer les mouvements des clients ou prospects
- Participer au suivi du recouvrement des loyers
- Participer à la gestion des sinistres

CONTACT

parcourspro@ceflu.fr
01 42 93 62 81

GESTIONNAIRE D'IMMEUBLES DES ESH

Missions

Au sein d'une agence de proximité, il gère un secteur logements. En charge du suivi des locataires depuis la signature du bail, il assure la gestion locative, le traitement des réclamations locatives, la prévention, la gestion sociale des impayés (pré contentieux). Il est responsable des indicateurs sur son secteur (délais de relocation, nombre et nature des impayés). le gestionnaire immobilier supervise la préparation de travaux et choisit les prestataires, les netreprises et gère des budgets et remplit les documents comptables, juridiques...

Objectifs

- Évoluer ou intégrer une nouvelle fonction
- Reconnaître et valoriser les compétences d'un CQP

Modalités - Test de positionnement

- 24 jours de formation, 2 sessions par an
- Test de positionnement et pré requis clé
- 1 à 2 promotions par an, durée de 3 à 4 mois
- En moyenne 2 à 3 modules de formation par mois
- Financement : éligibilité OPCO, CPF
- Dispositifs : VAE, demandeur d'emploi

Modalités pédagogiques

Formation en présentiel, mises en situation

Validation du CQP

En présentiel. Accessible en VAE

4 blocs de compétences

Relations quotidiennes et sociales avec les clients (5 jrs)

- Accompagner le lien social et les relations quotidiennes avec les clients
- Gérer les réclamations des clients

Gestion locative et commerciale (6 jrs)

- Assurer l'accueil commercial de premier niveau
- Gérer les mouvements des clients ou prospects
- Participer au suivi du recouvrement des loyers
- Participer à la gestion des sinistres

Communication, coordination dans un objectif de qualité des services (7 jrs)

- Assurer la coordination de projets ciblés : cohésion sociale, commercialisation, interventions d'entretien
- Communiquer, sensibiliser et informer les interlocuteurs
- Communication dans le cadre d'une conciliation sociale

Gestion, surveillance, animation et suivi des interventions d'entretien courant, d'hygiène, de propreté, de maintenance, de sécurité ou de gestion technique afin de contribuer à la satisfaction des clients (4 jrs)

- Gérer l'entretien courant du patrimoine
- Surveiller les installations techniques et identifier les dysfonctionnements
- Commander, suivre et réceptionner des travaux s'inscrivant dans une démarche de qualité
- Assurer la gestion administrative des interventions sur les bâtiments

CONTACT

parcourspro@ceflu.fr 01 42 93 62 81

EMPLOYÉ(E) D'IMMEUBLE GARDIEN(NE) D'IMMEUBLE



Missions

Représentant du bailleur sur le site en charge de la surveillance générale du / des bâtiment(s) dédié(s) à l'habitation, le gardien d'immeuble assure une relation de proximité avec les occupants et prévient leur sécurité.

Objectifs

- Évoluer ou intégrer une nouvelle fonction
- Reconnaître et valoriser les compétences d'un CQP

Modalités - Test de positionnement

- 1 à 2 promotions par an, durée de 3 à 5 mois
- 28 jours de formation
- En moyenne 2 à 3 modules de formation par mois
- Financement : éligibilité aux critères de financement des OPCO, CPF
- Dispositifs : Contrat d'Avenir, VAE, demandeur d'emploi

Modalités pédagogiques

Formation en présentiel, mises en situation

Validation

En présentiel : contrôle continu
Micro projet à présenter devant un jury
Accessible en VAE

4 blocs de compétences

Entretien des locaux et espaces extérieurs de l'immeuble (5 jrs)

- Maintient la propreté des parties communes de l'immeuble
- Évacuation des ordures ménagères
- Entretien des abords extérieurs et les espaces verts

Réaliser la surveillance technique et maintenance des bâtiments

- Assure la surveillance des immeubles d'habitation
- Garantit la sécurité des biens et des personnes
- Effectue des travaux d'entretien et de dépannage
- Suit et contrôle les travaux réalisés par des prestataires extérieurs

Assurer la gestion locative et administrative (5 jrs)

- Gère l'entrée et la sortie du locataire
- Effectue des tâches de gestion locative

Développer la gestion relationnelle et commerciale (6 jrs)

- Assure l'accueil et le suivi des usagers locataires ou copropriétaires
- Représente le bailleur sur le site
- Gère des situations conflictuelles

CONTACT

parcourspro@ceflu.fr 01 42 93 62 81

Code RNCP 27326 - Arrêté publié au JO le 18/12/2016
CPF 228986 - CPNEF des entreprises sociales pour l'habitat
CPF 205116 - CPNEF des offices publics de l'habitat

PARCOURS CERTIFIANT TECHNICIEN DE MAINTENANCE

Missions

Le technicien de maintenance met en oeuvre les moyens techniques et administratifs de conservation du patrimoine (plan de patrimoine, prévision de travaux...)

Objectifs

- Évoluer vers un nouveau poste sur un parc immobilier durable
- Prendre la mesure des contraintes qualité de la location et de l'entretien des constructions

Modalités - Test de positionnement

- 1 à 2 promotions par an, durée de 7 à 9 mois
- 33 jours - 231 heures de formation
- En moyenne 2 à 3 modules de formation par mois
- Financement : éligibilité aux critères de financement des OPCO, CPF
- Dispositifs : Contrat d'Avenir, VAE, demandeur d'emploi

Modalités pédagogiques

Formation en présentiel, mises en situation

Validation

En présentiel : contrôle continu
Micro projet à présenter devant un jury

3 blocs de compétences

Les spécificités juridiques du métier de technicien (5 jrs)

- Gestion locative expliquée aux équipes de proximité
- Charges récupérables et réparations locatives
- Les fondamentaux de l'assurance

Les aspects techniques de la fonction (20 jrs)

- Pathologies et solutions techniques du bâtiment
- État des lieux de sorties logements : de la visite conseil au chiffrage
- Gestion technique de patrimoine
- Les diagnostics de gaz et électricité obligatoires
- Habitat et sécurité : aspects juridiques et techniques
- Les installations techniques du bâtiment
- Rénovation énergétique des immeubles de logements

Les aspects relationnels et comportementaux de la fonction (8 jrs)

- Construire une expérience client positive : harmoniser les pratiques
- Gérer les situations difficiles liées aux différences culturelles
- Encadrer une équipe : savoir diriger, mobiliser & fédérer
- Améliorer ses écrits professionnels

CONTACT

parcourspro@ceflu.fr
01 42 93 62 81

R RESPONSABLE TECHNIQUE DE SITES IMMOBILIERS



Missions

Le responsable de sites initie la mise en oeuvre de moyens techniques en lien avec le plan de patrimoine. Il est l'interlocuteur des techniciens et inspecteurs de travaux.

Par délégation il représente le bailleur et prend les décisions répondant à des problématiques de terrain en respectant des budgets alloués.

En charge ou non d'une équipe de proximité, il est l'interlocuteur privilégié des entreprises.

Lors de la livraison ou de la remise en état des logements, il doit effectuer des constats de parfait achèvement.

Objectifs

- Évoluer vers un nouveau poste sur un parc immobilier durable
- Prendre la mesure des contraintes qualité de la location et de l'entretien des constructions

Modalités - Test de positionnement

- 1 à 2 promotions par an, durée de 7 à 9 mois
- 33 jours - 231 heures de formation
- En moyenne 2 à 3 modules de formation par mois
- Financement : éligibilité aux critères de financement des OPCO, CPF
- Dispositifs : Contrat d'Avenir, VAE, demandeur d'emploi

Modalités pédagogiques

Formation en présentiel, mises en situation

Validation

En présentiel : contrôle continu

Micro projet devant un jury

Accessible en VAE

P PARCOURS CERTIFIANT DEVENIR UN MANAGER

Objectifs

- Situer les responsabilités du Manager
- Se perfectionner au management d'équipe
- Savoir utiliser les leviers de la motivation
- Favoriser les échanges et la communication interpersonnelle
- Prévenir et agir sur les tensions et les conflits
- Utiliser les «outils» du management
- Conduire un changement

Pré requis

- Être en situation professionnelle effective d'animation d'équipe
- Accéder à une nouvelle fonction d'encadrement

CONTACT

parcourspro@ceflu.fr

01 42 93 62 81

4 blocs de compétences

Management et pilotage de l'activité (5 jrs)

- Encadrer une équipe de proximité
- Conduite de projets : Accompagnement méthodologique, technique, organisation, communication

Qualité et sécurité (6 jrs)

- Réussir la réception des travaux et gérer ses effets
- Habitat et sécurité : techniques
- Les diagnostics techniques de l'immeuble
- Comprendre la surveillance du patrimoine

Entretien et maintenance du cadre de vie (6 jrs)

- Gestion technique de patrimoine
- Montage d'une opération de travaux et préparation du DCE

Relations résidents (15 jrs)

- Bien vivre ensemble, pour réduire les conflits, les incivilités & l'insécurité
- État des lieux de sortie logements : de la visite conseil au chiffrage
- Pathologies et solutions techniques du bâtiment
- Les fondamentaux de l'assurance
- Construire une expérience client positive : Harmoniser les pratiques
- Gestion locative expliquée aux équipes de proximité
- Charges récupérables et réparations locatives
- Comprendre le fonctionnement d'une copropriété
- Gérer les situations conflictuelles
- Participer au fonctionnement de la copropriété

CONTACT

parcourspro@ceflu.fr

01 42 93 62 81

6 blocs de compétences

Rôle d'encadrement du responsable d'équipe

- Rôle et missions du Manager, Responsable d'équipe et de service
- Initiation aux techniques d'encadrement

Motiver son équipe

- Particularités de l'environnement professionnel
- Manager la diversité

Utiliser les techniques et outils de management d'équipe

- «Boîte à outils» du manager
- Communication interpersonnelle au coeur du Management

Accompagner les collaborateurs, favoriser le développement professionnel, conduire les entretiens d'évaluations professionnels

- Entretien d'évaluation annuel & professionnel

Susciter l'esprit d'équipe et valoriser la collégialité

- Mesurer la plus-value du travail en équipe
- Prendre des décisions
- Organiser et animer les réunions
- Gérer les tensions au sein de l'équipe

Accompagner au changement, développer l'adaptabilité, le progrès et l'initiative

- Mesurer la plus-value du travail en équipe
- Prendre des décisions

BTS PROFESSIONS IMMOBILIÈRES



Depuis 1994, Contrat de professionnalisation, Apprentissage
+ 950 stagiaires déjà formés

Métiers formés

Négociateur, Prospecteur, Gestionnaire de copropriété,
Gestionnaire locatif, Gestionnaire immobilier d'entreprise,
Chargé(e) de clientèle logement, Gérance d'immeuble

Modalités

- 2 promotions par an, contrat de 24 mois
- 1100h ou 1350h de formation selon le type de contrat
- Alternance : 2 jours / 3 jours
- Financement : éligibilité 100% par l'OPCO
- Rémunération au prorata du SMIC
- Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Pré requis

- Niveau BAC en contrat de professionnalisation
- BAC en contrat d'apprentissage

Calendrier

- Inscriptions en ligne : dès janvier
- Réunion d'information : de février à juin
- VAE : dès janvier
- Aide au placement en entreprise : d'avril à septembre
- Rentrée : 1^{ère} année en octobre, 2^{ème} année en septembre
- Examen final : Juin

Programme

Conseil en Ingénierie de l'immobilier

- Droit et veille juridique
- Économie et organisation de l'immobilier
- Architecture, habitat et urbanisme, développement durable

Communication professionnelle

- Gestion de la relation clients et communication
- Gestion de conflits
- Démarche qualité
- Culture générale et expression
- Anglais appliqué à l'immobilier

Technique immobilières

- Transaction immobilière
- Gestion locative et copropriété

TAXE D'APPRENTISSAGE

Contactez-nous

alternance@ceflu.fr
01 45 22 54 87

CFA CEFLU

ÉLIGIBLE À LA TAXE D'APPRENTISSAGE

UAI : 075 55 35J

BACHELOR CHARGÉ(E) DE CLIENTÈLE, ASSURANCE, BANQUE OPTION IMMOBILIER

Débouchés

Conseiller clientèle (de particuliers et professionnels), agent de location gérance, gestionnaire immobilier, logement et immobilier d'entreprise, conseiller immobilier, négociateur

Modalités

- 1 promotion par an, contrat de 12 mois
- 1100h ou 1350h de formation selon le type de contrat
- Alternance : 1 semaine école / 1 semaine entreprise
- Financement : éligibilité 100% par l'OPCO
- Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Pré requis

- Bac +2

Calendrier

- Inscriptions en ligne : dès janvier
- Réunion d'information : de février à juin
- VAE : dès janvier
- Aide au placement en entreprise : d'avril à septembre
- Rentrée : Fin août
- Examen final : Juillet

Programme

- Remise à niveau en Assurance, Banque
- Approche et relation client
- Assurances
- Droit immobilier
- Banque
- Aspects réglementaires, juridiques et fiscaux de l'assurance / banque
- Gestion de patrimoine
- Approche digitale de l'assurance et de la banque
- Anglais

Contactez-nous

alternance@ceflu.fr 01 45 22 54 87



2 LICENCES PROFESSIONNELLES EN ALTERNANCE



MONTAGE GESTION LOGEMENT LOCATIF SOCIAL

PROGRAMME GÉNÉRAL

- Informatique / Anglais

PROGRAMME PROFESSIONNEL

DOMAINE TECHNIQUE

Conception d'un ouvrage

- Les intervenants à l'acte de construire
- Techniques de mise en oeuvre
- Hygiène et sécurité des bâtiments

DOMAINE JURIDIQUE

Introduction au logement social

- L'évolution historique du logement social
- Présentation des acteurs du logement social
- Spécificités du logement social

La Maîtrise d'ouvrage

- L'urbanisme et l'aménagement urbain
- Éléments de sociologie urbaine
- Le financement de la construction
- La rénovation urbaine
- La protection de l'environnement et du patrimoine bâti
- Responsabilités, assurances des constructeurs

La Gestion du patrimoine existant

- Le contrat de location et les spécificités liées au logement social
- Les aides aux locataires
- Les coûts d'entretien et de gestion
- L'hébergement
- La politique de vente de patrimoine et de copropriété
- Assurance du patrimoine existant

Alternance

- Contrat de professionnalisation, 1 semaine sur 2
- Nombres d'heures : 623 heures de formations

Modalités

- Financement : éligibilité 100% par l'OPCO
- Rémunération au prorata du SMIC
- Formation à l'UPEC Faculté de Droit Université Paris-Est Créteil Val de Marne



A DMINISTRATION DE BIENS GESTION LOCATIVE ET COPROPRIÉTÉ

PROGRAMME GÉNÉRAL

- Informatique / Anglais

PROGRAMME PROFESSIONNEL

DOMAINE TECHNIQUE

- Conception d'un ouvrage
- Techniques de mise en oeuvre
- Hygiène et sécurité des bâtiments

DOMAINE JURIDIQUE

- Activités immobilières

Gestion de copropriété

- Droit de copropriété
- Gestion du personnel de la copropriété

Réglementation des baux

- Baux d'habitation
- Baux professionnels et commerciaux

Assurances immobilières

- Assurances des immeubles existants
- Responsabilités et assurances des constructeurs

DOMAINE FINANCIER

- Comptabilité générale
- Comptabilité locative
- Comptabilité de la copropriété



Alternance

- Contrat de professionnalisation, 2 jours / 3 jours
- Nombres d'heures : 560 heures de formations

Pré requis

- Bac +2 minimum
- BTS Professions immobilières
- L2 Droit, L2 Gestion des entreprises, DUT GEA, DUT TC, BTS MUC

Modalités pédagogiques

- Courts magistraux et travaux dirigés
- Examens semestriels
- Projet tuteuré et mémoire avec soutenance

Calendrier

- Inscriptions en ligne : dès mars
- Commission de délibération : d'avril à septembre
- Aide au placement en entreprise : dès avril
- Rentée septembre

CONTACT

alternance@ceflu.fr
01 45 22 54 87



Urbanisme : Actualités juridiques

OBJECTIFS

- Connaître l'évolution du code législatif et l'actualité jurisprudentielle.

PERSONNES CONCERNÉES

Promoteurs privés
Bailleurs sociaux

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Apports théoriques et juridiques
Cas pratiques
Échanges interactifs
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Juriste, consultant en droit immobilier. Diplômé de l'IEP.
Conseil des collectivités locales et de maîtres d'ouvrage.

PROGRAMME

1. Dynamiser les grandes opérations d'urbanisme
a. Projets partenariaux d'aménagement à la cession du foncier public
 - Association des collectivités territoriales
 - Personne public et privé
 - Promoteur privé et HLM
 - Caractéristiques principales
 - Dimension contractuelle
 - Les grandes opérations d'urbanismes
 - Conditions de réalisation
 - Durée de l'opération
 - Projet partenarial d'aménagement (dérogation possible)
- sous certaines règles en matière de construction conformément au grand II de l'article 88 de la Loi 2016-925 du 07/07/2016 relative notamment à l'architecture)
- Opérations intérêt national
 - Réforme (des dispositions art L102) du code urbanisme
- pour les OIN leur permet de créer des OAP valant création d'une ZAC
- Favoriser la libération du foncier

b. Des ZAD, des ZAC aux opérations d'intérêt national

- Modifications des ZAD
 - Transformation des bureaux en logement
 - Majoration de constructibilité
- Modification ou changement de destination des immeubles de moyenne hauteur ou IGH

2. Les simplifications

- Mesure de simplification
- Rétablissement du poste
- Renforcement de la lutte contre étalement urbain

b. Document opposable aux PLU et SCOT

- Ordonnance modifiant les conditions d'application des SCOT
- Modification des pouvoirs de l'A.B.F

c. Dématérialisation à compter du 1er janvier 2022 des demandes d'autorisation d'urbanisme

d. Réforme du droit de visite postérieur à la visite de conformité

e. Le contentieux

- Aménagement du système

Loi ELAN

Durée : 1 jour

Prix : 730 € HT

Référence du stage : U.8

Lieu : Paris

Dates : 4 mars 2020 • 9 septembre 2020

Permis de construire, autorisations d'urbanisme

OBJECTIFS

- Actualiser ses connaissances sur le permis de construire et les autorisations d'urbanisme

PERSONNES CONCERNÉES

Tout collaborateur intéressé par la réglementation du permis de construire
Responsable de patrimoine et toute personne voulant acquérir les notions minimums pour collaborer à des actions foncières.
Chargé d'opérations immobilières.
Adjoint technique et administratif de structures immobilières, ingénierie, gestion, transaction, promotion.

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Apports théoriques
Cas pratiques
Échanges interactifs
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Formateur Juriste, consultant en Urbanisme et Droit Immobilier
Diplômé de l'IEP. Conseil des collectivités locales et de maîtres d'ouvrage.

PROGRAMME

1. Les dispositions générales d'urbanisme
 - Le RNU
 - Les autorisations d'aménager
 - La prise en considération
2. Le certificat d'urbanisme
 - Présentation
 - Dépôt de la demande
 - Instruction
 - Décision
3. Dispositions communes aux autorisations et déclarations
 - Les différents types de permis de construire (permis classique, avec volume, division primaire, valant division parcellaire)
 - Absence de formalités
 - Le permis d'aménager
 - Les déclarations préalables
4. Dépôts des demandes et instruction
 - Procédure d'instruction
 - Délais
 - Pièces complémentaires
 - Décisions tacites et expressives

- Contenu et notification de la décision
- Formalités
- 5. Dispositions propres aux aménagements
 - Dossier de permis d'aménager
 - Déclaration préalable
 - Dispositions propres aux lotissements
 - Subdivision d'un lot
 - Composition du dossier

6. Contrôle de la conformité

- Achèvement et contrôle

7. Les cours communes

8. Dispositions diverses

Loi ELAN

Durée : 1 jour

Prix : 730 € HT

Référence du stage : U.6

Lieu : Paris

Dates : 27 mai 2020 • 6 novembre 2020

Savoir gérer les risques liés au Droit de Préemption Urbain

OBJECTIFS

- Connaître le cadre réglementaire (à jour de la Loi ALUR et des décrets).
- Identifier les modalités de la procédure par étapes.
- Savoir analyser et gérer les risques de contentieux.
- Anticiper les recours.

PERSONNES CONCERNÉES

Responsables en urbanisme, aménagement ou foncier,
Responsables de patrimoine
Maître d'ouvrage
Tout collaborateur souhaitant renforcer ses compétences en matière d'exercice du droit de préemption urbain

PRÉREQUIS

Disposer de quelques connaissances et repères en matière de droit de préemption.

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Apports théoriques et juridiques
Cas pratiques
Échanges interactifs
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Enseignant Université Paris Nanterre Droit public

PROGRAMME

- Introduction :
- Évolutions législatives du droit de préemption : Loi SRU, Loi 2011, Loi Pinel, Loi Macron de 2015 et à la marge la loi ALUR.
 - Définition du DPU
 - DPU et autres modes d'acquisition de la propriété privée par les communes.
 - DPU et acquisitions à l'amiable.
 - DPU et application du droit de l'expropriation.
 - DPU comme mécanisme d'acquisition encadré par le Code de l'Urbanisme.
1. Le droit de préemption : pourquoi, comment et pour qui ?
 - L'article L 210-5 du Code de l'Urbanisme en définit les objectifs.
 - Mise en place et ses effets
 - Détermination d'un périmètre de préemption urbain.
 - Mise en place d'un périmètre de droit de préemption urbain renforcé.
 - Cas particulier des copropriétés.
 - Problématique particulière de la préemption des fonds de commerce.

- Bénéficiaires du droit de préemption : commune et délégataires possibles.
2. Les mécanismes de mise en œuvre du droit de préemption urbain :
 - Décision d'achat et vente du bien.
 - Vente à titre onéreux.
 - Déclaration d'intention d'aliéner DIA
 - Contenu de la DIA, contenu de la vente.
 3. les différents scénarios possibles suite au dépôt de la DIA :
 - Positionnement de la commune.
 - Positionnement du vendeur au regard de la réponse de l'administration.
 - Différentes hypothèses possibles.
 4. La détermination du prix par l'administration :
 - À quel prix une commune peut-elle préempter ?
 - Prix proposé par l'administration est-il contestable ?
 - Modalités de détermination du prix.
 - Évaluation du bien : comment et par qui
 - Rôle du juge d'expropriation.
 - Préemptions à vil prix.
 5. Le paiement du prix :

- Délai dont dispose l'administration pour payer.
- Le paiement conditionne le transfert de propriété et la prise de possession.
- Que se passe-t-il en cas de non-paiement du prix ?
- Règles de consignation du prix.
- 6. Le devenir des biens préemptés :
 - Le bien est utilisé conformément à l'objectif de sa préemption.
 - Le bien à une utilisation différente de l'objet de la préemption.
 - Suivi de l'utilisation du bien préempté.
 - Droits de l'acquéreur évincé.
 - Registre des préemptions.
- 7. L'utilisation des données communiquées à l'occasion d'une préemption :
 - Informations communicables.
 - Informations non communicables.
 - Rôle de la CADA commission d'accès aux documents administratifs

Durée : 1 jour

Prix : 730 € HT

Référence du stage : U.9

Lieu : Paris

Dates : 25 mars 2020 • 10 septembre 2020

Gérer les sites et les sols pollués

OBJECTIFS

- À l'issue de la formation, les participants sauront
 - Identifier le cadre juridique et l'étendue des responsabilités en matière de sols pollués.
 - Décrire les différentes méthodes d'évaluation des risques.
 - Appliquer les bonnes pratiques de prévention des risques en cas de cession ou d'acquisition de sites pollués.
 - Comparer les solutions techniques de réhabilitation des sites.

PERSONNES CONCERNÉES

Responsables de site, responsables de service foncier
Ingénieurs environnement, sécurité et qualité
Responsables juridiques et juristes
Toute personne en charge de la gestion de sites pollués

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances de base sur la prévention des impacts environnementaux des sites industriels

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Exposés réglementaires illustrés d'exemples concrets d'application et d'études de cas pratiques
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Avocat associé
Droit Public des Affaires
Droit Urbanisme et Environnement

PROGRAMME

- Assimiler le cadre juridique de la gestion des sites pollués
 - Présentation de la réglementation française et des textes applicables en matière de pollution
 - Analyser l'actualité réglementaire et les décrets d'application de la loi ALUR
 - Identifier les circonstances de la remise en état
 - Définir les obligations
 - Maîtriser la procédure administrative de fermeture d'un site industriel
 - Identifier le responsable de la remise en état
 - Recenser les solutions en cas de liquidation, de pollueur insolvable, de site orphelin...
 - Déterminer l'usage futur du site et les servitudes à mettre en place
 - Maîtriser la procédure de remise en état
 - Les responsabilités administrative, civile et pénale du pollueur
 - Étude de la jurisprudence
 - Cerner les bases juridiques et les recours possibles
 - Identifier les possibilités d'indemnisation
- Sécuriser les opérations d'acquisition ou de cession de sites pollués

- Identifier les obligations d'information
 - Cerner les sanctions pour défaut d'information
 - Limiter les risques pour le vendeur et l'acquéreur
 - Réussir un audit d'acquisition ou de cession : objet, contenu et étapes
 - Réussir la rédaction des contrats de cession et des garanties de passif environnemental
 - Exemples de clauses clés à insérer dans le contrat
- Évaluer la pollution et préparer la réhabilitation d'un site
 - Cerner la politique nationale en matière de sols pollués
 - Présentation de la nouvelle politique (DREAL...)
 - Les relations avec l'administration dans ce contexte
 - Évaluer les risques de pollution
 - Identifier les sources d'information les rôles et responsabilités des acteurs
 - Analyser les outils d'évaluation des risques
 - Connaître l'outil d'interprétation de l'État (IEM)
 - Mettre en œuvre un plan de gestion
 - Procéder à la réhabilitation d'un site
 - Définir la stratégie de réhabilitation
 - Déterminer des critères pertinents
 - Mettre en place un projet de réhabilitation
 - Analyser les différentes techniques de traitement, leurs avantages et leurs coûts

Durée : 2 jours

Prix : 1310 € HT

Référence du stage : U.7

Lieu : Paris

Dates : 9-10 mars 2020 • 14-15 septembre 2020

L'approche urbanistique, réglementaire et environnementale des opérations

OBJECTIFS

- Approfondir et mettre à jour les connaissances en matière d'urbanisme.
- Comprendre les enjeux pour les intégrer.

PERSONNES CONCERNÉES

Responsables d'opérations immobilières

PRÉREQUIS

Disposer d'un socle de connaissances en Urbanisme

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Étude réflexive détaillée à partir de tous les textes de lois, illustrée d'exemples concrets issus de cas pratiques exercés par le formateur en tant que conseil d'organisme HLM.
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Formateur Juriste, consultant en urbanisme et Droit Immobilier
Diplômé de l'IEP. Conseil des collectivités locales et de maîtres d'ouvrage

PROGRAMME

- Introduction
Le contexte juridique du droit de l'urbanisme et des matières périphériques (notamment droit de l'environnement)
- Les dispositions législatives et réglementaires de l'urbanisme
 - L'organisation des sols et le rôle des collectivités
 - Le contrôle de légalité de l'État
 - L'intervention de l'État pour les DTADD
 - Rappel des principales dispositions concernant le PLU
 - Exposé permettant une compréhension globale de la faisabilité des opérations
 - Les schémas de cohérence territoriale (rôle, contenu, évolution et articulation avec les PLUI)
 - L'urbanisme opérationnel
 - L'urbanisme et le montage des opérations
 - Les ZAC
 - Les partenariats avec les collectivités et leur dimension fiscale (notamment PUP, rôle du maître d'ouvrage et mise en place de la concertation)

- l'évolution d'un PLU et son adaptation à projet privé

- Les conséquences de la transition énergétique
 - La qualité des sols
 - Les SIS (L 125-6 et suivants et R 125-24 et suivants)
 - l'évaluation environnementale des documents d'urbanisme (PLU, PLU et cartes communales...)
 - Procédures, contenu...
 - Les performances énergétiques et environnementales (L 111-16 et R 111-23)
 - Les espaces protégés
 - EBC, ENS, espaces agricoles et naturels péri-urbains, qualité architecturale et paysagère
 - Les facteurs de risques des opérations
 - Recours gracieux
 - Recours contentieux
 - Retrait administratif
 - Délai....

Durée : 2 jours

Prix : 1 310 € HT

Référence du stage : U.5

Lieu : Paris

Dates : 2-3 juin 2020 • 14-15 septembre 2020

Fondamentaux du droit immobilier

OBJECTIFS

- Présenter une vue d'ensemble des règles du droit immobilier.
- Acquérir les bases indispensables à la maîtrise des différents aspects de l'immobilier, notamment les outils nécessaires permettant d'appréhender la construction et la gestion de l'immeuble.

PERSONNES CONCERNÉES

Collaborateur souhaitant comprendre et acquérir les connaissances de base relatives au domaine de l'immobilier

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Apports théoriques
Échanges entre les stagiaires et l'intervenant.
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Ancien Professeur associé des universités de droit
Diplômé Notaire

PROGRAMME

- Les principes juridiques
 - Les sujets du droit
 - Les sources du droit en général
 - L'application du droit
 - Les obligations
 - Le droit immobilier
- L'opération de construction :
 - les grandes étapes d'une opération de construction
 - La construction de l'ouvrage
 - Les acteurs
 - Les marchés
 - Les responsabilités des constructeurs
 - Les assurances dans le domaine de la construction
 - Les sociétés de construction
- La maîtrise du foncier
 - Le droit de propriété
 - L'acquisition de la propriété immobilière
 - Les outils juridiques d'acquisition
 - Les intermédiaires dans l'immobilier.

- L'urbanisme
 - Les règles d'urbanisme
 - Les documents de planification
 - Les autorisations de construire
 - Le contentieux des autorisations
- La vente de l'opération
 - Le contrat de réservation
 - La vente d'immeuble à construire
 - Les contrats de maison individuelle
 - Le contrat de promotion immobilière
- La gestion de l'ouvrage
 - Le droit des baux
 - Les baux d'habitation
 - Les baux commerciaux
 - Les autres baux
 - La copropriété
 - Le régime de la copropriété
 - Les parties communes, les parties privatives
 - Le règlement de copropriété, l'état descriptif de division
 - Les instances de gestion

Durée : 3 jours

Prix : 1 850 € HT

Référence du stage : J.201

Lieu : Paris

Dates : 22-23-24 mars 2020 • 28-29-30 septembre 2020

MONTAGE D'OPÉRATION

Maîtrise d'ouvrage : Se positionner pour réussir

OBJECTIFS

- Comprendre le rôle des acteurs d'une opération immobilière, et plus particulièrement celui du maître d'ouvrage.
- Identifier le cadre réglementaire qui s'impose au maître d'ouvrage, ainsi que les déclarations administratives liées.
- Maîtriser la conduite d'opération tout au long du chantier.
- Maîtriser le processus de réception des ouvrages.

PERSONNES CONCERNÉES

Maîtres d'ouvrage
Maîtres d'ouvrages délégués
Conducteurs d'opération immobilières, pilotes d'opérations immobilières
Responsables techniques de sites
Assistants administratifs et techniques

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support pour les apports théoriques
Cas pratiques, quiz...
Travail sur tablette tactile reliée à l'écran
Échanges interactifs
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Architecte et Technicien Supérieur du Bâtiment
Conducteur de travaux
30 ans d'expérience

Loi ELAN

PROGRAMME

1. L'acte de construire, les intervenants et la conduite d'opération
 - Les différents acteurs et leur rôle
2. Le rôle et les responsabilités du maître d'ouvrage
 - Diagnostic, faisabilité, programme, choix réalisation
 - Obligation d'assurance, contrôle du coût des travaux
 - Missions intellectuelles à confier
 - Contrôle maîtrise d'œuvre, consultation entreprises
 - Passation des marchés de travaux
 - Dévolution des travaux, sous-traitance, avenants
 - Suivi comptable et les paiements, réception, litiges
 - Obligations réglementaires, les déclarations
 - Mise en œuvre de la prévention, le plan de prévention
3. La réglementation et son respect
 - Obligation assurance DO, contrôle, coordination santé
 - Déclarations administratives réglementaires
 - Obligations sociales et fiscales,
 - Autorisations d'urbanisme, affichage,
 - Déclaration réglementaire d'ouverture de chantier
 - Déclaration d'achèvement, conformité des travaux
 - Réception par les concessionnaires, le Consuel
 - Vérification initiale électrique, rapport final

- Certificat conformité sécurité incendie, dossier SSI
 - ERP déclaration d'ouverture et registre de sécurité
4. Le suivi du chantier : la conduite d'opération
 - Contrôle des délais et coûts, outils, process
 - Méthodologie, outils, gestion des intervenants,
 - Gestion du conducteur d'opération face aux difficultés
 - Réunions de chantier, aléas, intempéries, adaptations
 5. La réception
 - Principes et processus de la réception des travaux
 - Rôle du conducteur d'opération dans la réception
 6. Le règlement des comptes
 - Situations d'avancement, actualisation, révision
 - Pénalités de retard, décompte général définitif
 - Retenue de garantie, caution bancaire
 7. Les litiges
 - Pouvoir du conducteur d'opération face aux litiges
 - Litiges financier, réception, sanction, règlement amiable
 8. Le comportement (posture) du maître d'ouvrage
 - Posture MO en phase chantier, avenants,
 - Insuffisances maître d'œuvre, entreprise, utilisateurs
 - Gestion des litiges MO/maître d'œuvre, MO/entreprises
 - Réactions MO, pièges à éviter, conséquences

Durée : 2 jours

Lieu : Paris

Prix : 1 310 € HT

Dates : 24-25 février 2020 • 24-25 septembre 2020

Référence du stage : J.214D

Promotion immobilière : Aspects juridiques

OBJECTIFS

- Appréhender le montage juridique d'une opération immobilière : de l'acquisition du terrain à la livraison du bâtiment.
- Passer en revue les différents contrats nécessaires au montage d'une opération immobilière.
- Balayer l'ensemble des aspects juridico-techniques d'une opération immobilière.
- Comment choisir ses partenaires, leurs compétences, leurs qualifications.
- Que faire en cas de différends, voire de litiges ?

PERSONNES CONCERNÉES

Personnes salariées d'organismes acteurs de l'immobilier public ou privé, impliqués dans le montage d'opérations

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Apports théoriques
Échanges entre les stagiaires et l'intervenant
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Ancien Professeur associé des universités de droit
Diplômé Notaire

Loi ELAN

PROGRAMME

- Préambule
- Les sources du droit de la promotion immobilière
 - Les différents acteurs d'une opération immobilière
 - Le statut juridique du promoteur immobilier
 - Les grandes étapes d'une opération immobilière
 - Le temps nécessaire pour monter une opération immobilière
1. La maîtrise du foncier (analyser les contraintes juridiques)
 - L'audit au regard du droit de l'urbanisme : les documents de planification (SCOT, PLU), les autorisations d'urbanisme (les permis, le C.U.)
 - Comment identifier et apprécier la potentialité constructible d'un foncier ?
 - L'audit au regard du droit des sols : le droit de la propriété, ses attributs, sa divisibilité - les outils juridiques à la disposition du promoteur pour maîtriser le foncier (promesses, compromis, acte de vente...)
 - Les recours possibles contre les permis (administratif, contentieux)
 2. L'organisation de la maîtrise d'ouvrage
 - La maîtrise d'ouvrage directe (rôle, obligations...)
 - Les auxiliaires de la maîtrise d'ouvrage (A.M.O., M.O.D.)
 - Les sociétés de construction (SCI...)
 - Quelles stratégies adoptées et que faire en cas de pluralité

de maîtres d'ouvrage ?

3. La commercialisation de l'ouvrage (les outils juridiques à la disposition du promoteur-vendeur)
 - La vente d'immeuble à construire et la V.I.R. (contrat de réservation, la V.E.F.A.)
 - Le contrat de promotion immobilière
 - Analyse des clauses importantes
4. L'édification de l'immeuble
 - Les différents contrats relatifs à la construction
 - La passation des marchés de maîtrise d'œuvre, de travaux...
 - La fin des travaux (la réception, réserves, DDE, DIUO)
 - La responsabilité des constructeurs (les garanties)
 - L'assurance construction (DO, RC décennale)
 - Quelles assurances souscrire par le promoteur (CNR, PUC, TRC)
 - Comment organiser son montage au vu de ces contraintes ?
5. Préparation des instruments de gestion de l'immeuble
 - La mise en place de la copropriété (loi du 10/7/1965)
 - Le règlement de copropriété, l'état descriptif de division
 - Les autres modes de gestion (le volume, l'ASL)
 - Quels supports juridiques choisir ?

Durée : 3 jours

Lieu : Paris

Prix : 1850 € HT

Dates : 13-14-15 mars 2020 • 2-3-4 septembre 2020

Référence du stage : J.214

Mesure des risques dans une opération de promotion immobilière

OBJECTIFS

- Comprendre les grandes étapes d'une opération immobilière : recherche foncière, montage, réalisation, commercialisation.
- Analyser les enjeux pour le promoteur.
- Identifier les risques encourus.
- Savoir utiliser les outils de vigilance.

PERSONNES CONCERNÉES

Responsables de programmes; artisans-promoteurs
Tout professionnel amené à conseiller ou à monter des opérations

PRÉREQUIS

Tout professionnel en charge d'une opération immobilière

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Exemples pratiques - Étude de cas concrets
Support pour les apports théoriques
Échanges interactifs
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Spécialiste de l'immobilier, expert en évaluation immobilière à la Cour d'Appel de Versailles

Loi ELAN

PROGRAMME

1. Les différents intervenants à l'acte de bâtir (rôle - responsabilité)
 - Le Maître d'Ouvrage - L'AMO - Le MOD - Le Promoteur.
 - Les différents types de contrat - Conduite d'opération - CPI - VEFA.
 - Le maître d'œuvre (l'architecte, les BET, l'OPC).
 - Le géomètre - Les bureaux d'étude de sol et de recherche de pollution.
 - Le bureau de contrôle - Le coordonnateur SPS - Les intervenants HQE.
2. Le risque foncier
 - Les avant contrats - L'option - La promesse de vente - Le compromis de vente.
 - Les conditions suspensives - Comment les gérer.
 - Les conditions particulières.
 - La maîtrise des délais.
 - L'acte authentique.
3. Les risques administratifs - Loi ELAN
 - Rappel des autorisations - Permis de démolir - Permis d'aménager et de Construire.
 - Les réglementations spécifiques - Urbanisme commercial - Installations classées.
 - Les délais - Les recours - Nouvelles dispositions Loi ELAN

4. Le risque construction
 - Les marchés de travaux - Entreprise Générale - Groupement - Corps d'états séparés.
 - La gestion du chantier - Le principe de non immixtion du Maître d'Ouvrage.
 - Les responsabilités du Maître d'Ouvrage en matière de sécurité et de travail dissimulé. Le rôle du SPS.
 - Les obligations d'assurance. Le rôle du Contrôleur Technique.
 - La gestion financière des travaux - les tableaux de bord - Le reporting pour la banque.
5. Le risque commercial
 - Le contrat de réservation - L'acte authentique.
 - Les documents à produire - L'attestation DO - La GFA - Le règlement de copropriété.
 - Le suivi des ventes - Le tableau de bord.
 - La livraison - La levée des réserves.
6. La clôture de l'opération
 - La conformité - La commission de sécurité.
 - Le parfait achèvement.
 - Le Dossier de recollement - La Mise en place de la gestion - L'obtention des labels.

Durée : 2 jours

Lieu : Paris

Prix : 1310 € HT

Dates : 18-19 juin 2020 • 15-16 décembre 2020

Référence du stage : J.215A

MONTAGE D'OPÉRATION

Management d'un projet immobilier

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux et le déroulement d'un projet pour maîtriser l'envergure de la mission.
- Savoir piloter et mobiliser les équipes et parties prenantes pour arriver au succès.
- Savoir développer une analyse systémique et critique.

PERSONNES CONCERNÉES

Maîtres d'ouvrage
Assistants maître d'ouvrage
Monteurs d'opérations immobilières
Conducteurs d'opération

PRÉREQUIS

Tout professionnel conduit à gérer un projet immobilier

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Cas pratiques
Apports théoriques
Échanges entre les stagiaires et l'intervenant
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Directeur Développement Immobilier

PROGRAMME

1. Le contexte
 - L'objectif initial
 - Les produits
 - Les acteurs externes
2. La mission du développeur
 - Le foncier
 - Le montage
 - Le financement
3. Les équipes
 - Les équipes opérationnelles
 - Les équipes support
 - La coordination
 - La gestion du temps
 - La gestion de l'information
4. Le rôle des équipes et leur mission pour chacune des phases du projet
 - Montage
 - Financement
 - Réalisation
 - Gestion financière
 - Livraison
 - Exploitation

5. L'organisation

- L'équipe et ses compétences
- Les objectifs et les convergences
- Le suivi et le contrôle

6. Les notions de risques et aléas

- L'identification des risques
- La gestion des risques
- Le contrôle des aléas

7. Le planning

- La planification
- La maîtrise des délais
- Les perturbateurs externes

8. Le reporting

- Les tableaux de bord
- Les phases de validation

9. La finalisation du projet

Durée : 3 jours

Lieu : Paris

Prix : 1850 € HT

Dates : 25-26-27 mars 2020 • 23-24-25 novembre 2020

Référence du stage : M.47

Piloter un projet : Immobilier et construction

OBJECTIFS

- Comprendre le management d'un projet immobilier et la conduite d'opération.
- Acquérir méthodologie, outils.
- Réagir face aux imprévus, adapter un processus, gérer un délai.
- Avoir le comportement adapté face aux utilisateurs, au maître d'œuvre, aux entreprises.

PERSONNES CONCERNÉES

Maîtres d'ouvrage
Assistants maître d'ouvrage
Monteurs d'opérations immobilières
Conducteurs d'opération

PRÉREQUIS

Tout professionnel conduit à gérer un projet immobilier

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Utilisation de la tablette numérique pour l'interactivité de la formation et l'analyse Cas pratiques, quiz...
Support pour les apports théoriques
Échanges interactifs
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Architecte et Technicien Supérieur du Bâtiment
Conducteur de travaux
30 ans d'expérience

PROGRAMME

1. Acte de construire,
Acteurs : maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprise, autres acteurs
2. Management de projet : la conduite d'opération
 - Contrôle des délais, des coûts, méthodologie, outils
 - Gestion relationnelle des intervenants, rôle d'animateur/ manager
 - Comportement du conducteur d'opération face aux difficultés du chantier
3. Suite logique des tâches
 - Qu'est-ce que l'étude de faisabilité, programme, projet, ouvrage construit, réception et le dossier des ouvrages exécutés ?
4. Délais, les coûts
 - Plannings, aléas, gestion des coûts, marchés, avenants
5. Faisabilité
 - Objectifs de la faisabilité, analyse réglementaire, scénarii
6. Programme
 - Objectifs d'un programme et contenu : surfaces, répartition de locaux, prestations des locaux, liaisons fonctionnelles, objectifs architecturaux ou fonctionnels
7. Projet
 - Plans, coupes, façades, CCTP
8. Dossier de consultation des entreprises DCE
 - Pièces administratives : RC, acte d'engagement AE, CCAP
 - Pièces techniques
 - Annexes : étude géotechnique, RICT, PGC

9. Consultations des entreprises

- Allotissement
- Choix et différentes procédures : appel d'offres ouvert, appel d'offres restreint, procédure négociée et adaptée, dialogue compétitif
- Négociation, analyse des offres, classement, choix de l'entreprise
- Marché de travaux
- 10. Conduite de chantier
 - Réunion préparatoire de chantier, les réunions de chantier
 - Rôle du conducteur d'opération
 - Avancement, délais, retards, aléas, intempéries
 - Adaptations en cours de chantier
- 11. Réception
 - Principes de la réception des travaux, processus
 - Rôle du conducteur d'opération dans la réception
- 12. Règlement des comptes
 - Situations d'avancement, actualisation, révision
 - Pénalités de retard, décompte général définitif DGD
 - Retenue de garantie, caution bancaire
- 13. Garanties
 - Parfait achèvement
 - Garantie de bon fonctionnement
 - Garantie décennale
- 14. Litiges
 - Pouvoir du conducteur d'opération face aux litiges
 - Litiges et les sanctions
 - Règlement amiable des conflits

Durée : 4 jours

Lieu : Paris

Prix : 2 370 € HT

Dates : 11-12-25-26 mai 2020 • 9-10-16-17 novembre 2020

Référence du stage : M.48

Aspects juridiques de montage d'opérations complexes

OBJECTIFS

- Établir le lien entre le montage urbanistique d'une opération et la mise en œuvre de l'organisation ultérieure pour les différents types d'utilisation (habitation, bureaux, commerces, etc...).

PERSONNES CONCERNÉES

Les professionnels de la maîtrise d'ouvrage, de la gestion immobilière et de la direction d'investissement qui cherchent à approfondir leur connaissance du montage d'opération et acquérir des méthodes de travail pour mieux cerner la complexité de certaines opérations immobilières

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Apports théoriques et juridiques
Cas pratiques
Échanges interactifs
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Juriste, consultant en droit immobilier. Diplômé de l'IEP.
Conseil des collectivités locales et de maîtres d'ouvrage

PROGRAMME

- Introduction
1. Repérage des situations mettant en œuvre des techniques de montage complexe
 2. Repérage des questions et outils juridiques, économiques et organisationnels à mettre en œuvre.
 3. Mise en perspective : présentation d'exemples.
1. Phase foncière
 - a. Opérations portant sur le domaine privé
 - L'organisation des sols
 - Le lotissement (décret du 14 février 2013 et loi du 24 mars 2014)
 - Le permis de construire valant division parcellaire
 - La ZAC zone d'aménagement concerté
 - b. Opérations portant sur le domaine public
 - L'AOT : autorisation d'occupation temporaire
 2. Le contrat de louage
 - Le CPI : nature juridique - contenu - dispositions impératives
 - La MOD : contrat de type anglo-saxon purement conventionnel

3. La VEFA

- Contrat préliminaire - Protection du consommateur - Garanties liées à la vente : extrinsèque, remboursement

4. La préparation de l'opération et son organisation future

- Les volumes - la copropriété - les unions de syndicats - les ASL - les AFUL

Durée : 2 jours

Lieu : Paris

Prix : 1310 € HT

Dates : 4-5 mai 2020 • 2-3 novembre 2020

Référence du stage : J.48

MONTAGE D'OPÉRATION

Montage d'une opération locative sociale

OBJECTIFS

- Décoder le montage d'opération et le suivi de l'opération sur le terrain :
 - Acquérir les connaissances de base,
 - Découvrir les marchés immobiliers,
 - Repérer les intervenants, les partenaires,
 - recomposer le déroulement de l'acte de construire,
 - Participer au choix du foncier et approcher le rôle du commercialisateur,
 - Approcher les composantes financières,
 - Effectuer une réception.
- Connaître les différents paramètres à prendre en compte dans le montage financier d'opération locative sociale.

PERSONNES CONCERNÉES

Professionnels de la construction, responsables de programmes, ou toute personne faisant partie des services juridique financier, administratif d'un organisme constructeur ayant recours aux financements aidés dans le secteur locatif

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support pour les apports théoriques
Échanges interactifs
Cas pratiques, quiz...
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Juriste, consultant en Droit Immobilier. Diplômé de l'IEP.
Conseil des collectivités locales et de maîtres d'ouvrage

PROGRAMME

- Introduction
- Mouvement HLM (OPH, Esh, coop...)
 - Les organismes au carrefour du privé et du public (secteur réglementé, financement, loyer, mais fond propres nécessaires suite aux restrictions budgétaires
 - Vers une banalisation surveillée ? (Plus / PLAI / PLS // VEFA PSLA, dispositif macron (L 433-2 du CCH)
 - Une extension des compétences (de la loi Alur à la loi Égalité Citoyenneté du 27/01/2017)
 - La spécificité HLM : champs d'application de l'article L411-2 du CCH ; les aides d'états et l'Europe
 - Le Financement CDC : la problématique du livret A et de son évolution dans le temps (conséquences sur l'exploitation)
 - Loi ELAN du 24 novembre 2018 et ses impacts
 - Calendrier 2019 des décrets

1. Le financement
 - Le Prêt Locatif à Usage Social (PLUS), PLAI, PLS ...
 - Les opérations éligibles
 - Les conditions d'accès
 - Allongement de la durée de remboursement des prêts destinés aux acquisitions foncières (50 ans)
 - Les obligations des organismes

Durée : 4 jours Prix : 2 370 € HT Référence du stage : J.215D
Lieu : Paris Dates : 8-9-15-16 juin 2020 • 1^{er} -2-9-10 octobre 2020

Loi ELAN

Financement du logement social

OBJECTIFS

- Comprendre les mécanismes et connaître les différents produits de financement du logement social.
- Aborder l'accession sociale dans l'existant et le neuf sous l'angle juridique et financier.

PERSONNES CONCERNÉES

Personnel des organismes de logements sociaux (inspecteur auditeur technique et administratif, inspecteur comptable et financier...)

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Étude réflexive et interactive détaillée à partir de tous les textes de lois
Les participants seront amenés à réaliser un montage d'une opération réelle sous la forme d'un cas pratiques, quiz...
Un recueil des textes de lois sera remis à chaque participant
Échanges interactifs
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Juriste, consultant en Droit Immobilier. Diplômé de l'IEP.
Conseil des collectivités locales et de maîtres d'ouvrage

PROGRAMME

- Introduction
- Rappel historique : des HBM aux PLUS
 - Les circuits bancaires et le logement non aidé
 - Les aides à la pierre
 - Les aides à la personne
 - Logement et hébergement
1. Les subventions
 - Logements neufs
 - Subventions d'État (PLAI...)
 - Fonds structurels européens
 - Dépassement de charge foncière
 - Les collectivités territoriales
 - Action Logement
 - Autres
 - Logements existants
 - ANAH
 - Autres (PAM...)
 2. Les prêts
 - Le rôle de la CDC
 - Une ressource stable (livret A)
 - Taux - durée - quotité
 - PLAI - PLUS : des prêts à taux aléatoire (incidences sur les bilans d'exploitation)

- PLS : un prêt locatif social ? Mixité des bénéficiaires
- PLI : une tentative de relance par la loi du 6 août 2015
- Un financement du logement, mais quel financement du suivi social ?

3. Action Logement : ordonnance du 20 octobre 2016
 - Une seule structure d'encaissement
 - Treize agences décentralisées (CRAL)
 - Un financement indispensable à l'équilibre des opérations
 - Un système de réservation au profit des salariés des entreprises cotisantes
 - Réflexions sur le fonctionnement actuel et sur la réforme (cf rapport Baietto-Bert)
4. Les fonds propres
 - Une ressource aléatoire et variable
 - La vente de logements sociaux : accession sociale et constitution de fonds propres
 - Planification dans les CUS
 - Conséquences de la vente : la gestion des copropriétés
 - La reconstitution des fonds propres dans la structure du bilan d'exploitation
 - Les tendances (utilisation de prêts long terme ou renforcement des quotités de fonds propres pour les grands organismes ?)
 - Réflexions sur les dépôts de garantie

Loi ELAN

Durée : 2 jours Prix : 1 310 € HT Référence du stage : J.217
Lieu : Paris Dates : 28-29 juin 2020 • 15-16 octobre 2020

Restructurations, Ventes ... en Logement Social

OBJECTIFS

- Sensibilisation aux orientations de la Loi Élan.

PERSONNES CONCERNÉES

Promoteurs privés
Baillleurs sociaux
Responsables en urbanisme, aménagement ou foncier
Responsables de patrimoine
Maître d'ouvrage

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support pour les apports théoriques
Échanges interactifs
Cas pratiques, quiz...
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Juriste, consultant en droit immobilier. Diplômé de l'IEP.
Conseil des collectivités locales et de maîtres d'ouvrage

PROGRAMME

1. La restructuration : des regroupements aux fusions et circulation de capitaux
 - Formation ensemble de sociétés
 - Étude de leur compétence cadre stratégique commun
 - Ensemble de société constitué de coordination
 - Compétences capital, détail
 - Fusion
 - Création de filiales et nouvelles compétences
2. De la vente du logement locatif aux élargissement de compétences, à l'exonération du titre 2 de la Loi MOP
 - Développement de la vente des logements
 - Exonération du titre II de la Loi MOP
3. Les nouvelles compétences des commissions d'attributions de logement et la gestion des flux
 - Compétences de l'union d'économie sociale
 - Société anonymes intérêts collectives
 - Société de vente HLM
 - Caractéristiques
 - Compétences
 - Création d'un bail à mobilité

4. De l'extension de la colocation au développement de l'habitat inclusif pour les personnes en situation de handicap
 - Réforme des commissions d'attributions des logements et d'examen de l'occupation
 - Généralisation de la cotation de la demande
 - Réforme de l'hébergement
 - Habitat inclusif pour personnes handicapées et âgées
 - Mesure pour logement intermédiaire et accession sociale
 - BRI et BRS

NOUVEAU

Loi ELAN

Durée : 1 jour Prix : 730 € HT Référence du stage : J.219
Lieu : Paris Dates : 27 mars 2020 • 14 septembre 2020

Loi CLIMAT

Organismes de Foncier Solidaire et Bail Réel Solidaire (OFS & BRS)

OBJECTIFS

- Comprendre le cadre juridique et financier du BRS.
- Identifier les prérequis pour sécuriser le montage d'une opération en BRS.

PERSONNES CONCERNÉES

Responsables de programmes
Monteurs d'opérations,
Responsables développement
Directeur du Patrimoine

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support pour les apports juridiques
Échanges interactifs sur la base de l'expérience du formateur
Cas pratiques, quiz...
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Juriste, consultant en droit immobilier. Diplômé de l'IEP.
Conseil des collectivités locales et de maîtres d'ouvrage

PROGRAMME

1. Introduction
 - Connaître les grands principes de la commande publique et savoir les faire appliquer au profit des candidats concurrents
 - Différence avec certains contrats publics (autorisation d'occupation domaniale, bail emphytéotique administratif, SEMOP...)
 - Pouvoirs adjudicateurs - Entités adjudicatrices
2. Les marchés publics
 - Maîtriser les grands principes de l'ordonnance marchés publics, de la loi Sapin II, du décret du 25 mars 2016 (modifié par décret du 10 avril 2017)
 - a. Champ d'application et principes
 - Marchés de fournitures, services, travaux, marchés mixtes, contrats spéciaux (partenariat d'innovation, marché global de performance, marché de conception réalisation)
 - Marchés à bon de commande, accord cadre, prix ferme, prix révisable
 - Les avantages et les contraintes de chaque contrat en fonction des besoins du pouvoir adjudicateur (allotissement, marché global, définition du besoin, autorisation des variantes, options...)
 - b. Procédures de passation
 - Choix de la procédure (procédure adaptée, appel d'offres, marchés négociés, marchés sans publicité ni mise en concurrence, dialogue compétitif, concours ; calcul des seuils ; spécificités)

- La dématérialisation (DUME, coffre-fort électronique,)
- Choix des critères (sous-critères, pondération, méthode de notation)
- Examen des candidatures (capacités, groupements momentanés d'entreprise,)
- Choix de l'offre (irrégulière, inadaptée, inappropriée ; infructuosité, déclaration sans suite)
- c. Exécution
 - CCAG, CCTP, Encadrement de la sous-traitance
 - Ordres de services, fin du contrat (résiliations anticipées), modifications (avenant, travaux supplémentaires), pénalités, règlement (avances, acomptes, délais de paiement, retenu de garantie)
- 3. Les concessions
 - Champ d'application et principes
 - Passation, Exécution
- 4. Les contentieux
 - a. Contentieux de la passation
 - Référé précontractuel
 - Recours en annulation et/ou en indemnisation
 - b. Contentieux de l'exécution
 - Règlement amiable des litiges, réclamation préalable, délais de contestation, référé provision, recours indemnitaire, transaction

Durée : 1 jour
Lieu : Paris

Prix : 730 € HT
Dates : 25 mars 2020 • 10 septembre 2020

Référence du stage : J.436

VEFA et CPI (Contrat de Promotion Immobilière)

OBJECTIF

J.313A Vente en l'État Futur d'achèvement
• Connaître et comprendre le dispositif légal applicable à la VE.F.A.
• Savoir expliquer ce processus juridique de vente à un acheteur non juriste.
Il est possible de travailler sur les documents habituellement employés par l'entreprise qui a recours à vos services et ainsi de les commenter en illustration de la formation

J.313B Contrat de Promotion Immobilière

- Connaître les différents types de contrats immobiliers.
- Clarifier les régimes juridiques.
- Comprendre le CPI.

PERSONNES CONCERNÉES

Négociateurs, promoteurs, Agents commerciaux
Monteurs d'opération, développeurs fonciers, commercialisateurs

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support pour les apports théoriques
Échanges interactifs, cas pratiques, quiz...
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Ancien Professeur associé des universités de droit
Diplômé Notaire

PROGRAMME

- Introduction
- Promoteur
 - Obligations professionnelles et relations avec l'acquéreur
 - Présomption de connaissance des vices cachés, clauses abusives
 - Commercialisation d'un bien ancien et neuf :
 - Vente d'immeuble à construire, vente à terme, VEFA
 - VE.F.A. : secteur protégé, commercialisation publique
1. L'avant-contrat, le contrat préliminaire
- Son existence : obligation, forme, valeur, rétractation
 - Son contenu :
 - Consistance des biens, dépôt de garantie, fiscalité
 - Conditions suspensives de financement
 - Notice descriptive, délai entre ce contrat et la vente à venir
 - Délai d'exécution des travaux
2. L'acte de vente
- Sa forme : acte de vente, procuration, annexes, acte de dépôt de pièces
 - Son contenu : désignation du bien, absence de condition suspensive de prêt
 - Garanties du prêteur de l'acheteur
 - Les frais d'acte : Quels sont-ils ? Qui les paie ?
 - Fiscalité de l'acte, taxe foncière, autorisations d'urbanisme
 - Permis de construire modificatif entre l'avant-contrat et la vente
 - Promoteur syndic bénévole de l'immeuble construit

J.313A

- Garanties financières d'achèvement des travaux
- Diagnostic : établissement, paiement
- Notification du projet VE.F.A, réception d'immeuble
- Livraison de l'immeuble à l'acheteur
- Garanties liées à la construction, responsabilité du constructeur

1. Schémas juridiques liés à la construction d'un immeuble
- Tous corps d'état séparés, entreprise générale
- MOA déléguée, contrat de promotion immobilière

2. Le contrat de promotion immobilière (C.P.I.)
 - Éléments constitutifs
 - Missions : réalisation d'un programme et gestion l'opération
 - Pouvoir de représentation du promoteur
 - Modalités financières : prix, rémunération promoteur

- Régime général du C.P.I.
 - Forme : un écrit, un écrit authentique ?
 - Obligations des parties : promoteur, maître d'ouvrage
 - Cession du contrat de promotion immobilière
 - Responsabilités : promoteur et maître d'ouvrage
 - Assurances

- Avantages et inconvénients du C.P.I. pour un maître d'ouvrage
- Les clauses principales du contrat de promotion immobilière
 - Prix, autorisations administratives, assurances,
 - Travaux modificatifs et supplémentaires, délai de livraison
 - Pénalités de retard, achèvement, travaux des preneurs

Durée : 2 jours
Lieu : Paris

Prix : 1310 € HT
Dates : 22-23 juin 2020 • 8-9 octobre 2020

Référence du stage : J.313

Commande publique d'un projet immobilier étape par étape

OBJECTIFS

- Identifier les acteurs et leurs rôles.
- Maîtriser les étapes d'un marché public.
- Connaître le nouveau cadre réglementaire.
- Comprendre la réforme et ses impacts.

PERSONNES CONCERNÉES

Responsables de services travaux, personnel des services marchés, conducteurs d'opérations et de travaux, rédacteurs de marchés

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Apports théoriques illustrés de cas pratiques
Échanges entre le formateur et les participants
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Avocat associé
Droit Public des Affaires
Droit Urbanisme et Environnement

PROGRAMME

1. Introduction
 - Connaître les grands principes de la commande publique et savoir les faire appliquer au profit des candidats concurrents
 - Différence avec certains contrats publics (autorisation d'occupation domaniale, bail emphytéotique administratif, SEMOP...)
 - Pouvoirs adjudicateurs - Entités adjudicatrices
 - Identifier les acteurs et leurs rôles
2. Les marchés publics
 - Comprendre les grands principes de l'ordonnance marchés publics, de la Loi Sapin II, du décret du 25 mars 2016 (modifié par décret du 10 avril 2017)
 - a. Champ d'application et principes
 - Marchés de fournitures, services, travaux, marchés mixtes, contrats spéciaux (partenariat d'innovation, marché global de performance, marché de conception réalisation)
 - Marchés à bon de commande, accord cadre, prix ferme, prix révisable
 - Les avantages et les contraintes de chaque contrat en fonction des besoins du pouvoir adjudicateur (allotissement, marché global, définition du besoin, autorisation des variantes, options...)
 - b. Procédures de passation
 - Choix de la procédure (procédure adaptée, appel d'offres, marchés négociés, marchés sans publicité ni mise en concurrence, dialogue compétitif, concours ; calcul des seuils ; spécificités)

- dialogue compétitif, concours ; calcul des seuils ; spécificités)
- La dématérialisation (DUME, coffre-fort électronique,)
- Choix des critères (sous-critères, pondération, méthode de notation)

- Examen des candidatures (capacités, groupements momentanés d'entreprise,)
- Choix de l'offre (irrégulière, inadaptée, inappropriée ; infructuosité, déclaration sans suite)

- c. Exécution
 - CCAG, CCTP, Encadrement de la sous-traitance
 - Ordres de services, fin du contrat (résiliations anticipées), modifications (avenant, travaux supplémentaires), pénalités, règlement (avances, acomptes, délais de paiement, retenu de garantie)

3. Les concessions
 - Champ d'application et principes
 - Passation, Exécution
4. Les contentieux
 - a. Contentieux de la passation
 - Référé précontractuel
 - Recours en annulation et/ou en indemnisation
 - b. Contentieux de l'exécution
 - Règlement amiable des litiges, réclamation préalable, délais de contestation, référé provision, recours indemnitaire, transaction

Durée : 2 jour
Lieu : Paris

Prix : 1310 € HT
Dates : 11-12 juin 2020 • 1^{er}-2 octobre 2020

Référence du stage : J.214B

Rôle de l'Assistant en Maîtrise d'Ouvrage

OBJECTIFS

- Recenser les différents intervenants liés à l'acte de construire (leur rôle).
- Appréhender les différentes phases d'une opération immobilière.
- Identifier les tâches du processus construction (de la formalisation du programme à la livraison).
- Assurer le suivi juridico-administratif et financier d'un dossier construction, maintenir un niveau d'information adéquat.
- Repérer les documents techniques d'une construction et archiver les documents indispensables à la vie du bâtiment.
- Gérer et assurer les relations internes et externes.

PERSONNES CONCERNÉES

Tout collaborateur d'organismes acteurs de l'immobilier public ou privé, ayant à assurer le suivi technico-administratif d'une opération immobilière
Assistants et secrétaires de directeur ou responsable de programmes

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support pour les apports théoriques
Échanges interactifs, cas pratiques, quiz...
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Spécialiste de l'immobilier, expert en évaluation immobilière à la Cour d'Appel de Versailles

PROGRAMME

1. Rôle des différents intervenants à l'acte de bâtir
 - Maître d'Ouvrage, AMO, MOD, promoteur : mission, responsabilité et domaine d'intervention
 - Maître d'œuvre : l'architecte, les BET, l'OPC
 - Géomètre, Bureaux d'étude de sol, recherche de pollution
 - Bureau de contrôle, Coordonnateur SPS, intervenants HQE
 - Entrepreneur, sous-traitants ou cotraitants, intervenants spécialisés
 - Agent immobilier, notaire, assureur, banquier.
2. Les grandes étapes du montage d'une opération
 - a. La première étape : la maîtrise du terrain
 - Réservation du terrain, avants contrats.
 - Audits techniques, réglementaires, juridiques.
 - Différents schémas juridiques régissant la constructibilité.
 - Études de marché, opportunité de réaliser l'opération, esquisses
 - Délais prévisibles de montage d'une opération
 - Réalisation premier diagnostic financier
 - Décision de faire : structures internes d'engagement
 - b. La deuxième étape : la conception
 - Programme du Maître d'Ouvrage et sa responsabilité.
 - Choix de la maîtrise d'œuvre et autres prestataires de service.
 - Autorisations d'urbanisme, études techniques : APS, APD...

- Bilan de l'opération, dossier de financement, GFA
- Choix des entreprises, passation des marchés, assurances DO...
- Commercialisation, grands principes de la VEFA, CPI
- Commercialisateur, vente assise debout, à terme, garanties locatives

- c. La troisième étape : la réalisation
 - Chantier et son organisation, obligations du Maître d'Ouvrage.
 - Suivi des travaux, réunions de chantier, suivi des avis du bureau de contrôle et du SPS
 - Démarche qualité, différents labels HQE, BREEAM, BEPOS...
 - Suivi des dossiers acquéreurs, appels de fonds
 - Fin des travaux, réception de l'ouvrage, garantie parfait achèvement
 - La livraison aux occupants (locataire ou acquéreur)

- d. La quatrième étape : la fin de l'opération
 - Liquidation de l'opération, bilan de l'opération
 - Archivage du dossier construction : quoi archiver ?
 - Fonctionnement de la DO en cas de sinistre
 - Différents contentieux d'une opération de construction
 - Gestion des contrats de maintenance de l'immeuble construit

Durée : 3 jours

Prix : 1 850 € HT

Référence du stage : J.214A

Lieu : Paris

Dates : 25-26 mars 2020 • 14-15 décembre 2020

Argumenter avec conviction son projet immobilier ou d'aménagement

OBJECTIFS

- Comprendre les rouages de la communication pour bien préparer son intervention.
- Appréhender les techniques de préparation pour développer ses qualités de communicant.
- Savoir capter l'auditoire pour convaincre avec détermination.

PERSONNES CONCERNÉES

Chargés de montage d'opérations immobilières et leur Responsable de Programmes

MÉTHODOLOGIE

Présentations des principes théoriques et pratiques
Exercices et cas pratiques de prise de parole avec micro
Échanges interactifs
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Expert en montage d'opérations immobilières et d'aménagement

PROGRAMME

1. Préparer son intervention
 - Identifier les rôles, statuts et positionnements de son auditoire
 - Répertoire et hiérarchiser les attentes de l'auditoire
 - Détecter les soutiens et opposants potentiels au projet
 - Déterminer les points forts et sensibles du projet / demande formulée.
 - Arguments à développer :
 - Présentation
 - Réponse aux questions
 - Plan de l'intervention et le scénario : Qui, quand et comment
 - La préparation du support : les fondamentaux et les pièges à éviter
 - Les diapositives (power point), vidéo, maquette
 - Les planches de présentation
 - Les échantillons
 - Les documents
 - Le matériel à utiliser : comptabilité PC/vidéo, câble et adaptateurs, connexion wifi, backup, écran de veille
 - Anticiper les réponses aux questions, préparer les réponses avec éventuellement un complément de support
2. Réussir son intervention
 - Bien se préparer et savoir gérer son stress
 - Les différentes formes de répétition : individuelle et collective, avec ou sans déplacement, avec ou sans accessoires ; très

- important à plusieurs pour éviter les « blancs ».
- Comment se préparer, la tenue, la gestion du trac.
 - Exercices de respiration, de diction et de placement de la voix avant d'entrer en « scène »
 - Le repérage des lieux et la mise en place du matériel de présentation pour éviter tout cafouillage.
 - La posture à adopter, debout, assise, avec pupitre, avec micro etc.
 - Repérer et éliminer les mouvements parasites lors de la prise de parole.
 - Projeter sa voix, maîtriser son rythme, placer son regard, garder l'attention.
 - Les imprévus, les trous, les questions « surprises », comment gérer ?
 - Selon le nombre de participants : étude de cas et exposés, points forts et points à améliorer
 - Introduction de facteurs de stress : questions pièges, réactions déstabilisantes
 - Les fondamentaux d'une présentation réussie : points clés, classement, mise en perspective

Durée : 1 jour

Prix : 730€ HT

Référence du stage : R.47

Lieu : Paris

Dates : 27 avril 2020 • 16 novembre 2020

Mieux comprendre la dommages-ouvrage

OBJECTIFS

- Comprendre la réglementation en cours applicable en dommages-ouvrage.
- Intégrer la jurisprudence récente pour mieux maîtriser la souscription des contrats.
- Intégrer la gestion des sinistres amiables et contentieux.

PERSONNES CONCERNÉES

Responsables de projets d'opération de construction, promoteurs, gestionnaires de sinistres ayant la connaissance des fondamentaux sur la responsabilité des constructeurs et la dommages-ouvrage et une première expérience professionnelle de la gestion des sinistres

PRÉREQUIS

Professionnel disposant d'une première approche en immobilier

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support pour les apports théoriques
Échanges interactifs
Cas pratiques, quiz...
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Consultant formateur en assurance
Gérant de cabinets de courtage d'assurances

PROGRAMME

- Introduction
1. Définir la police dommages ouvrage
 1. Situer la gestion de la DO dans le temps
 1. Réunir les outils nécessaires pour une gestion équilibrée des coûts
 1. Assurer les ouvrages « soumis » en habitation et hors habitation
 - Souscrire la dommages-ouvrages dans le cas de travaux neufs
 - Cerner les travaux sur existants à assurer en dommages-ouvrage
 - Synthétiser les assurances construction avant réception
 2. Cerner les assurances des éléments d'équipement
 - La garantie des éléments indissociables
 - La garantie des éléments dissociables à vocation de fonctionner
 - La garantie des éléments dissociables inertes
 3. Régulariser le contrat pour une gestion des sinistres efficace et un bon rapport sinistres / primes
 - Choisir des entreprises assurées pour leurs activités déclarées
 - Fournir les attestations des constructeurs à la date de la

DOC

- Définir les techniques courantes des constructeurs
- Lever les réserves portées dans le rapport de fin de travaux du bureau de contrôle
- Fournir le PV de réception et lever les réserves
- Fixer le coût définitif de la construction
- 4. Distinguer les garanties avant et après réception
 - Synthétiser les assurances avant réception
 - L'assurance des désordres réservés à la réception
 - L'assurance obligatoire des désordres de nature décennale
 - L'assurance facultative de garantie de bon fonctionnement
 - L'assurance facultative des immatériels consécutifs
- 5 Gérer les sinistres depuis la réception
 - La déclaration amiable légale et conventionnelle
 - La gestion à l'ouverture du sinistre des refus de garantie
 - La mise en place de l'expertise contradictoire (les conventions)
 - Le règlement de l'indemnité due
 - La gestion des sinistres par le syndicat de copropriété

Durée : 2 jours

Prix : 1310€ HT

Référence du stage : J222

Lieu : Paris

Dates : 18-19 juin 2020 • 15-16 octobre 2020

Appliquer la garantie et l'assurance des constructeurs non-réalisateurs

OBJECTIFS

- Comprendre l'articulation des différentes assurances-construction.
- Sécuriser ses recours dès la phase de la réception.
- Savoir mettre en œuvre la garantie CNR (Constructeur non réalisateur).
- Pouvoir mobiliser l'assurance Dommage-Ouvrage quand elle existe.
- Organiser les recours envers les constructeurs et sous-traitants ou sa défense.
- Gérer le sinistre de bout en bout.

PERSONNES CONCERNÉES

Gestionnaires, service contentieux
Promoteurs, CMistes, maîtres d'ouvrage, MOD, maîtres d'œuvre, architectes, constructeurs, bureaux d'études

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Apports théoriques et juridiques
Étude de cas
Échanges entre les stagiaires et l'intervenant

ANIMATION

Consultant formateur en assurance.
Gérant de cabinets de courtage d'assurances

PROGRAMME

- Introduction
- Différents intervenants d'une opération de construction
 - Loi Spinetta, organisatrice de l'assurance-construction
 - Responsabilités maître d'œuvre, constructeurs et sous-traitants
1. Tout commence par une bonne réception
 - Rappel sur les dommages avant réception
 - Tous Risques Chantier, appel à la Dommage Ouvrage
 - Conditions d'une bonne réception :
 - Délais, forme (selon la norme NF P 03-001)
 - Vices et non-conformités apparents
 - Retenue de garantie, garantie de paiement
2. Le sort des Constructeur Non Réalisateurs
 - Les différents CNR :
 - Vendeur d'immeubles à construire
 - Promoteur, constructeur de maisons individuelles
 - Mandataire, vendeur d'ouvrage après achèvement
 - B2 L'obligation décennale et l'assurance (ou clause) CNR
 3. Le cas général de mise en œuvre de la Dommage Ouvrage
 - Une assurance de préfinancement... et de recours
 - Délais à respecter par le maître d'ouvrage pour ses recours
 - Points essentiels de la DO :
 - Solidité et impropriété
 - Existants, dommages intermédiaires
 - Désordres futurs ou évolutifs
- L'expertise Dommage Ouvrage

- Caractère contradictoire, opposabilité aux constructeurs (expertise AFAC pour compte commun)
4. La responsabilité contractuelle des constructeurs :
 - Conditions de mise en œuvre au regard de l'art 1792 du Code Civil
 - Cas particulier des fabricants d'EPERS
 - Garantie de parfait achèvement
 - Dommages réservés contre dommages révélés après réception
 - Comment coexiste-t-elle avec la Dommage Ouvrage ?
 - Garantie de bon fonctionnement
 - Notion d'éléments dissociables
 - Responsabilité décennale :
 - Présomption de responsabilité, immixtion du maître d'ouvrage
 - Force majeure, obligation in solidum
 - Rappels sur les délais et les interruptions
 5. La responsabilité délictuelle des constructeurs :
 - Travaux et « Inconvénients anormaux de voisinage »
 - L'entrepreneur considéré comme « voisin occasionnel »
 - Action du maître d'ouvrage contre l'entrepreneur
 6. La réparation du préjudice :
 - Principes généraux
 - Cas des travaux procurant amélioration
 - Cas des réparations non efficaces

Conclusion :

- L'action en référé-expertise, porte d'entrée de la procédure
- 10 règles d'or à retenir

Durée : 2 jours

Prix : 1 310 € HT

Référence du stage : J.220

Lieu : Paris

Dates : 18-19 mai 2020 • 6-7 octobre 2020

Prévenir et gérer les désordres en assurance construction et rénovation

OBJECTIFS

- Comprendre la réglementation en cours applicable en dommages-ouvrage.
- Intégrer le cadre juridique de l'assurance dommages ouvrage.
- Comprendre la problématique des responsabilités dans le domaine de la construction.
- Prévenir les risques liés à ces responsabilités.
- Savoir mettre en œuvre la garantie dommages ouvrage.
- Développer un œil critique sur les dossiers en cours pour définir les modalités internes à mettre en œuvre pour sécuriser l'activité.

PERSONNES CONCERNÉES

Responsables de projets d'opération de construction, promoteurs, gestionnaires de sinistres ayant la connaissance des fondamentaux sur la responsabilité des constructeurs et la dommages-ouvrage et une première expérience professionnelle de la gestion des sinistres

PRÉREQUIS

Connaitre les bases réglementaires de l'assurance construction

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Cas pratiques et échanges de cas réels entre stagiaires
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Consultant formateur en assurance
Gérant de cabinets de courtage d'assurances

PROGRAMME

1. Prévenir les désordres : les bases de l'assurance en phase- travaux
 - Se protéger pendant les travaux
 - RCMO, TRC, TRME, clause CNR
 - Assurances des constructeurs
 - Responsabilité constructeurs (art 1792 du C Civil)?
 - Sous-traitants et attestations des constructeurs
 - Garanties après réception
 - Cas désordres certains, futurs, évolutifs
 - Garantie PA, de bon fonctionnement, décennale
 - Assurance des immatériels consécutifs
 - Cas particulier désordres avant réception
 - Cas de la réception avec réserves
- Difficultés de l'assurance travaux
 - Travaux neufs
 - Assurances des éléments d'équipement
 - Sort des dissociables dans le contrat
 - Rénovation
 - Question des existants : déclaration au contrat
 - Sort pour les existants ? Art 243-1-1 Code Ass
 - Les sinistres hors DO
2. Gérer les désordres : sinistres, expertise et recours
 - Rappel sur le sinistre
 - Notion de dommage pécuniaire
 - Assurances de R.C. /les Dommages directs

- Notion de subrogation et de S/P
- Attention aux prescriptions
- Sinistre bien réglé=une bonne souscription
- La déclaration de sinistre
 - Délais de déclaration, forme
 - Calendrier du dossier sinistre
 - Sinistres multiples : faut-il re-déclarer ?
 - Principaux refus de la compagnie à l'ouverture du sinistre
- Les conventions de sinistres inter-assureurs
 - Pourquoi des conventions ? Cas des compagnies non signataires.
 - La convention CRAC (Assurance Construction)
 - La nouvelle convention IRSI (Immeubles) : point détaillé
 - Les autres conventions
- L'expertise
 - L'absence d'expertise pour les petits dossiers
 - La récusation possible de l'expert
 - Caractère contradictoire (et conséquences)
 - Expertises, préliminaire et définitive
 - Expertise unique et expertise contradictoire
- Le règlement de l'indemnité
 - Délai, assiette
- La voie judiciaire
 - Obligation d'une démarche amiable préalable
 - Rappel sur la force probante du rapport expertal
 - Comment utiliser la jurisprudence ?

Durée : 2 jours

Prix : 1 310 € HT

Référence du stage : J.221

Lieu : Paris

Dates : 15-16 juin 2020 • 26-27 novembre 2020

Optimiser la gestion des sinistres en dommages-ouvrage

OBJECTIFS

- Cerner les sinistres à déclarer susceptibles d'être couverts.
- Comprendre la pratique actuelle des assureurs pour assurer efficacement le suivi des dossiers.
- Contourner les refus de garantie pour éviter les procédures contentieuses.

PERSONNES CONCERNÉES

Gestionnaires débutants souhaitant appréhender la gestion des sinistres : maîtres d'ouvrage publics, privés tels promoteurs, AMO, gestionnaires de patrimoine, syndicats de copropriété, responsables maintenance, maîtres d'œuvre, constructeurs réalisateurs.
Gestionnaires d'ouvrages de maisons individuelles, d'immeubles en copropriété, d'immeubles locatifs

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Alternance études des textes légaux applicables et cas pratiques par thèmes / Cas pratiques, quiz...
Échanges de cas réels entre stagiaires
Support pour les apports théoriques
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Consultant formateur en assurance
Gérant de cabinets de courtage d'assurances

PROGRAMME

- Introduction
- Définir les trois étapes de gestion de la dommages ouvrage
 - Disposer des outils indispensables pour une gestion efficace
1. Cerner la notion d'ouvrage soumis en dommages ouvrage
 - La garantie des travaux neufs selon l'art L 243-1-1 c ass
 - La garantie des désordres subis par les existants du fait des travaux neufs : la loi et la convention de septembre 2005
 2. Distinguer les garanties des sinistres avant et après réception
 - La prise en charge des sinistres avant réception, une exception
 - Le sort des désordres dans le cadre de la garantie de parfaitement
 - L'assurance obligatoire des désordres actuels, futurs, évolutifs
 - Le revirement de la jurisprudence des équipements dissociables
 - L'assurance des immatériels consécutifs à un dommage garanti

3. Gérer les désordres en fonction du coût du sinistre
 - Distinguer l'expertise légale et conventionnelle des désordres
 - Bénéficier de l'indemnité proposée sans expert et avec expert
 - Exiger la réparation efficace des désordres dans les délais légaux
4. La gestion des sinistres hors dommages-ouvrage
 - Mettre en cause les constructeurs responsables et leurs assureurs sur la base de la garantie décennale ou du bon fonctionnement
 - Réclamer la prise en charge des désordres intermédiaires sur la base de la responsabilité contractuelle des constructeurs

Durée : 2 jours

Prix : 1 310 € HT

Référence du stage : J.223

Lieu : Paris

Dates : 30 mars 2020 • 20 novembre 2020

Qu'est-ce qu'un bâtiment ?

OBJECTIFS

- Acquérir le vocabulaire lié au bâtiment pour mieux communiquer avec les professionnels de la construction.
- Comprendre l'univers des marchés de travaux.
- Comprendre la logique élémentaire de la conception d'un ouvrage et des techniques de mise en œuvre.

PERSONNES CONCERNÉES

Quelle que soit votre fonction dans le secteur immobilier (personnel administratif, financier, technique ou commercial), vous êtes amené à collaborer avec des techniciens du bâtiment dont le langage ne vous est pas toujours familier
Personnes en réorientation désirant élargir leurs connaissances dans la filière immobilière

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support pour les apports théoriques concernant la réglementation
Présentation de cas concrets rencontrés
Échanges interactifs
Visite de chantier (avec autorisation de l'employeur pour le déplacement)
Cas pratiques, quiz...
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Architecte DPLG urbaniste, Expert judiciaire

PROGRAMME

Ensemble nous allons construire un bâtiment : à cette occasion, seront rendues plus claires et attractives les notions de construction, vous permettant ainsi d'accéder au « langage bâtiment ». À travers cet exemple concret d'une réalisation suivie depuis les fondations jusqu'au second œuvre, chaque composant est explicité sous l'angle de sa logique constructive. Des « bonus » sont prévus tout au long du stage sur des points clés, par exemple la lecture de plans.

1. Introduction : environnement de l'activité bâtiment
 - Communiquer : les langages des professionnels du bâtiment.
 - Les acteurs du marché de travaux,
 - Les principes de conception et d'organisation des bâtiments.
2. Sols, fondations et assainissements
 - Principes généraux, étude et impacts du rapport de sols.
 - Les terrassements : remblais, déblais, décapage : les fouilles
 - Les fondations : les fondations superficielles, profondes ou spéciales / les techniques de mise en œuvre
 - L'assainissement : réseaux séparatifs et unitaires, l'assainissement individuel
3. La structure
 - Les murs : définition et rôle des différents types de murs, les

matériaux utilisés et leur mise en œuvre

- Les planchers et dallages : coulés en place, prédalles, hourdis, bacs...
 - Les escaliers : éléments dimensionnels, maçonnerie, béton armé, bois, métallique
 - Les charpentes : bois (traditionnelles et préfabriquées), métalliques
4. La couverture
 - Les couvertures : les matériaux utilisés et leur mise en œuvre
 - Les toitures-terrasses : conception et recommandations
 5. Les corps d'état
 - Notion de clos et de couvert. Isolation thermique intérieure et extérieure, menuiseries intérieures et extérieures, plomberie, électricité, chauffage, cloisons, revêtements de sol, peinture...

Les bonus :

- Les différentes garanties de la construction,
 - Pièces administratives techniques et règles de l'art.
 - Lecture et compréhension de plans,
 - Qu'est-ce qu'un bâtiment BBC, HQE ou BEPOS ?
 - Visite de chantier (ou vidéo)
- En fin de stage : visite commentée d'un bâtiment BBC en construction, visite prévue en fonction des opérations disponibles.

Durée : 4 jours

Prix : 2 370 € HT

Référence du stage : T.0

Lieu : Paris

Dates : 12-13-19-20 mars 2020 ● 8-9-15-16 octobre 2020

Pathologies et solutions techniques dans le bâtiment

OBJECTIFS

- Analyser les désordres affectant les bâtiments (fondations, structures, façades et toitures).
- Diagnostiquer les causes des sinistres.
- Définir et mettre en œuvre les réparations.

PERSONNES CONCERNÉES

Techniciens des maîtres d'œuvre, chargés d'opération, bureaux d'études et entreprises, gestionnaires d'immeubles, chargés de site, syndics, administrateurs de biens, chargés de maintenance, rédacteurs des compagnies d'assurance

PRÉREQUIS

Collaborateur avec une première expérience dans le bâtiment.

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support pour les apports théoriques concernant la réglementation.
Présentation de cas concrets rencontrés
Étude de cas
Débat interactif et jurisprudence
Cas pratiques, quiz...
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Architecte DPLG urbaniste, Expert judiciaire
Formateur en Construction Bâtiments pour les lots G0, fondations, et corps d'état secondaires

PROGRAMME

1. Introduction : Structure du bâtiment et gros œuvre charpente
 - Méthodologie, principes du diagnostic
 - Responsabilités des acteurs
 - Rappels statistiques par types de sinistres et de bâtiments
2. Gros œuvre, Tassements principaux
 - Tassements : principe et origines
 - Confortement des sols d'assise et relevage de dallages, reprises en sous œuvre
 - Étude de cas d'un sinistre liés aux fondations
 - Pathologie des bétons, carbonatation et oxydation des bétons
 - Réparation des structures en béton armé.
3. Pathologie des murs anciens
 - Humidité ascensionnelle, murs en pierres diagnostic et réparation
4. Charpente
 - Planchers bois et métal : désordres liés à la typologie,
 - Planchers, altérations courantes, déformations et impact sur la structure - reprise par plancher béton connecté
 - Pans de bois, charpente : exposition et prévention, parasites, dispositions anti termites
5. L'enveloppe, le clos et le couvert
 - Couvertures traditionnelles : méthode de diagnostic,
 - Étanchéité des toits terrasses, façades, enduits et revêtements
 - Menuiseries extérieures, reprises, baies,
 - Isolation, façade et ponts thermiques,
 - Fissures et imperméabilisation des façades
6. Introduction : Équipement technique et aménagement 2nd œuvre
7. Aménagements intérieurs second œuvre

- Cloisons : désordres dus à la mise en œuvre - liaison avec gros œuvre - revêtements de sols : classement U.P.E.C. - Revêtements de mur
- 8. Chauffage - Ventilation - Climatisation
 - Chauffage : Entartrage, corrosion, boue, production E.C.S. - distribution - dilatation - acoustique
 - Ventilation : Ventilateurs et réseaux (conduit d'air, clapets coupe-feu, bouche et grille d'extraction) VMC
 - Climatisation : Installations de production de froid, équipements de diffusion réseaux et conduits d'air
- 9. Plomberie
 - Pathologie des matériaux - erreurs de conception - dimensionnement - compatibilité des métaux - traitement de l'eau - réseau E.C.S.
- 10. Autres équipements
 - Ascenseur et monte-charge : Installations spécifiques / appareils de levage.
 - Sécurité incendie : extinction auto à eau, colonne sèche et humide, extincteurs
 - Sureté anti-intrusion : contrôle d'accès, barrières.
 - Portes de garage battantes basculantes
 - Électricité courant fort (Armoire TGBT, divisionnaires, réseau éclairage PC)
 - Groupe électrogène et équipements connexes - Électricité courant faible

Durée : 4 jours

Prix : 2 370 € HT

Référence du stage : T.5

Lieu : Paris

Dates : 28-29 mai & 22-23 juin 2020 ● 10-11-17-18 décembre 2020

Détecter les risques techniques dans un immeuble d'habitation

OBJECTIFS

- Réaliser un contrôle visuel.
- Savoir identifier les désordres techniques à l'intérieur et à l'extérieur des immeubles.
- Connaître les organes de sécurité au sein d'un immeuble collectif à usage d'habitation.
- Étudier les risques techniques : leur fréquence, leur gravité (risque de chute, risque d'incendie et d'explosion).
- Connaître les causes et prendre les mesures de prévention et/ou conservatoires.
- Acquérir une meilleure connaissance du support bâti et des équipements.
- Maîtriser le vocabulaire technique utilisé.
- Apprécier l'état des éléments et les causes de désordre.
- Classifier l'importance des interventions sur le patrimoine.

PERSONNES CONCERNÉES

Responsables d'entretien du patrimoine, chargés d'entretien du patrimoine

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Lecture commentée des textes réglementaires et mises en application
Présentation par vidéo projection des différentes situations
Exercice pratique d'identification de matériels et équipements
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Auditeurs référent « HQE Exploitation » spécialiste des audits d'acquisitions. Formateur, avec expérience en bureau de contrôle.

PROGRAMME

1. Le cadre de la surveillance technique
 - Immeuble : complexité de construction et points faibles
 - Contrôles obligatoires (chaufferie, conduit de fumée, extincteurs...)
 - Règlement d'habitation et sanitaire départemental
 - Accessibilité Habitation et ERP niveau 5
 - Travaux : entretien, maintenance, réparation
 - Règles de sécurité incendie, gaz, électrique
 - Responsabilités du bailleur
2. La surveillance des parties communes
 - Vision générale de l'immeuble et premières constatations (ancien/neuf)
 - Parties communes : hygiène et sécurité
 - Surveillance générale : qui fait quoi ? (implications, responsabilités)
 - Sécurité des lieux et des personnes
 - Délégation du contrôle, contrôles périodiques
 - Contenu des documents à remplir par les assistants techniques
 - Signalisation d'urgence (affichage, balisage des zones de danger)
 - Surveillance des dispositifs de sécurité (ferme-portes, accès terrasses)

3. L'approche des corps d'état et du vocabulaire technique
 - Gros œuvre : façades, baies, terrasses, toitures
 - Parties privatives extérieures
 - Parties communes intérieures
 - Sous-sols, locaux techniques, garages, parkings
 - Différentes menuiseries, systèmes de ventilation
 - Les circuits eau froide, eau chaude, chauffage
4. L'approche des désordres : Check-list
 - Dysfonctionnements de l'ascenseur
 - Manque d'éclairage
 - Défauts de clôtures, obstacles, stationnement
 - Défaut de tri sélectif, les encombrants
 - Manque de chauffage
 - Intempéries et conséquences
 - Dégradations espaces verts, aires de jeux
 - Encombrement des gaines techniques
 - Canalisations
5. Les mesures à prendre et la procédure interne
 - Recherche des points de coupure
 - « Réflexes » à développer pour le personnel de proximité
 - Rondes de surveillance, transmission d'information à la hiérarchie
 - Identification des dysfonctionnements
 - Suites données aux dysfonctionnements

Durée : 2 jours

Prix : 1 310 € HT

Référence du stage : T.6

Lieu : Paris

Dates : 27-28 février 2020 ● 23-24 novembre 2020

Diagnostics techniques : Plomb, Amiante, Termites, Mérules

OBJECTIFS

- Positionner l'auditeur en tant que maître d'ouvrage et lui présenter les responsabilités qu'il encourt.
- Apprécier les risques liés aux diverses infections et pollutions actuelles.
- Apprendre à connaître et à respecter le cadre de la législation en vigueur.

PERSONNES CONCERNÉES

Maîtres d'ouvrage
Assistants maître d'ouvrage
Monteurs d'opérations immobilières
Conducteurs d'opération

PRÉREQUIS

Tout professionnel conduit à gérer un projet immobilier

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Exposés théoriques concernant la réglementation
Présentation de cas concrets rencontrés
Débat interactif et jurisprudence
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Expert près la cour d'Appel de Paris - Formateur agréé en coordination Sécurité et Protection de la Santé, certifié à la formation « repérage de l'amiante dans les bâtiments », ingénieur en prévention des risques professionnels

PROGRAMME

1. L'amiante
 - Textes réglementaires et obligations (santé publique - travail)
 - Les diagnostics et contrôles périodiques
 - Les risques encourus
 - Le traitement de l'amiante
 - La gestion des D.T.A.
2. Les termites et les insectes xylophages
 - Textes réglementaires et obligations
 - La contamination géographique
 - Le diagnostic parasitaire des immeubles
 - Les traitements curatifs et préventifs
3. La légionellose
 - Textes réglementaires et obligations
 - Les différents types de contamination
 - Mesures de lutte et de prévention
4. Le plomb
 - Textes réglementaires et obligations
 - Obligations du propriétaire
 - Mesures préventives et curatives

5. Les mérules
 - Définition de Mérieux
 - La prolifération
 - Les constats et les causes
 - Le traitement des mérules
 - Les conséquences
 - Autres principes de champignons

Durée : 2 jours
Lieu : Paris

Prix : 1 310 € HT
Dates : 4-5 juin 2020 • 1^{er}-2 décembre 2020

Référence du stage : A.10

Humidité et solutions dans les logements

OBJECTIFS

- Connaître les principales pathologies d'un bâtiment (gros œuvre et second œuvre).
- Savoir qualifier l'intensité du phénomène et de la dégradation.
- Les décrire pour transmettre l'information.
- Déceler ce que chaque pathologie peut engendrer.
- Mettre en place les diagnostics et études nécessaires au traitement des problèmes identifiés.

PERSONNES CONCERNÉES

Techniciens, responsable de site, gestionnaire d'immeuble

PRÉREQUIS

Avoir une connaissance du vocabulaire technique de base

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Exposés
Cas concrets de photos, explications par schémas et fiches pathologie
Examen de cas concret amené par les participants
Échanges interactifs
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Formatrice en approche technique du bâtiment

PROGRAMME

1. Le gros œuvre : fissures et infiltrations
 - Les terrains et systèmes de fondation
 - Lecture des désordres des fondations
 - Cause des désordres
 - Les remèdes à l'ascension capillaire
 - Les murs et façades légères
 - Les différents types de fissures
 - Les pathologies des façades légères
 - Défauts d'étanchéité
 - Couverture et toiture
 - Infiltration, condensation des couvertures
 - Pathologie des toitures-terrasses
 - Déformation des charpentes
 - Les 5 grandes causes d'humidité
2. Le second œuvre : déformations, défauts
 - Les enduits :
 - Choix des revêtements de façade suivant leur fonction
 - Pathologie des enduits : défauts techniques et défauts esthétiques
 - Les menuiseries extérieures :
 - Les fenêtres et portes extérieures : infiltrations, déformations et vieillissement

- Les cloisons, menuiseries intérieures et faux plafond :
 - Les principales caractéristiques
 - La sécurité incendie
 - L'isolation phonique
- Les escaliers :
 - Les désordres et la sécurité
- Les différents revêtements sol :
 - Classements
 - Pathologies des revêtements de sol
- Les différents revêtements muraux :
 - Classements
 - Pathologies des revêtements muraux
 - Les peintures
- 3. Les équipements : effets de l'humidité
 - Pourquoi la ventilation ?
 - Condensation dans les logements
 - Fuites des réseaux
 - Corrosion des circuits
- 4. Les installations électriques : sécurité

Durée : 2 jours
Lieu : Paris

Prix : 1 310 € HT
Dates : 16-17 mars 2020 • 14-15 septembre 2020

Référence du stage : T.4

Étanchéité des toitures terrasses et façades

NOUVEAU

OBJECTIFS

- Permettre d'orienter les travaux de réhabilitation sur un patrimoine existant.
- Rappeler les bonnes questions à se poser avant intervention.
- Avoir les bons réflexes pour anticiper et éviter la dégradation d'un bâtiment.
- Savoir identifier les risques de dégradations.
- Être en mesure d'apporter un conseil sur l'identification des risques (locataires / propriétaires).

PERSONNES CONCERNÉES

Chargés d'opérations immobilière.
Responsables d'exploitation immobilière.
Pilote d'exploitation immobilière.

PRÉREQUIS

Disposer des connaissances liées à pathologie et aux désordres des bâtiments

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Manuel de formation pour les apports théoriques illustrés par de très nombreux cas pratiques
Exercices d'application et mises en situation,
Échanges interactifs autour de cas pratiques
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Formateur spécialiste en travaux d'étanchéité, super structures, infrastructures

PROGRAMME

1. Intérêt de conserver les existants
 - Étude des contraintes liées à la conservation
 - Intérêt des existants
 - Inconvénients de la conservation en place
 - Sécurité et protection du chantier pour éviter les risques d'accident
2. Désordres spécifiques des toitures-terrasses
 - Mouvements des supports en béton, bois, fer ...
 - Chocs thermiques, produits d'étanchéité
 - Désordre sur les façades et étanchéité
3. Revêtements d'étanchéité existants
 - Étude pour la conservation de l'ancienne étanchéité
 - Étude de la dépose de l'ancienne étanchéité
 - Revêtements conservés sur les parties courantes
 - Isolant thermique et pare-vapeur existant
4. Interventions complémentaires
 - Ouvrages annexes existants
 - Jardins sur terrasses et allées sur plot
 - Hauteur des reliefs servant de garde-corps
 - Travaux préparatoires avant réfection de l'étanchéité
 - Étanchéité commune (jardin + allée balisée)
 - Complexité des terrasses partagées pour implantation
5. Les façades
 - Différents types de façades : pierre, béton ...
 - Façades rideaux

6. Chantier de ravalement (échafaudage ...)
6. Isolants thermiques des terrasses et les façades
6. Isolants
6. Vêture, RSE pour les façades
6. Toiture inversée
7. Mise en conformité des reliefs et des façades
6. Point faible de l'étanchéité : les relevés, les tuyauteries
6. Rehausse de l'acrotère
8. Produits d'étanchéité
 - Résines d'étanchéité
 - Étanchéité multicouches, froid et en feuilles
 - Produit étanche résistant aux hydrocarbures
 - Chappe élastomère
 - Étanchéité à base de caoutchouc
9. Entretien des toitures-terrasses et des façades
 - Durées de vie des étanchéités
 - Entretien des étanchéités et contrat d'entretien
 - Maintenance préventive et sécurisation de la terrasse
 - Chéneaux, gouttières et descentes
 - Toitures terrasses
 - Toitures terrasses gravillonnées, auto-protégées
 - Toitures terrasses accessibles
 - Toitures tuiles, ardoises, shingle, bac sec
 - Technique de ravalement
 - Entretien couvertures, des joints, des tuiles, des ardoises, du zinc, du cuivre

Durée : 2 jours
Lieu : Paris

Prix : 1 310 € HT
Dates : 16-17 mars 2020 • 12-13 octobre 2020

Référence du stage : A.15

Conception énergétique en habitat neuf et rénovation

OBJECTIFS

- Connaître les différents dispositifs réglementaires.
- Analyser la façon de construire et de rénover pour optimiser les besoins en énergie.
- Concevoir ou rénover un logement basse consommation d'énergie.
- Identifier et utiliser les matériaux et techniques pour maîtriser l'énergie.
- Repérer les différents systèmes énergétiques.
- Identifier le rôle nouveau pour la maîtrise d'ouvrage

PERSONNES CONCERNÉES

Responsables technique, Chargés ou Monteurs d'opération

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Exposés généraux sur l'architecture, l'énergie, le confort
Exposés techniques sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables (solaire passif)
Échanges et réflexions pour l'appropriation d'un savoir
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Ingénieur AMO HQE
Assesseur BREEAM International
Référént HQE reconnu par Certivéa

PROGRAMME

CULTURE GENERALE : SAVOIR

1. Les réglementations thermiques sur l'habitat (neuf et existant)
 - Respecter la réglementation, réduire les charges, améliorer le confort
 - Les méthodes de calcul réglementaire (RT2012, TH-C-ex)
 - Les autres méthodes de calcul (STD, ACV)
 - Les labels (E+C-, Bâtiments biosourcés)
 - L'évolution du prix des énergies et l'approche en coût global
 - Que dois-je retenir ?

LA RENOVATION THERMIQUE : COMPRENDRE & AGIR

2. La rénovation thermique
 - Comprendre les résultats de l'étude thermique
 - Hiérarchiser les travaux du - cher au + cher, du + rentable au - rentable ?
 - La rénovation énergétique par étape
 - L'isolation thermique et les façades, les dérogations
 - Le chantier et les points de vigilance
 - La performance thermique (et énergétique) est un tout

- Que dois-je retenir ?

LA CONSTRUCTION NEUVE : COMPRENDRE ET AGIR

3. Les fondements d'un bâtiment neuf performant
 - Le diagramme bioclimatique et l'environnement
 - Le rôle de l'enveloppe et le choix des matériaux ... Vers le zéro carbone
 - L'architecture solaire passive ... Vers le zéro-énergie
 - L'isolation thermique, la ventilation ... La maîtrise des besoins thermiques
 - Que dois-je retenir ?

VERS DE NOUVELLES METHODES DE TRAVAIL : AGIR

4. Un nouveau partenariat avec la maîtrise d'œuvre
 - Savoir ce qui va changer et devra changer
 - Un nouveau rôle pour la maîtrise d'ouvrage
 - Le Processus de Conception Intégré (PCI)
 - La garantie de résultats ... Quelles garanties de résultats ?
 - Que dois-je retenir ?



Durée : 2 jours

Lieu : Paris

Prix : 1 310 € HT

Dates : 12-13 mars 2020 • 9-10 novembre 2020

Référence du stage : T.25

Conception bois neuf et réhabilitation

OBJECTIFS

- Comprendre le matériau bois et ses caractéristiques techniques et intrinsèques.
- Connaître les exigences réglementaires spécifiques à l'enveloppe et au parement bois.
- Identifier les points singuliers d'une enveloppe performante.

PERSONNES CONCERNÉES

Responsable de patrimoine
Responsable de programme
Chargé d'opération de réhabilitation

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Apports théoriques
Échanges entre les stagiaires et l'intervenant
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Experte en systèmes de façade bois

PROGRAMME

1. Connaître le matériau bois
 - Comprendre les caractéristiques intrinsèques du bois, matériau vivant, naturel et renouvelable.
 - Découvrir la ressource forestière et les différentes essences
 - Connaître les composants bois et dérivés du bois pour l'enveloppe et le parement
2. Conception de systèmes de façade avec le bois en application aux exigences réglementaires :
 - Performance thermique
 - Affaiblissement acoustique
 - Sécurité Incendie, pour les collectifs et les ERP.
 - Étude de faisabilité d'une enveloppe bois sur des structures bois ou béton pour le neuf et la réhabilitation
3. Faire le choix du revêtement extérieur
 - Connaître les bardages bois naturels ou conférés
 - Mise en œuvre conforme au DTU 41.2 revêtements extérieurs en bois
 - Comprendre le changement d'aspect et l'entretien des bardages bois

- Découvrir l'offre d'autres parements



Durée : 1 jour

Lieu : Paris

Prix : 730 € HT

Dates : 10 mars 2020 • 29 septembre 2020

Référence du stage : A.14

Conception durable et HQE (Haute Qualité Environnementale)

OBJECTIFS

- Comprendre la démarche HQE avec ses contraintes réglementaires.
- Détecter les critères d'attribution de la QE d'un bâtiment.
- Connaître le cadre général de la qualité environnementale avec ses labels.
- Maîtriser le principe du SMO et en identifier les acteurs.

PERSONNES CONCERNÉES

Personnels administratifs et techniques débutants

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Apports théoriques et réglementaires
Échanges interactifs
Étude de cas
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Ingénieur AMO HQE
Assesseur BREEAM International
Référént HQE reconnu par Certivéa

PROGRAMME

1. La démarche HQE®
Les nouvelles contraintes réglementaires et l'évolution des pratiques
 - Le grenelle de l'environnement et les bâtiments tertiaires
 - La réglementation thermique RT 2012
 - Les contraintes imposées aux bâtiments existant
 - Quel horizon réglementaire pour 2020 ?
 - Historique de la démarche HQE
 - Observatoire annuel des performances des bâtiments certifiés NF-HQE
2. Les 14 cibles de la démarche HQE® :
Présentation des préoccupations soulevées par les cibles HQE, présentation d'exemples concrets de livrables.
 - Les cibles d'écoconstruction :
 - Cible n° 01 « Relation harmonieuse des bâtiments avec leur environnement immédiat »
 - Cible n° 02 « Choix intégré des procédés et produits de construction »
 - Cible n° 03 « Chantier à faibles nuisances »
 - Les cibles d'écogestion :
 - Cible n° 04 « Gestion de l'énergie »
 - Cible n° 05 « Gestion de l'eau »
 - Cible n° 06 « Gestion des déchets d'activité »
 - Cible n° 07 « Entretien et maintenance »

- Les cibles de confort :
 - Cible n° 08 « Confort hygrothermique »
 - Cible n° 09 « Confort acoustique »
 - Cible n° 10 « Confort visuel »
 - Cible n° 11 « Confort olfactif »
- Les cibles de santé :
 - Cible n° 12 « Qualité sanitaire des espaces »
 - Cible n° 13 « Qualité de l'air »
 - Cible n° 14 « Qualité de l'eau »
- 3. La mise en place d'une opération HQE :
 - Le SMO « Système de Management d'une Opération »
 - Structure du SMO
 - Le SMO fil conducteur de la qualité environnementale
 - La QEB « Qualité Environnementale des Bâtiments »
 - Planification / intégration d'une démarche environnementale dans une opération de construction
- 4. Le nouveau cadre de référence « Bâtiment durable »
- 5. Démarches et labels associés à la démarche HQE :
 - L'approche en coût global
 - Label Effinergie + / BEPOS
 - Label biodiversité
 - Commissionnement
 - L'économie circulaire
 - Glossaire et bibliographie



Durée : 2 jours

Lieu : Paris

Prix : 1310 € HT

Dates : 25-26 juin 2020 • 9-10 novembre 2020

Référence du stage : A.13

Adaptation du logement au handicap et au public sénior

OBJECTIFS

- Connaître et appliquer le vocabulaire technique de l'accessibilité
- Maîtriser toutes les obligations réglementaires (logement et ERP)
- Savoir intégrer la composante accessibilité aux différents stades d'un projet.
- Connaître et préconiser les solutions techniques.

PERSONNES CONCERNÉES

Directeur du Patrimoine, adjoint au directeur, chargés d'opérations, conducteurs de travaux et responsables programmation, commerçants, professions libérales

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Exposés théoriques concernant la réglementation. Présentation de cas concrets rencontrés

Débat interactif

Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Diplôme d'Architecte DPLG - Présidente d'honneur de l'Académie d'Architecture
AMO HQE - Monteur d'opérations immobilières
Coordonnateur SPS niveau IC + R et formatrice de coordonnateur.

PROGRAMME

1. Les textes et les obligations réglementaires :
 - Définitions sur la problématique de l'accessibilité des handicapés
 - Les différents handicaps, les populations concernées
 - Obligations réglementaires - Dates des délais
 - Évolutions liées à la Loi Élan
2. Le neuf en logement et ERP
 - L'accessibilité des handicapés dans les maisons individuelles et logements collectifs du cheminement au logement.
 - Les différences avec les ERP et les établissements soumis au code du travail.
3. La réhabilitation : diagnostics et mise aux normes
 - Les derniers textes et les obligations pour les logements anciens :
 - En cas de travaux, en-dessous du montant des travaux, seules les parties communes sont à rendre accessibles.
 - Au-dessus de cette somme de travaux, tout doit être accessible.
 - Sans travaux, aucune exigence mais un service à rendre, à l'initiative du Maître d'Ouvrage en fonction de sa population occupante, comme par exemple pour les personnes âgées.
 - Exemple de diagnostics et favoriser l'accès et le maintien

dans les logements des personnes en situation de handicap.

4. L'accessibilité : critère d'analyse du patrimoine
 - Recensement du parc de logement :
 - L'attractivité de l'environnement à l'échelle du quartier
 - L'accessibilité des immeubles de la rue à la porte
 - La configuration et l'équipement intérieur du logement
5. Les grilles de classements pour les diagnostics :
 - 4 niveaux d'accessibilité des logements existants
 - Inaccessibles
 - Accessibles aux PMR
 - Accessibles aux personnes en fauteuils roulants de la loi de 2005
 - Adaptés à tout type de handicap (parc neuf PC depuis le 01/01/2007)
 - Ou 3 critères :
 - Accessibilité depuis la voirie jusqu'à la porte palière
 - Logements praticables canne
 - Logements non accessibles
 - Les solutions techniques proposées et leurs coûts.
6. Les derniers textes et les obligations pour les ERP

Loi ELAN

Durée : 2 jours

Prix : 1 310 € HT

Référence du stage : T.8

Lieu : Paris

Dates : 16-17 mars 2020 • 2-3 novembre 2020

Rénovation énergétique des immeubles de logements

OBJECTIFS

- Connaître l'essentiel des dispositifs favorisant l'efficacité énergétique des bâtiments existants.
- Acquérir une méthode de diagnostic énergétique efficace afin d'établir des actions performantes sur le bâtiment.
- Identifier les points de vigilance dans le choix des préconisations finales et des postes d'économie d'énergie.

PERSONNES CONCERNÉES

Assistant technique
Technicien de patrimoine
Chargé d'opération
Directeur de clientèle

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Exposés théoriques concernant la réglementation. Présentation de cas concrets rencontrés

Débat interactif

Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Ingénieur AMO HQE
Assesseure BREEAM International
Référente HQE reconnu par Certivéa

PROGRAMME

1. Introduction au développement durable
 - L'environnement et l'éco-citoyenneté
 - Le traitement des passoires thermiques
2. Contexte et réglementation
 - La réglementation thermique, Grenelle et perspective actuelle
 - Les dispositifs : certificats d'économie d'énergie, bilan carbone
 - Les consommations énergétiques
 - Le choix de labels énergétiques
3. Les diagnostics énergétiques
 - Le Diagnostic de performance énergétique
 - L'audit énergétique global depuis les études de faisabilité
 - Exemple pratique : contenu et synthèse
4. Les conséquences
 - Rénover et mettre aux normes
 - Évolution des coûts d'exploitation
 - Détermination de schéma directeur immobilier
 - La démarche « énergie »
 - Le contrat de performance énergétique (CPE)

5. Préparation de la rénovation énergétique

- Choix et qualité de l'isolation
- Choix du système de ventilation
- Critères de remplacement du chauffage
- Répartition des besoins : (éclairage, chauffage, informatique)

6. Méthodologie détaillée d'un diagnostic énergétique

- Les relevés à réaliser (documents, visites techniques, mesures et instrumentalisations)
- La phase de traitements et des calculs, analyse des consommations, calcul des déperditions, analyse des fonctionnements techniques
- Les préconisations
 - Description technique de l'action préconisée, chiffrages, actions sur le bâti...
- Les points de vigilance
 - Les postes d'économies

Loi CLIMAT

Durée : 1 jour

Prix : 730 € HT

Référence du stage : T.9

Lieu : Paris

Dates : 29 mai 2020 • 3 novembre 2020

Suivi de chantier des travaux de relocation

OBJECTIFS

- Accompagner le départ du locataire sortant.
- Piloter les interventions des prestataires.
- Gérer les budgets de remise en état des logements.
- Optimiser l'installation du locataire entrant.
- Réduire la vacance.

PERSONNES CONCERNÉES

Assistant technique
Responsable de sites, techniciens de proximité
Responsable de secteur

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Manuel de formation pour les apports théoriques

Exercices d'application, mises en situation, études de cas

Échanges interactifs

Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Formatrice consultante spécialisée en gestion technique du patrimoine notamment auprès de Bailleurs Sociaux

PROGRAMME

1. Introduction au développement durable
 - L'environnement et l'éco-citoyenneté
 - Le traitement des passoires thermiques
1. Rôles et responsabilités des différents acteurs
 - Maître d'œuvre
 - Maître d'ouvrage
 - L'entrepreneur
 - Le coordonnateur SPS
 - Le processus et le rôle des acteurs
2. Assurer le suivi technique du chantier
 - Définir les limites des prestations
 - Les réservations
 - Les plans d'exécution
 - Assurer les échanges de données en cours de chantier
 - Le visa du maître d'œuvre
 - Animer des réunions de chantier (la première et les suivantes)
 - Hygiène et sécurité du chantier
 - Gestion des déchets et valorisation
 - Rédiger le contenu des comptes rendus de chantier
3. Le suivi comptable et financier du chantier
 - Les avenants en cours de travaux
 - Les situations mensuelles
 - Les actualisations, les révisions
 - Le décompte général définitif
 - Le visa du maître d'œuvre
 - Exercice d'application : vérification d'un décompte général définitif
4. Réceptionner les travaux
 - Les principes de la réception des travaux
 - Les documents et leur circuit
 - Le suivi des réserves
 - Méthodologie de réception

Loi CLIMAT

Durée : 1 jour

Prix : 730 € HT

Référence du stage : T.13

Lieu : Paris

Dates : 29 mai 2020 • 3 novembre 2020

Prévention des risques juridiques et techniques dans les immeubles d'habitation

OBJECTIFS

- Connaître les obligations et les risques en gestion locative d'habitation réhabilitation opérations de construction.
- Maîtriser les différents acteurs et leur contribution à la sécurité sur le chantier.
- Maîtriser les régimes de responsabilité civile et pénale.
- Aspects techniques en liaison avec ses obligations légales et réglementaires.

PERSONNES CONCERNÉES

Tous collaborateurs amenés à gérer de l'immobilier d'habitation et opérations de construction

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support pour les apports théoriques

Échanges interactifs

Cas pratiques, quiz...

Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Maître de conférence au CNAM à la chaire de droit des affaires ;

Professeur de droit des affaires à l'Institut Supérieur de Gestion

et à l'Institut International du Management ; Professeur de droit

immobilier à l'École Supérieure des Travaux Publics de Paris

Ingenieur ETP, conseil et contrôle sur ouvrages existants

PROGRAMME A.11

ASPECTS JURIDIQUES

1. Les obligations qui pèsent sur le chef d'entreprise en matière de sécurité (art L. 4121-1 et L. 4121-5 du Code du travail)

- Définition des missions : recherche, opérationnelle, fonctionnelle ou de conseil, liaison
- Évaluation des risques
- Le droit de retrait

2. Les différents acteurs de la prévention

- Maître d'ouvrage et maître d'œuvre
- Coordonnateur SPS,
- Chef d'entreprise
- Inspection du travail, CNAM et CRAM
- ODP BTP
- Médecin du travail, CHSCT, service sécurité, CISSCT

3. La responsabilité civile

- Conditions générales de la Responsabilité Civile : dommage, fait générateur, lien de causalité
- Délictuelle (1240 et suivants du Code civil) : faute, chose et personne, animaux, ruine bâtiment, produits dangereux
- Contractuelle (art. 1137 et 1147 du Code civil) : moyen, résultat, position de la jurisprudence, prescription

4. La responsabilité pénale

- Éléments constitutifs de l'infraction
- Diverses infractions, contraventions et délits
- Prescription pénale
- Personnes punissables
- Causes d'exonération de la responsabilité pénale, les sanctions

ASPECTS TECHNIQUES

1. Loi « Solidarité et Renouvellement Urbain »

2. Logement décent : décret n°2002-120 du 30 janvier 2002

3. Diagnostic Solidité : gros-œuvre, clos, couvert, menuiseries

4. Diagnostic Sécurité

- Risque de chutes, sécurité incendie, norme électrique C15-100, gaz, ascenseurs, porte de garage

5. Confort des logements

- Dispositions générale, équipement, ventilation, éclairage naturel, installations sanitaires et électriques

6. Les travaux d'amélioration de l'habitat

- Loi n°67.561 du 12/07/1967, circulaire n°82-100 du 13/12/1982 Travaux d'amélioration : solidité des ouvrages, sécurité des personnes et du confort

Durée : 4 jours	Prix : 2 370 € HT	Référence du stage : A.11=A.11A+A.11B
Lieu : Paris	Dates : 23-24-30-31 mars 2020	• 1-2-7-8 décembre 2020

Mise en sécurité du travail en hauteur

OBJECTIFS

Module 1

Acquérir les connaissances techniques pour évoluer en toute sécurité sur pylônes, mâts, toitures, dénivellation dans le cadre de travaux, d'exploitation, de maintenance et installation sur site non équipé de lignes de vie et de points d'ancrages conformes.

Module 2

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour le montage, le démontage, la vérification et l'utilisation des échafaudages de pied selon recommandation R 408. La mise en pratique est réalisée avec du matériel MDS* (montage et démontage en sécurité).

PERSONNES CONCERNÉES

Module 1

Toute personne de l'entreprise étant amenée à travailler en hauteur

Module 2

Toute personne appelée à monter ou démonter des échafaudages de pied en toute sécurité

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support pour les apports théoriques, échanges interactifs

Cas pratiques, quiz...

Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Formateur & Consultant QHSE / PCR

PROGRAMME

Module 1 Part du Harnais / travaux en hauteur sur site non équipé - 1 jour

- Sensibilisation par l'étude des statistiques d'accident.
- Rappels des textes et consignes générales de sécurité
- Décret 2004-924 et code du travail
- Circulaire d'application DRT n°2005/08
- Moyens de protections collectives.
- Présentation des différents matériels utilisés: échelles portables, échafaudages
- Équipements de protection individuelle
- Différents dispositifs de sécurité :
 - Harnais et accessoires de liaisons
 - Dispositif anti-chutes
 - Classes d'ancrages, pratique du nœud sur corde.
- Analyse des risques et choix des dispositifs et EPI,
- Vérification et autocontrôle avant utilisation.
- Utilisation des systèmes anti-chutes.
- Mise en situation pratique
- Entretien du matériel

Module 2 Échafaudages de pied R 408 - 2 jours

- Application de la recommandation R408 dans son activité
- Caractéristiques de la réglementation et respecter en tant qu'utilisateur
- Principaux types d'accident du travail
- Différents acteurs de la prévention

- Différents types d'échafaudages et leurs équipements spécifiques
- Signalisation implantée et mise en place d'un balisage adapté
- Utilisation du matériel conforme à la réglementation

1. Réceptionner, monter, démonter et stocker en toute sécurité un échafaudage fixe et/ou roulant

- Application de la réglementation et des textes de la sécurité sociale
- Identification des dispositions spécifiques visant les chantiers
- Exploitation des documents du constructeur
- Co-activité sur les chantiers

2. Utiliser un échafaudage pour des travaux liés à son activité

- Installation, montage et démontage en toute sécurité
- Respect des phases préparatoires
- Travail en équipe et utilisation des moyens d'accès
- Circulation en hauteur sécurité à l'aide d'équipements de protection individuelle
- Travaux extérieurs au voisinage d'installations ou d'ouvrages publics
- Capacités maximales d'utilisation
- Démontage échafaudage en fonction des préconisations du constructeur

3. Rendre compte des anomalies constatées

- Fin de poste efficace, documents éventuels
- Communication des problèmes rencontrés durant la journée

Durée : 3 jours	Prix : 1850€ HT	Référence du stage : G.7
Lieu : Paris	Dates : 4-5-6 mars 2020	• 16-17-18 novembre 2020

Mise en place du permis feu

OBJECTIFS

- Mettre en œuvre les contrôles des risques d'incendie et explosion.
- Appréécier les risques dans les opérations de travaux par points chauds.
- Être acteur de la prévention et déterminer les mesures préventives : avant, pendant et après les travaux.
- Rédiger un permis feu.

PERSONNES CONCERNÉES

Opérateurs, responsables de chantiers, chargés de sécurité, responsable de maintenance, personnel amené à établir un permis feu

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support pour les apports théoriques, échanges interactifs

Cas pratiques, quiz...

Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Expert près la cour d'Appel de Paris

Formateur agréé en coordination Sécurité et Protection de la Santé, certifié à la formation « repérage de l'amiante dans les bâtiments », ingénieur en prévention des risques professionnels

PROGRAMME

1. Point sur la réglementation du permis feu

- Obligations et responsabilités
- La réglementation du permis feu

2. Notions d'incendie et sur les risques incendie

- Retour sur le fonctionnement du triangle du feu, feux couvrants, modes de propagation
- Les travaux par points chaud (définitions, procédés, dangers de l'acétylène)
- Le risque d'incendie et d'explosion dans un établissement
- Les mesures de prévention à identifier

3. Rédaction du permis feu

- Identifier l'intérêt du document
- La rédaction du permis feu
- La responsabilité des signataires
- La validité du permis feu

4. Procédure de mise en place

- Évaluation des risques
- Consignes de sécurité : avant, pendant et après les travaux

Durée : 1 jour	Prix : 730€ HT	Référence du stage : G.8
Lieu : Paris	Dates : 11 mars 2020	• 7 octobre 2020

Montage d'une opération de travaux et préparation du DCE

OBJECTIFS

- Comprendre l'importance du DCE et du marché dans l'opération de travaux.
- Préciser les responsabilités et obligations de chacun des acteurs.
- Apporter une méthodologie générale pour l'élaboration, la rédaction et le contrôle de cohérence du DCE et du marché de travaux.
- Maîtriser et valider les pièces écrites.
- Expliquer à leurs collaborateurs la logique et le contenu des documents.

PERSONNES CONCERNÉES

Maîtres d'ouvrage, monteurs et conducteurs d'opérations, Chargés d'affaires, chargés de réhabilitation
Responsables de gestion de patrimoine et plus généralement tout professionnel qui doit : diriger des maîtrises d'œuvre (architectes, économistes, ingénieurs) et des entrepreneurs

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support pour les apports théoriques concernant la réglementation
Échanges interactifs
Utilisation de la tablette numérique pour l'interactivité de la formation et l'analyse des cas pratiques
Élaboration d'un programme, élaboration d'un DCE
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Diplômé de l'ESTP et de l'École d'architecture
Professeur en DESS - Cabinet libéral

PROGRAMME

1. Les étapes du montage d'opération
 - Décodage de : l'opération, l'ouvrage, le projet, les travaux
 - Le rôle de : maître d'ouvrage, maître d'œuvre, architecte, entreprise
 - Le rôle des autres intervenants : bureau de contrôle, coordonnateur SPS, bureau d'études techniques, diagnostiqueurs
 - Les responsabilités de chacun des intervenants
 - Le processus de réalisation de l'ouvrage : faisabilité, programme, projet
 - Les pré-études : Diagnostic, Faisabilité, Programme
 - Les études de conception : Esquisse, Avant-projet, Projet
2. Le contenu du Dossier de Consultation des Entreprises
 - Les pièces administratives (Règlement de consultation, Acte d'engagement, C.C.A.G, C.C.A.P)
 - Les pièces techniques (Plans, C.C.T.P, C.D.P.G.F)
 - Les annexes (R.I.C.T, P.G.C...)
3. La Consultation des Entreprises
 - La consultation des entreprises, procédures d'appel d'offres
 - L'analyse des offres, les critères, le choix des entreprises
 - Les différents modes de dévolution

4. La planification, le contrôle des coûts
 - Le calendrier général de l'opération, le calendrier des travaux
 - Le coût toutes dépenses confondues
 - La maîtrise du coût des travaux (coût estimatif provisoire, coût estimatif définitif, marchés, avenants, solde)
5. Les pièces du marché de travaux
 - Hiérarchie et priorité des pièces constitutives en marché de travaux
 - Les clauses du marché de travaux (variante, option, paiement...)
 - Le prix du marché (forfaitaire, unitaire, ferme, révisable...)

Durée : 2 jours
Lieu : Paris

Prix : 1 310 € HT
Dates : 23-24 mars 2020 • 15-16 octobre 2020

Référence du stage : A.3

Mener une opération avec un contractant général

OBJECTIFS

- Appliquer les fondamentaux du déroulement de l'opération de construction.
- Comment passer un marché de conception réalisation.
- Optimiser ce type de prestation.
- Organiser le contenu et le phasage.
- Prévoir les coûts induits.
- Comment mener à bien le suivi jusqu'à la réception définitive.

PERSONNES CONCERNÉES

Responsable maîtrise d'ouvrage parc privée
Mandataires et assistants à la maîtrise d'ouvrage
Responsables de programmes logements sociaux
Chargé d'affaire investisseur institutionnel

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Utilisation de la tablette numérique pour l'interactivité de la formation et l'analyse des cas pratiques
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Architecte - Conducteur de travaux

PROGRAMME

1. Généralités et rappel
 - L'ouvrage, les travaux, le chantier, le programme
 - Les rôles du maître d'ouvrage, du maître d'œuvre, de l'architecte, de l'entreprise (en mode classique, en mode contractant général)
 - Le processus de réalisation de l'ouvrage (en mode classique, en mode contractant général)
 - La dévolution des travaux, corps d'état séparés, macro-lots, entreprise générale, contractant général, groupement momentané d'entreprise, sous-traitance
2. La phase montage/études
 - Le recueil des besoins
 - Le diagnostic
 - La faisabilité
 - Le programme (et son importance en mode contractant général)
 - Le projet de conception
3. Le marché de conception réalisation
 - Les principes
 - Le marché de conception réalisation et le code des

marchés
publics

- Avantages et inconvénients

4. La réalisation de l'opération en marché de conception réalisation
 - Le processus
 - La consultation
 - Le phasage (études, réalisation)
 - Le coût études, le coût travaux
 - L'importance du programme technique fonctionnel détaillé
 - Le contenu du marché de conception réalisation
 - Le déroulement du chantier avec un contractant général
 - La réception avec un contractant général
5. Le pilotage du marché de conception réalisation
 - Le rôle du conducteur d'opération
 - Le rôle du directeur d'exécution
 - Le comité de coordination
 - La réception de l'ouvrage
 - Les assistants techniques du maître d'ouvrage
 - Le commissioning

Durée : 1 jour
Lieu : Paris

Prix : 730 € HT
Dates : 1^{er} avril 2020 • 16 septembre 2020

Référence du stage : A.6

Suivi de chantier et responsabilités des constructeurs

OBJECTIFS

- Identifier les étapes et donner les repères nécessaires au bon suivi de chantier (planning, réunion de chantier et réception).
- Éviter les conflits liés à la méconnaissance des responsabilités de chaque intervenant.
- Limiter les aléas de chantier : perte de temps, modifications, reprise d'ouvrages, malfaçons et retards.

PERSONNES CONCERNÉES

Maîtres d'ouvrages, Chargés d'opérations,
Conducteurs de travaux, assistants et toute personne en charge du suivi d'une opération de construction ou de réhabilitation.
Techniciens de maintenance

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support pour les apports théoriques concernant la réglementation
Cas pratiques, quiz...
Échanges interactifs
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Architecte DPLG urbaniste
Expert judiciaire

PROGRAMME

1. Le suivi de chantier
 - Présentation analytique de la mission de conduite des travaux
 - Phasage du chantier et objectifs de réussite en termes de qualité, délais, et prix
 - Rôle et missions des différents acteurs du chantier pendant les périodes de préparation et de suivi des travaux
 - Planification des travaux, les différentes formes de planning
 - Rôle des entreprises et du service technique dans la mise au point du planning
 - Notion de tâches élémentaires et composées, de chemin critique, recalage
 - Planification financière
 - Constater les retards de travaux ou les anticiper
2. La réunion de chantier
 - Les outils techniques et administratifs à disposition : Plans CCTP, CCAG, CCAP, les O.S
 - Optimiser les réunions en temps, être plus efficace,

- Notions de responsabilité et de positionnement du maître d'ouvrage
- Mise en évidence des points clefs et maîtrise de l'ouvrage
- Gérer les litiges ou les prévenir ?

3. Comptabilité des travaux
 - Présentation rapide des systèmes d'actualisation ou de révision des Marchés
 - Point sur les garanties
 - Principe des situations de travaux, attachement, proposition de paiement et DGD
 - Contestations lors du Décompte Général Définitif
4. Aperçu sur la réception et clôture du chantier
 - Contrôle
 - PV de réception
 - Dossier de réception
 - Finaliser l'opération : Comment faire lever les réserves ?

Durée : 2 jours
Lieu : Paris

Prix : 1 310 € HT
Dates : 26-27 mars 2020 • 19-20 novembre 2020

Référence du stage : A.2

Réussir la réception des travaux et gérer ses effets

OBJECTIFS

- Faire un point sur la réception des travaux.
- Identifier le rôle de chaque intervenant.
- Comprendre les enjeux d'une réception bien faite.
- Étudier le déroulement d'une procédure de réception.
- Comment se positionner en qualité de maître d'ouvrage lors des opérations de réception.

PERSONNES CONCERNÉES

Toutes les personnes qui désirent faire un véritable point sur ce moment délicat qui annonce la fin du chantier et son lot de problèmes : la réception des travaux

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support pour les apports théoriques
Échanges interactifs

Cas pratiques, quiz...

Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Architecte DPLG urbaniste
Expert judiciaire

PROGRAMME

1. L'achèvement de l'ouvrage
 - Distinction entre livraison de l'ouvrage et réception des travaux
 - L'opération de réception
 - La réception : moment important « la clé de voûte » du système des responsabilités des constructeurs
 - Les dispositions textuelles régissant la réception : le code civil, les CCAG travaux, la norme NFP 03 001
2. Quelles sont les particularités, les caractéristiques de la réception ?
 - La réception est-elle obligatoire ?
 - La réception dit-elle être unique ?
 - La réception dit-elle être globale ?
 - Quel est la portée juridique de la réception ?
3. Les opérations préalables à la réception : véritable moment de préparation de la réception
 - A quel moment démarrent les opérations préalables à la réception ?
 - Qui déclenche les opérations préalables
 - En quoi consiste les opérations préalables et y-a-t-il un intérêt à faire ces opérations préalables à la réception ?
 - Le formalisme à respecter ?
4. Les différentes conditions pour prononcer la réception
 - Au niveau de la forme : on distingue la réception amiable ou expresse, la réception judiciaire, la réception tacite
 - Au niveau du fond : réelle intention des parties, l'achèvement de

l'ouvrage, conformité aux marchés et aux règles de l'art

5. Le processus de réception
 - Qui demande la réception ?
 - Qui a autorité pour réceptionner ?
 - Comment se déroule la visite de réception ?
 - Comment se concrétise la réception ?
 - Ou appelle-t-on « réserves » ?
 - Que faire pour lever les réserves et quels sont les moyens de coercitions pour remédier à ces réserves ?
6. Les effets de la réception
 - Les effets majeurs de la réception
 - Ouverture des délais de garantie
 - Effet exonérateur pour l'entreprise
 - Les effets secondaires
 - Cessation des rapports contractuels
 - Transfert de garde
 - Ouverture des procédures de règlement financier définitif
7. Les autres conséquences nées de la réception
 - La remise des dossiers des ouvrages exécutés (DOE : leurs contenus)
 - La tenue du dossier d'intervention ultérieure sur les ouvrages (DIU)
 - Libération des garanties financières (RG ou caution) !
 - L'archivage de certaines pièces, lesquels ?

Durée : 1 jour

Prix : 730 € HT

Référence du stage : A.4

Lieu : Paris

Dates : 17 mars 2020 • 29 septembre 2020

Risque Amiante sur un chantier de rénovation

OBJECTIFS

- Être acteur de la prévention.
- Participer à la démarche de prévention de l'entreprise.
- Se familiariser aux risques dans les immeubles bâtis.
- Comprendre les consignes et procédures pour les appliquer.

PERSONNES CONCERNÉES

Maîtres d'ouvrage publics et privés, Coordonnateurs SPS, Maîtres d'œuvre, BET, Encadrement de chantiers, propriétaires et gestionnaires du patrimoine, ingénieurs et techniciens des collectivités territoriales

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support pour les apports théoriques
Échanges interactifs

Cas pratiques, quiz...

Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Formateur agréé en coordination Sécurité et Protection de la Santé, certifié à la formation « repérage de l'amiante dans les bâtiments », ingénieur en prévention des risques professionnels

PROGRAMME

1. L'amiante
 - Présentation, historique
 - Risques santé
 - Utilisation
 - Propriétés...
 - Formations réglementaires : arrêté du 23 février 2012
 - Les laboratoires, agréments, protocoles
2. Code de la santé publique
 - Évolution des dispositions réglementaires, décret 629-2011 du 3 juin 2011
 - Limite du repérage, liste A, liste B, liste C
 - Obligations des propriétaires
 - Compétence de l'opérateur de repérage et procédure
 - Le DA, le DTA, objectif et contenu
 - Fiche récapitulative et communication
 - Rapport de mission de repérage
 - Fiche d'évaluation de l'état de dégradation
 - Gestion, suivi et mise à jour du DTA
3. Code du travail
 - Cadre des dispositions réglementaires, et celles en cours, décret 2012-639 du 4 mai 2012
 - Travaux préparatoires

- Limite du repérage avant travaux, analyse critique du rapport
 - Retrait ou encapsulage de MPCA ou d'articles en contenant - SS3
 - Interventions sur matériaux, équipements, matériels, ou des articles susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante
 - SS4
- Pour chacune des sous sections :
 - Dispositions réglementaires et procédures
 - Protection des salariés
 - Protection de l'environnement
 - Traitement des déchets
- Certification et compétences des entreprises
- Les différentes mesures de niveau d'empoussièrement
- Examen visuel des surfaces traitées après travaux
- En fil rouge : Obligations et responsabilités des acteurs, jurisprudence

Durée : 2 jours

Prix : 1310 € HT

Référence du stage : A.12

Lieu : Paris

Dates : 4-5 juin 2020 • 1^{er}-2 décembre 2020

Gérer les déchets sur les chantiers

OBJECTIFS

- Identifier et maîtriser les différents déchets produits sur un chantier.
- Cerner les obligations réglementaires liées à la production et à la gestion de ces déchets.
- Connaître les filières de recyclage, de traitement et d'élimination de ces déchets.

PERSONNES CONCERNÉES

Maîtres d'ouvrage, Assistants Maîtres d'ouvrage - Maîtres d'œuvre, Coordinateurs Sécurité et Protection de la Santé - Ingénieurs - Architectes - Bureaux d'études et de contrôles
Toute personne responsable d'une entreprise de travaux souhaitant optimiser les coûts de la gestion des déchets et nuisances de chantiers

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support pour les apports théoriques
Échanges interactifs

Cas pratiques, quiz...

Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Consultante ingénieur environnemental

PROGRAMME

1. Définir et classer les déchets
 - Les définitions du déchet
 - Les différentes catégories de déchets
 - La nomenclature européenne des déchets
2. Comprendre les étapes de la gestion des déchets
 - Le cycle de vie d'un déchet
 - La réduction et tri à la source
 - Les règles de stockage et d'étiquetage
 - La collecte
3. Connaître les méthodes de recyclage, traitement et élimination
 - Valorisation matière ou énergétique
 - Traitements thermiques, physico-chimiques ou biologiques
 - ISD (Installation de Stockage de Déchets)
4. Cerner la réglementation qui s'applique aux déchets
 - Les responsabilités
 - Connaître la hiérarchie des textes et les grands principes
 - La synthèse des textes généraux
 - Les obligations spécifiques aux déchets de chantier
 - La gestion administrative des déchets

Durée : 1 jour

Prix : 730 € HT

Référence du stage : T.26

Lieu : Paris

Dates : 4 mai 2020 • 18 novembre 2020

Prévention SPS avec ou sans coordonnateur chantier

OBJECTIFS

- Apprécier le contexte réglementaire et savoir l'appliquer.
- Mesurer l'impact de la réglementation dans la gestion des interventions d'entreprises extérieures.
- Elaborer un plan de prévention.

PERSONNES CONCERNÉES

Personnel des établissements en activité gérant l'intervention d'entreprises extérieures

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Expérience des stagiaires
Analyse critique
Mise en situation
Support pour les apports théoriques
Échanges interactifs
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Expert près la cour d'Appel de Paris - Formateur agréé en coordination Sécurité et Protection de la Santé, certifié à la formation « repérage de l'amiante dans les bâtiments », ingénieur en prévention des risques professionnels.

PROGRAMME

1. Champ réglementaire de l'application du décret vis-à-vis des autres dispositions réglementaires
2. Contenu du décret du 20 février 1992 et l'arrêté du 19 mars 1993, fixant la liste des travaux dangereux
3. Mise en application du décret :
 - Dispositions générales
 - Les étapes préalables à l'opération
 - Inspection commune et réunion
 - Mesures de prévention préalables à l'intervention
 - La procédure de permis de feu
 - Le plan de prévention, contenu et élaboration
 - Identification et analyse des risques
 - L'information du personnel
 - Mesures de prévention et de contrôle pendant l'intervention
4. Rôle des institutions représentatives du personnel
5. L'arrêté du 26 avril 1996, portant adaptation aux règles de sécurité applicables aux opérations de chargement et déchargement.

- Le protocole de sécurité



Durée : 2 jours

Lieu : Paris

Prix : 1 310 € HT

Dates : 12-13 mars 2020 • 8-9 octobre 2020

Référence du stage : J.225

Exploitation technique du patrimoine

OBJECTIFS

- Intégrer les éléments des lois Grenelles 1 et 2 et du développement durable afin de définir une politique de suivi de la maintenance patrimoniale dans le marché.
- Utiliser des méthodes efficaces pour des cas pratiques.
- Mettre en place une politique globale rationnelle de maintenance.

PERSONNES CONCERNÉES

Propriétaires de patrimoines immobiliers
Responsables chargés de l'organisation de la maintenance et l'entretien du patrimoine immobilier
Responsables de l'environnement de travail en charge de l'immobilier
Gestionnaires de patrimoine immobilier

PRÉREQUIS

Collaborateur avec une première expérience

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support pour les apports théoriques concernant la réglementation
Présentation de cas concrets rencontrés, cas pratiques, quiz... Débat interactif et jurisprudence
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Auditeur technique « Référent HQE Exploitation » spécialiste des audits d'acquisition technico-économique
Economiste du bâtiment. Consultant spécialisé dans le conseil en matière d'optimisation des charges de type contractuel

PROGRAMME

1. Généralités
Introduction - les enjeux - les tendances économiques - les nouvelles contraintes.
 - Le développement durable la HQE et le grenelle de l'environnement,
 - les certifications (Cerqual - HQE - BREEAM - LEED...)
 - Les différents intervenants
 - Les propriétaires (fonds d'investissement, institutionnels, privés, FCP, SCPI) - le Facility Management - l'Asset Management - le locataire
2. La maintenance
Identification de la problématique de la maintenance contractuelle
 - Installations et niveaux de maintenance
 - Les conséquences d'une mauvaise contractualisationMéthodologie pour la rédaction et le suivi d'un contrat
 - Analyses des risques et SMQ
 - Type contrat : moyens, obligations, durée, suivi, contrôle
 - Définition des besoins pour un contrat de maintenance
 - Les normes et l'expression des besoins
 - La mise en concurrence
 - L'économie des contrats de maintenance

3. Suivi du patrimoine

- Le Dossier d'Utilisation d'Exploitation Maintenance
- Les outils - l'informatique - l'organisation des services
- Les coûts de maintien en état (le budget pluriannuel)
- Le « commissioning »
- Le « coût global »

4. Pathologie et techniques d'entretien

- Gros œuvre
- Infrastructures
- Superstructure
- Les toitures et l'étanchéité
- Les équipements
- Les nouveaux matériaux et équipements dans le cadre du Développement Durable et de la maîtrise des énergies

5. Sinistres et assurances

- Analyse et cause des sinistres
 - Réflexion sur les sinistres - thérapie
- Approche assurance
 - L'assurance RC Décennale bâtiment
 - L'assurance dommage-ouvrage

6. Conclusions - Evaluation- Bibliographie

- Les nouvelles technologies : Le Building Information Modeling

Durée : 4 jours

Lieu : Paris

Prix : 2 370 € HT

Dates : 20-21-27-28 avril 2020 • 19-20-26-27 novembre 2020

Référence du stage : T.20

Entretien et maintenance : Gestion et optimisation des contrats

OBJECTIFS

- Réaliser des contrats répondant à la politique de gestion patrimoniale de l'Entreprise.
- Assurer l'optimisation des coûts de maintenance et d'exploitation.
- Répondre concrètement aux obligations réglementaires, techniques, administratives et juridiques que posent les contrats de maintenance.

PERSONNES CONCERNÉES

Services techniques chargés de l'entretien et de la maintenance des ensembles immobiliers
Responsables de moyens généraux
Services de gestion intéressés au suivi des contrats, syndicats. Tout copropriétaire ou locataire s'intéressant aux problèmes de réduction du coût des charges

PRÉREQUIS

Collaborateur avec une première expérience

MÉTHODOLOGIE

Support pour les apports théoriques concernant la réglementation
Présentation de cas concrets rencontrés, cas pratiques, quiz... Débat interactif et jurisprudence
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Economiste du bâtiment. Consultant spécialisé dans le conseil en matière d'optimisation des charges de type contractuel

PROGRAMME

1. Identification de la problématique de la maintenance contractuelle
 - Politique de l'entreprise
 - Politique de maintenance de l'entreprise
 - Installations et équipements concernés par la maintenance
 - Définition du contrat de la maintenance et de l'exploitation
 - Les niveaux de maintenance
 - Les conséquences d'une mauvaise contractualisation
 - Les objectifs des contrats de maintenance
2. Le contexte contractuel
 - Le Développement Durable et la transition énergétique
 - La Réglementation Thermique des Bâtiments Existants
 - Le Diagnostic de Performance Énergétique DPE
 - Les certificats d'économies d'énergie CEE
 - Le principe du CPE Contrat de Performance Énergétique
 - L'ouverture du marché de l'énergie
3. Méthodologie pour la rédaction et le suivi d'un contrat
 - Analyses des risques dans l'immobilier
 - Systèmes de management de la qualité
 - Le code des marchés publics et la détermination des besoins

- Type de contrat : Moyens ou obligations de résultat
- Type de prestation ascenseurs chauffage climatisation multi techniques multi services
- Durée du contrat
- Suivi administratif
- Contrôle de l'exécution

4. Définition des besoins

- Les normes
- Les vérifications périodiques obligatoires
- Établissements Recevant du Public
- Besoins des utilisateurs
- Besoins des propriétaires

5. La mise en concurrence

6. L'économie des contrats de maintenance

- L'intéressement des contrats de chauffage
- Les pénalités
- La révision des prix

7. Exemples de rédactions d'articles contractuels

- Étude de cas à partir de contrats apportés par les stagiaires

Durée : 2 jours

Lieu : Paris

Prix : 1 310 € HT

Dates : 2-3 juin 2020 • 1^{er}-2 décembre 2020

Référence du stage : T.21

Gardien (ne) d'immeuble : Les fondamentaux du métier

OBJECTIFS

- Connaître les modes de fonctionnement d'un bailleur.
- Identifier les acteurs.
- Acquérir les connaissances et les réflexes du métier d'un gardien dans les domaines administratif (suivi du dossier locataire), technique (surveillance des immeubles) et relationnel (gestion des conflits).
- Comprendre la relation client.
- Apprendre la gestion technique liée au métier de gardien.

PERSONNES CONCERNÉES

Gardiens d'immeubles nouvellement recrutés
Gardiens souhaitant actualiser leurs connaissances
Toute personne souhaitant accéder à cette fonction (bailleurs sociaux, entreprises de gestion de l'habitat, résidences de tourisme ou des terrains de camping, des propriétaires privés)

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support pour les apports théoriques, mémento d'apprentissage
Fiches techniques d'identification
Échanges interactifs, cas pratiques, quiz...
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Gérant de sociétés immobilières. Diplômé ICH. Intervenant en gestion immobilière habitation et immobilier d'entreprise
Formateur consultant spécialisé en communication, développement personnel et ressources humaines
Architecte consultant formateur techniques

PROGRAMME

1. Connaissance du secteur d'intervention
 - Différents secteurs d'activité : investisseurs institutionnels, HLM, SEM, sociétés immobilières, administrateurs de biens...
 - Le logement social : financements aidés par l'Etat, Action Logement (anciennement « 1% logement »), contingents de réservation, conséquences en terme d'attribution et de gestion.
 - Logement social, intermédiaire, à louer libre.
 - Les accords avec l'Etat. Conventionnement APL.
2. Gestion locative
 - Droits et obligations du bailleur et du locataire.
 - Contrat de location et règlement intérieur.
 - Le loyer et les aides au logement, le SLS supplément de loyer de solidarité, les enquêtes SLS et OPS Occupation du Parc Social.
 - Charges et réparations locatives.
 - Troubles de jouissance.
 - Transfert du bail en cas de décès ou d'abandon.
 - Anomalies d'occupation

3. Informations techniques

- Visite d'un immeuble : les points clés à observer
- Vocabulaire de base pour s'exprimer avec les entreprises
- Reconnaissance des équipements collectifs et des réseaux
- Lecture de plans, et utilisation de bordereaux
- Utilisation de l'EDL papier ou informatisé
- La fiche travaux et le suivi des entreprises
- Les travaux de relocation et les critères de la qualité
- Petite pathologie et analyse des désordres avec utilisation de photos
- Mesures à prendre en cas d'incidents techniques dans les immeubles.

4. Relations avec les habitants

- La période d'adaptation au nouveau groupe
- Prévenir les difficultés
- Se positionner
- Informer et orienter les locataires
- Rôle et différents styles de comportement du gardien : relations inter-individuelles - arbitrage - représentant de la société

Durée : 3 jours

Prix : 1 850 € HT

Référence du stage : G.1

Lieu : Paris

Dates : 23-24-25 mars 2020 • 7-8-9 septembre 2020

Nettoyage, entretien et collecte des déchets en habitat collectif

OBJECTIFS

- Sensibiliser le personnel à l'importance de l'hygiène, du nettoyage et de son rôle.
- Acquérir les connaissances nécessaires à la bonne maîtrise des règles d'hygiène.
- Connaître les risques, appliquer les mesures de sécurité pour éviter les accidents.
- Acquérir le vocabulaire et les connaissances de base sur les revêtements, les produits et les matériels.
- Utiliser les techniques de nettoyage et adapter les méthodes selon les revêtements, les lieux spécifiques.
- Apprendre à organiser son travail.
- Adopter une démarche qualité.

PERSONNES CONCERNÉES

Gardiens et employés d'immeubles
Agents d'entretien
Remplaçants occasionnels
Personnes en réorientation désirant élargir leurs compétences

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Apport technique avec une approche concrète et opérationnelle
Mise en situation
Échange interactif
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Formateur spécialisé en hygiène et nettoyage

PROGRAMME

1. Le nettoyage
 - Les différents types de salissures
 - Les différents types de détergents
 - Notion de pH
2. L'hygiène
 - Les différents types de micro - organismes
 - La désinfection
 - Les normes
3. La sécurité
 - Les dosages
 - Les modes d'utilisation
 - L'étiquetage fonctionnel
4. Les méthodes générales de nettoyage
 - Balayage à sec
 - Balayage humide et imprégné
 - Lavage au balai espagnol
 - Lavage à plat
 - L'entretien des vitres

5. L'application des différentes techniques de nettoyage

- Conseils, Ergonomie, Méthodes, Dosages
- Le balayage humide
- Le balai espagnol
- Lavage à plat
- L'entretien des vitres
- L'application des dosages
- L'étude des surfaces et des lieux spécifiques
 - Plinthes, ascenseurs, boîtes aux lettres

6. Étude des besoins (bon de commande)

- Étude réelle des besoins produits et matériels
- Étude de la consommation journalière, mensuelle, annuelle

7. Gestion et valorisation des déchets en habitat collectif

- La valorisation des métiers et de l'activité de la gestion des ordures ménagères
- Le tri sélectif, comment et pourquoi ?
- Les matières et leurs biodégradations
- La chaîne de vie du recyclage
- La bonne tenue des locaux VO et conteneurs
- L'organisation d'un local VO et le flux des conteneurs
- Les affichages, la communication du tri sélectif

Durée : 2 jours

Prix : 1 310 € HT

Référence du stage : G.2

Lieu : Paris

Dates : 27-28 avril 2020 • 5-6 novembre 2020

Vocabulaire du bâtiment pour les non-techniciens

OBJECTIFS

- S'exprimer correctement avec des techniciens du bâtiment en utilisant leurs mots et expressions techniques usuels.
- Donner les bases de rédaction pour les différents documents techniques et administratifs.
- Préparer les stagiaires à assurer une surveillance régulière du patrimoine par la connaissance de la réglementation.
- Détecter les signes de vieillissement et de vétusté

PERSONNES CONCERNÉES

Gardien, agent de proximité ou de cité, chargé de site, agent d'exploitation, nouvellement embauchés ou confirmés désirant élargir leurs connaissances
Visiteurs d'immeubles, agents de gestion locative ayant en charge les rapports avec les entreprises ou la transmission d'informations techniques à leur hiérarchie
Professionnel en réorientation désirant élargir leurs connaissances dans la filière immobilière
Chargé de clientèle, opérateur centre d'appels

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support pour les apports théoriques, mémento d'apprentissage
Fiches techniques d'identification
Échanges interactifs, cas pratiques, quiz...
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Architecte consultant formateur :
Techniques de construction, pathologie du bâtiment

PROGRAMME

1. Généralités
 - Les époques de construction et les différents patrimoines
 - Le logement : réponses aux besoins et aux exigences réglementaires
 - Construire en respectant les règles de l'art
 - Les nouvelles constructions HQE, HPE, BBC, E, C
 - Le cas de la réhabilitation ou de la rénovation énergétique
 - Transformation des bureaux en logement
2. Repères patrimoniaux
 - La traçabilité des équipements et la 1ère mise à l'habitation
 - Modifications apportées sur le patrimoine
 - Performances de l'immeuble (influence sur les logements)
 - Les espaces communs (clois et couvert, et espaces verts)
 - Les parties communes intérieures
3. L'enveloppe du bâtiment
 - Les murs et poteaux porteurs, les planchers et les balcons
 - La résistance au feu et le comportement à l'humidité
 - Les matériaux de façade et l'étanchéité à l'air
 - La couverture, toiture, terrasse, l'évacuation des eaux pluviales
 - Les blocs fenêtres, les barres d'appui, les occultations
 - L'isolation thermique et acoustique

4. Les équipements et les finitions

- Circuit alimentation en eau (robinetterie, appareils)
- Circuits d'évacuation des eaux et branchements
- L'étanchéité des pièces d'eau
- Les systèmes de chauffage individuel et collectif
- L'eau chaude sanitaire (chaudière, ballon)
- L'installation électrique (tableau, protections, prises, interrupteurs)
- Les menuiseries intérieures, ferrures et serrures
- Les cloisons et les séparations fixes ou mobiles
- Les revêtements muraux (lambris, faïences, peinture et papiers peints)
- Les différents sols et leurs revêtements (naturels et artificiels)
- Les aménagements (hottes, équipements intégrés, cuisines)
- Le système de ventilation (entrée d'air, extractions)
- Les pièces annexes (resserre, débarras, cellier, séchoir)

5. Surveillance du patrimoine

- L'entretien (contrat)
- La sécurité et la surveillance des abords
- Balisage des dégradations (risques)
- Visite des logements vacants (portes anti squat)
- Le règlement d'habitation à faire respecter
- L'installation sécurité incendie

Durée : 2 jours

Prix : 1 310 € HT

Référence du stage : GT.1

Lieu : Paris

Dates : 25-26 mai 2020 • 14-15 septembre 2020

Détection pratique des désordres dans les immeubles et les logements

OBJECTIFS

- Détecter les anomalies courantes dans l'immeuble d'habitation.
- Décrire à différents interlocuteurs les dysfonctionnements et les désordres, puis différencier leur origine (vieillesse, mauvais usage).
- Identifier dans la mesure du possible les causes techniques des désordres.
- Évaluer l'urgence et l'importance de la situation pour sa prise en charge.
- Répondre aux interrogations et réclamations techniques des locataires.

PERSONNES CONCERNÉES

Gardiens d'immeubles, agents de proximité, chargé de relation clientèle, gestionnaires locatifs nouvellement embauchés ou confirmés
Personnes en réorientation désirant élargir leurs connaissances dans la filière gestion immobilière

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Apports théoriques par exposés, mémento d'apprentissage
Fiches techniques d'identification, cas pratiques, quiz...
Échanges interactifs
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Architecte consultant formateur : techniques de construction, pathologie du bâtiment, économie d'énergie et surveillance de l'immeuble

PROGRAMME

1. Rappel : des règles de l'art aux désordres
 - Respect des règles et impacts économiques
 - Connaître et appliquer les règles de l'art
 - Les défauts, dysfonctionnements, vices de construction
 - Méthode de description des désordres
 - Analyse des causes possibles et actions à engager
 - Différencier les responsabilités
2. Sols, fondations et structure
 - Différence entre bâtiments anciens et constructions neuves
 - L'influence des sols sur l'immeuble
 - Les matériaux de structure, découpage horizontal et vertical
 - Le poids des éléments constitutifs et les fissures
3. Façades, isolation, toitures, terrasses
 - Identifier un revêtement de façade et sa complexité
 - Résistance aux agressions extérieures et vieillissement
 - L'étanchéité du bâtiment, la collecte et l'évacuation des eaux
 - Défauts de conception et de raccordements
 - Détection de fuites sur terrasses en toitures inaccessibles et accessibles
4. Menuiseries extérieures et intérieures occultations, portes et cloisonnements
 - Type de menuiseries et caractéristiques phonique et thermique

- Défauts d'étanchéité entre ouvrant et dormant
- Dysfonctionnement de volets coulissants, pliants, roulants
- Défauts sur portes, serrures
- Raccords et vieillissement des cloisonnements
- 5. Les pièces humides, Plomberie / chauffage
 - Réaction des revêtements de sol et mural
 - Compartiment des appareils et équipements (fuites)
 - L'aération des pièces et l'assèchement des parois
 - Bruit des équipements et usure des installations
 - Dysfonctionnement du circuit chauffage apparent ou non
 - Durée de vie et fatigue des organes de manœuvre
 - Les installations face aux atteintes du calcaire
- 6. Transformations, aménagements dans le logement
 - Impact des transformations sur le fonctionnement du logement
 - Démontage des aménagements et état des supports
 - La mise en œuvre défectueuse des matériaux
 - La présence d'amiante et ses inconvénients
- 7. Électricité, sécurité
 - L'installation neuve et la sécurité des occupants
 - Les installations anciennes et leurs défauts
 - Le cas de l'accessibilité
 - Installations rajoutées et modifiées
 - Aspects positifs et négatifs du chauffage électrique

Durée : 2 jours	Prix : 1 310 € HT	Référence du stage : GT.5
Lieu : Paris	Dates : 15-16 juin 2020	• 28-29 septembre 2020

Interventions techniques et réparations locatives dans les logements

OBJECTIFS

- Préparer les actions à mener lors de départs ou arrivées de locataires.
- Détecter les travaux nécessaires à la relocation et ceux non indispensables.
- Participer aux réunions de chantier neuf et réhabilitation.
- Constater des travaux modifiant l'aspect de l'appartement, les accepter ou les refuser.
- Répondre aux questions techniques des locataires.

PERSONNES CONCERNÉES

Gardien, agent de proximité ou de cité, chargé de site, agent d'exploitation, nouvellement embauchés ou confirmés désirant élargir leurs connaissances
Visiteurs d'immeubles, agents de gestion locative ayant en charge les rapports avec les entreprises ou la transmission d'informations techniques à leur hiérarchie

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support pour les apports théoriques, focus sur des thèmes récurrents
Inventaire de différents cas d'interventions concrètes
Cas pratiques, quiz...
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Architecte consultant formateur : techniques de construction, pathologie du bâtiment, économie d'énergie et surveillance de l'immeuble

PROGRAMME

1. Rappel de la réglementation
 - Les Règles de l'art applicables selon les corps d'état
 - Les conditions techniques de location et le confort
 - Les contraintes du décret de location décent
 - Les diagnostics plomb et amiante
 - La sécurité incendie en immeuble logement
 - Rappel des responsabilités sur la coordination SPS
 - Normes et recommandations techniques
 - L'application de la réglementation thermique
 - Le décret sur les travaux PMR
 - L'hygiène dans les immeubles et le RSD
2. Gestion des travaux
 - Le contenu des pièces écrites CCA et CCT
 - Le décodage des pièces dessinées : les plans (implantation, façades, VRD, installations techniques, surfaces)
 - Analyse des composants du logement et mètre
 - Diagnostic préalable des défauts existants
 - Repérage des urgences et des réparations sous contrat
3. Les contraintes techniques
 - Traitement d'étanchéité des parois et des ouvrants
 - Lecture du diagnostic thermique et préconisations
 - Défauts acoustiques et possibilités d'amélioration
 - Observations sur le confort d'été et le confort d'hiver
 - La qualité de l'éclairage naturel et artificiel
 - Les ventilations des locaux et la gestion des flux

- Consommation électrique et niveau d'équipement
- Entretien et réparations des locaux
- 4. Interventions sur le logement et ses accès
 - Travaux d'améliorations de l'habitat
 - Protection contre le bruit
 - Aération et assèchement du logement
 - Travaux d'aménagement intérieur
 - Recomposition d'espaces avec meubles
 - Travaux de transformation
 - Changement ou installation d'équipement et revêtement
 - Travaux d'adaptation
 - Modifications des sanitaires
 - Travaux de remise en conformité
 - Installation gaz, sécurité électrique
 - Protection contre les chutes
- 5. Les corps d'état techniques concernés
 - Menuiseries intérieures et extérieures
 - Changement des cloisonnements
 - Plomberie
 - Installations de chauffage, régulation
 - Réseaux alimentation et évacuation sanitaires
 - Électricité
 - Matériels électriques apparents, Détecteur incendie
 - Bouches de ventilation et aérateurs
 - Finition
 - Revêtements murs, sols, plafonds

Durée : 2 jours	Prix : 1 310 € HT	Référence du stage : GT.3
Lieu : Paris	Dates : 22-23 juin 2020	• 21-22 septembre 2020

Surveillance des points de sécurité du bâti

OBJECTIFS

- Appréhender les implications des situations à risques et de se mobiliser en conséquence.
- Acquérir une meilleure connaissance des sinistres et des obligations liées à la sécurité du patrimoine.
- Identifier les facteurs de risques pour la sécurité des biens et des personnes.

PERSONNES CONCERNÉES

Gardien, agent de proximité ou de cité, chargé de site, agent d'exploitation, nouvellement embauchés ou confirmés désirant élargir leurs connaissances
Visiteurs d'immeubles, agents de gestion locative ayant en charge les rapports avec les entreprises ou la transmission d'informations techniques à leur hiérarchie
Personnes en réorientation

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support pour les apports théoriques
Lecture commentée des textes réglementaires
Exercice pratique d'identification de matériels et équipements.
Présentation des mesures de prévention des risques et contrôles nécessaires à prévoir.
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Consultant formateur :
Techniques de construction et surveillance de l'immeuble

PROGRAMME

1. Le cadre réglementaire
 - L'immeuble : sa complexité de construction et ses points faibles
 - Informations dans le code de la construction et de l'habitation
 - Les contrôles obligatoires (chaufferie, conduit de fumées, extincteurs...)
 - Le règlement d'habitation (contenu et conséquences)
 - Le Règlement Sanitaire Départemental (principe de précaution)
 - L'accessibilité Habitation et ERP niveau 5
 - Responsabilités du bailleur
2. La surveillance des parties communes
 - Rappel : parties de l'immeuble, hygiène et sécurité
 - La surveillance générale : qui fait quoi ? limites et responsabilité
 - La sécurité des lieux (conformité) et des personnes (déceance)
 - La délégation du contrôle : contrôles périodiques
 - Le contenu des documents à remplir par les assistants techniques
 - La signalisation d'urgence : affichage, balisage des zones de danger
 - La surveillance des dispositifs de sécurité, porte, terrasse, ascenseur
3. Le risque incendie
 - Les causes d'incendie : dans les immeubles et maisons individuelles

- La classification incendie des immeubles d'habitation (Arrêté de 1983)
- La prévention, le triangle du feu, les classes de feux, INRS
- Modalités d'intervention, consignes aux locataires, qui prévenir
- Les contrôles et entretien obligatoires (registre de sécurité incendie)
- 4. Les autres risques
 - Check-list des points sensibles
 - Les dysfonctionnements de l'ascenseur (blocage, charge, consignes...)
 - Le manque d'éclairage (escalier, parties communes extérieures, stationnement)
 - Le manque de chauffage (froid et humidité)
 - La résidentialisation : clôtures, obstacles, stationnement
 - Le tri sélectif, les encombrants, dépôts sauvages de déchets
 - Les intempéries, leurs conséquences : infiltrations, dégradations
 - Taille des espaces verts et vérification des aires de jeux
- 5. Les mesures à prendre et la procédure interne
 - Les points de coupure (localisation et répartition)
 - Les consignes à appliquer en cas d'incident
 - Les « réflexes » à développer pour le personnel de proximité
 - Les rondes de surveillance et la transmission d'information à la hiérarchie

Durée : 1 jour	Prix : 730 € HT	Référence du stage : GT.0
Lieu : Paris	Dates : 24 avril 2020	• 16 novembre 2020

État des lieux d'entrée et visite conseil : du papier à la tablette

OBJECTIFS

- Réaliser un état des lieux en respectant le décret.
- Décrire l'état du logement avec objectivité sur formulaire papier ou informatisé.
- Rédiger le constat avec une formulation concise et précise,
- Appliquer les points essentiels de la qualité de service pour l'enquête de satisfaction.
- Détecter les petits défauts courants.
- Interpréter les points essentiels du décret du logement Décret.
- Tester le fonctionnement des équipements.

PERSONNES CONCERNÉES

Gardiens d'immeubles, techniciens de proximité, responsable de site, gestionnaire d'immeuble, et toute personne volant faire ou faire faire l'E.D.L.
Collaborateurs en réorientation professionnelle

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support pour les apports théoriques
Présentation multimédia
Identification d'équipements avec fiches techniques
Apprentissage pratique de formulation
Échanges interactifs
Cas pratiques, quiz...
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Consultant formateur technique

PROGRAMME

1. Les enjeux
 - Le souci constant du respect de la qualité de service
 - L'application d'une procédure écrite commune
 - L'appréciation des locataires (satisfaction des besoins)
 - La prestation du bailleur (forme de la visite et support de constat)
 - La dimension financière de la relocation avec ou sans travaux
2. Les aspects juridiques et réglementaires
 - Les Etat des lieux d'ENTREE et de SORTIE :
 - Finalités, moyens mis en œuvre
 - Incidences respectives des 2 documents
 - Apprécier l'état de référence en respectant les règles du décret sur la décence
 - Mise en sécurité des installations du logement
 - Les diagnostics à présenter dans le cadre de la location
 - Les règles d'hygiène à respecter dans le cadre du bail et le règlement d'habitation
 - L'état des lieux d'entrée, document de référence
 - Visite conseil ; incidence sur le départ du locataire
 - L'état des lieux de sortie et le décret sur la vétusté
3. Les aspects techniques
 - Méthodologie de la visite du logement et numérotation
 - Les tests possibles et essais à effectuer

- La GPA en logement neuf et le constat EDL
- La détection des installations dangereuses
- La terminologie technique associée au descriptif
- Les détails des équipements et des revêtements
- Utilisation d'une formulation précise et concise
- Les différents états et l'usage normal
- Les défauts, malfaçons et vices cachés
- Justificatifs de travaux neufs dans le logement

4. La dimension relationnelle
 - La gestion du temps et de l'espace
 - Appliquer une démarche qualité en relocation
 - La présentation de l'action et sa conclusion
 - La mise en place d'une relation équilibrée
 - Les conseils d'utilisation et d'entretien à l'entrée
 - Les informations à transmettre aux locataires en sortie
 - Les conflits possibles autour du constat et validation

5. Les aspects pratiques
 - Visiter l'appartement : configuration, division,
 - Formuler et écrire sur support papier (lisibilité et format)
 - Gérer la période de transition (papier/tablette)
 - Utiliser les avantages du format informatisé
 - Comparer les anciens et nouveaux formulaires
 - Qualifier des anomalies fréquentes,
 - Proposer des travaux de remises en état
 - Analyser des divergences d'appréciation

Durée : 2 jours	Prix : 1 310 € HT	Référence du stage : GT.4
Lieu : Paris	Dates : 8-9 juin 2020	● 5-6 octobre 2020

État des lieux de sortie, visite conseil et chiffrage

OBJECTIFS

- Préciser les obligations à respecter par le locataire avant son départ.
- Exploiter au maximum les possibilités du constat au format papier ou tablette.
- Utiliser la visite conseil comme outil de sensibilisation à la remise en état du logement avant le départ.
- Appliquer les dispositions sur les réparations locatives pour légitimer l'imputation.
- Calculer le coût forfaitaire à imputer au locataire et argumenter le bien-fondé de ce montant.
- Analyser les problèmes rencontrés dans l'établissement et l'exploitation des informations du constat sur différents formulaires.

PERSONNES CONCERNÉES

Gardiens d'immeubles, techniciens de proximité, responsable de site, gestionnaire d'immeuble...

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Etude comparative des documents EDL et chiffrage utilisés par les stagiaires (formulaire, accord de vétusté, barème, bordereaux de prix)
Analyse sur les éléments rédactionnels
Réalisation d'imputation et de chiffrage
Échanges interactifs sur méthodes, cas pratiques, quiz...
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Consultant formateur technique

PROGRAMME

1. Positionnement Bailleur / Locataire
 - Les enjeux économiques, juridiques et commerciaux
 - Le cadre général de l'état des lieux
 - Contenu des documents et formulaires utilisés (notion de preuve)
 - L'application des textes de loi et décrets
 - Les obligations contractuelles du bailleur et du locataire
 - L'usage normal d'un logement et la vétusté
 - La trapabilité des demandes et des travaux
 - L'imputation des dégradations et des réparations locatives
2. La visite conseil ou pré-visite
 - Actions de sensibilisation sur l'entretien et les économies à réaliser.
 - Préparer la remise en état du logement
 - Proposer verbalement une estimation des réparations
 - Obtenir une adhésion pour réaliser des travaux d'entretien et de réparations
3. L'état des lieux de sortie
 - Le bilan du constat de sortie
 - Rédiger des observations techniques compréhensibles
 - Utiliser les termes d'appréciation usuels: usure normale ou anormale, réparations, dégradations, transformations
 - Obtenir la validation du document

- Les conséquences du constat sur l'imputation
- Exploitation du contenu des documents d'entrée et de sortie (les erreurs à ne pas commettre)
- 4. Le chiffrage
 - S'organiser pour chiffrer en respectant la démarche qualité
 - Les différences observées chez les bailleurs
 - L'impact financier des constatations
 - Préparer les documents d'imputation
 - Analyse de l'accord de vétusté, contenu de la grille
 - Nature des produits concernés et décriptage
 - Effectuer le chiffrage et utiliser les pièces justificatives pour les calculs
 - La simplification actuelle des outils et l'évolution des supports.
- 5. La validation par le locataire
 - Quoi valider ? les variantes opérationnelles des bailleurs
 - Appréciation du montant des travaux à réaliser / aux indemnités dues
 - Les divergences de prix et de prestations
 - La suite donnée au chiffrage : avec ou sans travaux facturés
 - Le contentieux ou la phase amiable

Durée : 2 jours	Prix : 1 310 € HT	Référence du stage : T.22
Lieu : Paris	Dates : 11-12 mai 2020	● 1 ^{er} -2 octobre 2020

Relocation : Techniques de négociation

OBJECTIFS

- Développer un discours commercial crédible s'appuyant sur une bonne connaissance du produit, du marché, des circuits et procédures.
- Adapter sa communication en fonction de son interlocuteur
- Mettre en place les fondamentaux des techniques commerciales
 - phase 1 : Contact
 - phase 2 : Connaître et Comprendre
 - phase 3 : Convaincre et Conclure

PERSONNES CONCERNÉES

Tout collaborateur en charge des visites et impliquée dans la relocation

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Apports conceptuels et méthodes actives
Auto diagnostics
Échanges et cas pratiques interactifs
Mise en situation « flash »
Support pour les apports théoriques
Cas pratiques, quiz...
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Formateur Consultant spécialisé dans la relation client et les techniques commerciales. Maître praticien en PNL. Médiateur

PROGRAMME

1. S'appuyer sur les 4 principes de la négociation « coopérative »
 - Traiter séparément les questions de personne (relation) et de dossier (contrat-bail)
 - Se concentrer sur les intérêts en jeu et non les positions
 - Imaginer des solutions procurant un bénéfice mutuel
 - Exiger que le résultat repose sur des critères objectifs
2. Appliquer les techniques de négociation à l'entretien
 - Construire une réponse spécifique, unique en fonction des différentes préférences cérébrales de chacun
 - Comprendre ses zones de confort et ses zones de stress dans l'entretien
 - Utiliser un langage simple, installer la confiance
 - Savoir dire oui et apprendre à dire non
 - Savoir rétablir l'équilibre dans le rapport de force
 - Créer les conditions d'une expérience client réussie
3. Concevoir des argumentaires efficaces
 - Préparation physique et psychologique : s'appuyer sur l'existant, imaginer des solutions alternatives, se conditionner positivement
 - Introduction gagnante : l'importance du premier contact (langage verbal et non verbal)
 - Découverte active des besoins du client : diagnostic de la demande (question apparente et motivation réelle),

- Jongler judicieusement avec les différents types de questions, savoir se faire valider les informations
- Présentation valorisée : connaître son patrimoine, ses points forts et ses points faibles, l'état général du bâtiment et des abords, les motifs des départs et refus, les motivations des locataires, dédramatiser et relativiser les appréhensions du candidat sur l'image du quartier
 - Argumentation efficace : formuler un avantage en bénéfice pour le client, mettre en valeur la solution apportée en restant orienté sur les motivations du client
 - Objection : recadrage et traitement, éviter les situations de blocage grâce à l'empathie
 - Conclusion constructive : garder la maîtrise de l'entretien
 - Consolidation de la relation : l'acte commercial impacte sur la relation de demain
 - Analyse objective : mise en place d'indicateurs d'efficacité qualitatifs et quantitatifs, reporting

Durée : 2 jours	Prix : 1 310 € HT	Référence du stage : R.31
Lieu : Paris	Dates : 4-5 juin 2020	● 7-8 décembre 2020

Habilitation électrique, BS limité et Recyclage

OBJECTIFS

- Permet l'habilitation électrique.
- Développer chez les gardiens un « état d'esprit » propre à assurer au mieux, et dans le respect de la réglementation, leur mission de sécurité.
- Acquérir des réflexes à développer ou à combattre en cas d'incidents.
- Apprendre aux participants à prévenir les dangers, à intervenir efficacement en cas d'incendie ou accident, à mettre en sécurité habitants, personnels ou visiteurs.
- Donner les consignes usuelles de sécurité et les règles de fonctionnement.

PERSONNES CONCERNÉES

Gardien(ne), agent de proximité ou de cité
Agent d'exploitation, d'entretien et de maintenance
Gardien chef et intendant d'immeubles ou de groupes immobiliers

PRÉREQUIS

Avoir déjà une connaissance sur les réalisations des tâches pour du personnel non électricien

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support pour les apports théoriques, cas pratiques, quiz...
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Formateur qualifié dans les différents niveaux d'habilitation et expérimenté en prévention et sécurité générale.
Formateur technique pathologie et surveillance d'immeuble

PROGRAMME

I. La sécurité dans l'immeuble

L'hygiène et la mise en sécurité

- La Mission de sécurité
 - Surveillance des immeubles
 - Sécurité préventive : les contrôles périodiques
 - Responsabilités : positionnement et délégation
- Les trois énergies et les règles de sécurité
 - Les points de coupure et la réglementation.
 - Les consignes en cas d'incident.
 - Les « réflexes » à développer et à combattre.
- Les principaux risques et les mesures appropriées.
Le risque incendie
Le triangle du feu - Les classes de feux - Modalités de l'alarme et de l'alerte - Démonstration d'efficacité des agents extincteurs sur les différentes classes de feu - Maniement des différents extincteurs - Conduite à tenir sur un feu de personne

II. Les risques électriques pour personnel non électricien

L'habilitation électrique BS limité

- Le titre d'habilitation [GT.20]
- Le réseau électrique
- Les notions élémentaires électriques

L'électricité et la sécurité

- Mise en évidence des notions importantes telles que la tension et le courant à travers des exemples concrets

Durée : 3 jours

Lieu : Paris

Prix : 1 850 € HT

Dates : 23-24-25 mars 2020

Référence du stage : GT.2=GT.20+GT.21

● 12-13-14 octobre 2020

- Évaluation des risques : effets physiopathologiques du courant électrique
 - Exemple d'accident (contact direct, indirect, court-circuit)
 - Classement des installations
 - Interventions et travaux non électriques en BT
- Comment travailler en sécurité pour des travaux en Basse Tension?
 - Distance de sécurité
 - Autorisation de travaux
 - Lecture de la signalisation
 - Principes et exemples de verrouillage
 - Manœuvres et consignations / rôle des différents intervenants
- Matériel de sécurité électrique (outillage et EPS)
 - Outils électriques portatifs à main (choix du matériel)
 - Outillages spécifiques et non spécifiques aux électriciens
 - Incendie dans les installations électriques
- Comment intégrer de la prévention des risques en électricité ?
 - Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique

Le Recyclage Habilitation Électrique

- Faire le point sur ses acquis
- Mettre à jour ses compétences [GT.21]
- Respecter les prescriptions de sécurité électrique définies par la publication UTEC 18-530

Gestes et postures : Les bonnes pratiques

OBJECTIFS

- Aborder les notions d'anatomie et de pathologies afin de mieux comprendre le fonctionnement du corps.
- Découvrir les limites du corps humain. Pourquoi certaines postures peuvent-elles être douloureuses ou nocives ?
- Expliquer l'intérêt d'effectuer les bons gestes afin de réduire les risques de dommages physiques dans le quotidien des métiers de proximité
- Prendre conscience des automatismes et des mouvements effectués, avoir une réflexion commune sur comment faire autrement ? Quelles sont les pistes d'amélioration en matière de prévention ?

PERSONNES CONCERNÉES

Personnel de proximité et employés d'immeubles

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Échanges interactifs
Photos langage / support vidéo
Analyse des gestes et postures à travers des exercices pratiques
Support pour les apports théoriques
Cas pratiques, quiz...
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Formateur spécialisé en Sécurité Prévention et Entretien

PROGRAMME

Ouverture de la formation avec tour de table. Chaque participant est invité à s'exprimer sur ses pratiques.

1. Prise de conscience du problème
 - Définition des Accidents du travail - Maladies professionnelles
 - Troubles musculo-squelettiques
 - Bref rappel des statistiques
 - Les différentes classifications de risques, les facteurs
 - Notions d'anatomie
2. Focus sur la colonne vertébrale : comprendre son mécanisme
 - La constitution du rachis et sa morphologie
 - Les pathologies associées
 - Les zones dites charnières
 - Les mauvaises positions et leurs conséquences
3. Les bonnes habitudes à adopter pour se protéger
 - Les zones de confort
 - Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

les points clés :

- Appréhender une charge
 - Se baisser, porter, lever, poser
4. Mises en situation
Chaque participant sera observé par le groupe à travers les exercices. Restitution sous forme individuelle puis collective
- Ramasser un objet au sol
 - Postures associées et adaptées aux tâches d'entretien
 - Manutention des conteneurs poubelles
5. La prévention
- Les équipements de protection individuelle
 - Réflexion commune sous forme d'échanges collectifs :
 - L'observation du poste de travail : repérer les situations pouvant nuire à la santé
 - Analyse des pratiques actuelles des stagiaires et comparaison avec les principes à appliquer
 - Quels sont les axes de progrès possibles

Durée : 1 jour

Lieu : Paris

Prix : 730 € HT

Dates : 20 avril 2020 ● 17 novembre 2020

Référence du stage : GT.6

Entretien des espaces verts

OBJECTIFS

- Faire le point sur la sauvegarde et l'amélioration des espaces verts en milieu urbain.
- Répondre aux problèmes saisonniers concernant l'entretien des pelouses et des végétaux.
- Établir des tableaux de bord semestriels d'interventions.

PERSONNES CONCERNÉES

Ce stage s'adresse aux jardiniers, gardiens, employés d'immeubles, ouvriers d'entretien qui doivent intervenir sur les espaces verts.

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support pour les apports théoriques
Cas pratiques, quiz...
Échange interactif
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Formateur certifié en techniques du paysage depuis 1983.

PROGRAMME

Les espaces verts dans les groupes immobiliers

1. Diagnostic d'entretien d'un espace vert
Bilan des déficiences repérées et des remises en état nécessaires
2. Les gazons
 - Création des pelouses : conception des surfaces, mise en forme du terrain et implantation, choix des semences
 - Interventions : traitements sélectifs, regarnissage, régénération et fertilisation
 - Tontes et arrosages
 - Les dernières tontes et les "réparations" : aération, épandage, régénération, scarification, regarnissage
3. Les plantations et les végétaux
 - Choix des espèces : en fonction de la terre, de l'usage et

de l'aménagement souhaité

- Interventions : taille d'hiver, élagage des arbres, bêchage et fumure, taille des rosiers, des arbustes, des haies, les engrais et les traitements
4. Le matériel d'entretien
Outillage et entretien courant
5. Planning des opérations saisonnières
- D'octobre à février (Automne - Hiver)
 - De février à octobre (Printemps - Été)

Durée : 2 jours

Lieu : Paris

Prix : 1 310 € HT

Dates : 8-9 avril 2020 ● 16-17 décembre 2020

Référence du stage : GT.84

Construire une relation locataire positive : Harmoniser les pratiques

OBJECTIFS

- Se construire une posture professionnelle (attitude, comportement, langage).
- S'appuyer sur des outils de communication en situation de face à face et au téléphone, acquérir les bons réflexes.
- Identifier les risques « relationnels encourus » et les prévenir.
- Effacer les tensions et les rapports de force pour faire place à une communication efficace avec le client-locataire et ses partenaires.

PERSONNES CONCERNÉES

Tout collaborateur désireux de faire le point sur ses pratiques, capitaliser ses expériences de « communiquer »

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Exercices et jeux interactifs

Mises en situation « flash » sous forme de focus, Échanges interactifs en groupe sur les enjeux, les causes et effets des situations vécues

S'ajoutent à ces apprentissages collectifs un apprentissage individuel via des tests, quiz ou sous forme d'auto-évaluation Support pour les apports théoriques

Cas pratiques, quiz...

Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Formateur Consultant certifié spécialisé en communication, Maître praticien en PNL - Médiateur

PROGRAMME

1. Appliquer les critères de qualité à la prise en charge d'un client

- Définir les conditions d'une expérience client réussie
- Construire une posture professionnelle autour des 5 piliers de la satisfaction client

2. Définir son chant d'intervention

- Être à l'écoute des attentes des clients dans le respect des droits et obligations de chacun
- Entretenir le lien social et les relations quotidiennes avec les clients et le bailleur
- Informer et orienter vers les acteurs concernés
- Repérer et signaler les clients les plus fragiles et les disfonctionnements

3. Établir des relations de confiance en s'appuyant sur les règles de base de la communication

- Prendre conscience que notre corps parle à notre insu même au téléphone
- Prendre en compte la différence, l'accepter sans jugement et prendre de la distance pour éviter ses propres pièges
- S'adapter aux différents types de personnalités
- Trouver les mots justes, utiliser des tournures de phrases appropriées

4. Gérer les réclamations et l'insatisfaction : locataires, partenaires, entreprises

- Appliquer les techniques d'accueil commercial
- Intégrer les spécificités du téléphone
- Recevoir avec empathie ce qui se passe chez l'autre sans entendre ni reproche, ni critique
- Dialoguer et décrire les engagements mutuels
- Recueillir des éléments factuels des situations
- Construire une argumentation adaptée aux besoins et attentes dans une relation client/fournisseur
- Traiter les objections fondées ou non
- Construire des réponses d'attente
- Déjouer les manœuvres d'intimidation, de manipulation, d'agression
- Suivre les demandes
- Rendre compte des situations et difficultés rencontrées

Durée : 2 jours

Lieu : Paris

Prix : 1 310 € HT

Dates : 13-14 mai 2020 • 23-24 novembre 2020

Référence du stage : R.24

Réduire les conflits, les incivilités & l'insécurité pour bien vivre ensemble

OBJECTIFS

- Développer une communication d'apaisement.
- Aborder les conflits en toute sérénité.
- Identifier les situations à risques et gérer les comportements hostiles.
- Transformer le conflit en une opportunité d'apprentissage et source de progrès.

PERSONNES CONCERNÉES

Gestionnaires locatifs, responsables de sites, gardiens et plus généralement les professionnels en relation directe avec les clients des ensembles immobiliers.

PRÉREQUIS

Être confronté à des situations conflictuelles dans l'exercice de sa mission

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support pour les apports théoriques

Échanges interactifs

Cas pratiques, quiz...

Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Formateur consultant spécialisé en communication, développement personnel et ressources humaines

PROGRAMME

I. L'individu : réalité - symbolique, imaginaire

1. Diagnostiquer et analyser les situations conflictuelles

- Les différentes situations à risque : pathologie, addiction, trafic
- L'habitat : espace d'intersubjectivité
- Les sources de tensions, les signaux précurseurs d'alarme
- Les étapes du conflit : phénomène d'escalade et désescalade

2. Comprendre l'individu, son fonctionnement, ses comportements, ses représentations

- L'importance de nos préjugés et a priori, de ce que nous avons appris
- Nos comportements et leurs influences : Quelle image je véhicule à travers mon statut, mon comportement, ma tenue, mon environnement ? Qu'est-ce que ma fonction renvoie au locataire ?
- Qu'est-ce qui venant du locataire génère ma propre agressivité ?
- Contenir sa peur, sa colère, son stress
- Les principaux obstacles à une solution réaliste d'un conflit

II. Le bien vivre ensemble

3. Anticiper et gérer les situations conflictuelles :

outils concrets, stratégies et méthodes différenciées

- Clarifier son rôle : donner la priorité aux priorités
 - Adopter une posture de contact et de protection
 - Développer son assertivité
 - Valider l'agressivité : accepter la critique, écouter et reformuler
 - Questionner la colère, dépasser les réactions défensives et les jeux de pouvoir
 - Refuser l'agression, la violence : recadrage, parade, attitudes mentales face à l'agresseur
 - Prendre du recul : se dissocier et respirer
4. Utiliser la négociation et le compromis réaliste comme issue au conflit
- Identifier le négociable du non négociable
 - Connaître les méthodes de négociation gagnant-gagnant
 - Impliquer son interlocuteur dans la recherche de solutions globales
 - Endosser une posture de médiateur
 - Traiter le conflit comme un problème à résoudre
 - Intégrer les émotions dans la résolution du conflit
 - Reconnaître le conflit comme un temps de confrontation de besoins

Durée : 2 jours

Lieu : Paris

Prix : 1 310 € HT

Dates : 30-31 mai 2020 • 8-9 octobre 2020

Référence du stage : R.25

Gérer les relations difficiles liées aux différences culturelles

OBJECTIFS

- Préparer ses entretiens : savoir se fixer des objectifs et l'argumenter en intégrant les différences culturelles.
- Maîtriser ses entretiens tant sur la forme (déroulement) que sur le fond (posture et langage).
- Appréhender la dimension émotionnelle liée aux croyances et besoins de chacun.

PERSONNES CONCERNÉES

Tout collaborateur travaillant pour une clientèle d'origine étrangère, souhaitant améliorer sa communication et ses relations, dans un contexte professionnel multiculturel.

PRÉREQUIS

Être en interaction avec des personnes d'origine et de culture variées.

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support pour les apports théoriques

Illustrations, exercices et jeux interactifs

Panel de mises en situation « Flash » sous forme de focus

Échanges interactifs

Cas pratiques, quiz...

Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Formateur consultant spécialisé en communication, développement personnel et ressources humaines

PROGRAMME

1. Comprendre ce qui nous sépare nous rassemble.

Notion de différences de fonctionnement de chacun dans le rapport aux autres

- Le concept de culture, d'identité
- La socialisation de l'individu
- Les cadres sociaux culturels : normes, statuts, rôles

2. Analyser les situations de communication qui entravent le bon fonctionnement de la gestion locatives avant de répondre (exécution du bail, intervention dans les logements, respect du règlement intérieur, troubles de voisinage...)

- Les différences conceptuelles et sensorielles : usages, coutumes, codes culturels, rapport à l'espace et au temps, rapport à l'individu et au groupe, dimension masculin/féminin, proxémie
- Les représentations mentales : manières de penser, perceptions, interprétations, valeurs, croyances, religion
- Les stéréotypes, préjugés

3. Adapter sa communication aux situations en pratiquant un langage bienveillant basé sur la Communication Non Violente

- Communiquer sans accuser (écoute, reformulation, argumentation)

- Informer, expliquer et non se justifier
- Orienter l'autre vers des comportements positifs, privilégier la coopération

4. Préparer ses entretiens pour désamorcer les situations conflictuelles

- Le dossier : les informations disponibles, à transmettre, à obtenir
- Les solutions envisageables et acceptables pour les deux parties
- Les freins, les craintes, les jeux de pouvoir
- Les scripts : langage professionnel, ce qu'il faut changer pour éviter les conflits et valoriser la relation.
- Au téléphone : Contact Raison de l'appel Objectif Conclusion
- L'environnement : réunir les meilleures conditions
- L'accord et sa mise en application
- Le suivi, aboutir à un engagement dans la durée en responsabilisant
- L'historique client : relayer et transmettre

Durée : 2 jours

Lieu : Paris

Prix : 1 310 € HT

Dates : 11-12 mai 2020 • 17-18 décembre 2020

Référence du stage : R.23

Connaissance du Logement Social

Loi ELAN

OBJECTIFS

- Acquérir une culture générale sur l'environnement du logement social.
- Identifier les origines, missions, modes de fonctionnement et métiers du logement social.
- Comprendre les missions et le vocabulaire utilisés pour favoriser la communication entre services.
- Appréhender les enjeux et perspectives actuels.

PERSONNES CONCERNÉES

Collaborateurs de toutes fonctions, personnel nouvellement recruté.

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Alternance d'exposés et d'échanges, illustrations visuelles, extraits de documentaire vidéo
Support pour les apports théoriques
Échanges interactifs
Cas pratiques, quiz...
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Chef d'Agence Départementale
Logement social en Ile-de-France Membre du Comité de Direction
Connaissance du Logement Social, Troubles et Nuisances, Politique de la Ville

PROGRAMME

Le programme sera mis à jour de toutes les nouveautés législatives.
1. Les origines et le développement du logement social
● Révolution industrielle, logement patronal et naissance des HLM. Loi Bonnevoey (1912) et création des Office Publics. Loi Loucheur, 1ère loi de programmation de logements sociaux.
● Défis de la reconstruction après la seconde guerre mondiale ; Loi de 48, 19% patronal, rôle réaffirmé de la Caisse des Dépôts et Consignations. La période des grands ensembles Hlm.
● 1er choc pétrolier et réforme des financements : remise en cause des grands ensembles, conventionnement APL, financements PLA et PALULOS
● Années 90 : développement de la politique de la ville, mise en œuvre du droit au logement, logements très sociaux. Enquêtes SLS et Occupation du Parc Social.
● Années 2000 : Affirmation et renforcement du droit au logement. Les financements PLUS, PLA-I et PLS. Les opérations de renouvellement urbain ANRU. Le droit au logement opposable. Engagements. Convention d'Utilité Sociale : volets patrimoine, social, qualité de service. Politique de loyers et de charges. Défi énergétique.
2. Opérateurs, partenaires, financements et métiers du logement social
● Les opérateurs du logement social : ESH, OPH, SEM, Coopératives. Différents statuts, une seule et même mission de service public.
● Les financeurs et partenaires : Etat, CDC, Collectivités locales,

Action Logement. Fonds National des Aides à la Pierre.

- Les métiers du logement social : Aménagement, construction, amélioration, accession, location-accession, gestion, syndic, accompagnement social...
 - Mouvement HLM : Union Sociale pour l'Habitat, Associations Régionales.
 - Organismes de contrôle : Cour des Comptes, ANCOLS.
 - Le patrimoine : social, très social, intermédiaire, à loyer maîtrisé. Les foyers et résidences.
 - Les réformes en cours : financements aidés, Action Logement, accès au logement social, mutualisation et regroupements...
 - 3. Le droit au logement et son évolution
 - Les obligations des collectivités locales en matière de production de logements sociaux
 - Les intercommunalités, chef de file de la politique de l'habitat
 - Les plafonds de loyers et de ressources
 - Les conventions de réservations
 - Les publics prioritaires et le droit au logement opposable
 - Réforme de l'accès au logement social : Système National d'Enregistrement et systèmes particuliers locaux, dossier unique, plan partenarial intercommunal, gestion partagée, droit à l'information du demandeur.
 - Le rôle de la Commission d'Attribution des Logements.
 - A la recherche de la mixité sociale dans les quartiers.
- Conclusion : enjeux et défis actuels du logement social.

Durée : 1 jour
Lieu : Paris

Prix : 730 € HT
Dates : 26 juin 2020 • 25 septembre 2020

Référence du stage : J.403

Gestion locative expliquée aux équipes de proximité

OBJECTIFS

- Connaître la réglementation et les grands principes de gestion locative.
- Connaître son environnement immobilier pour mieux comprendre son rôle dans l'entreprise.
- Comprendre l'impact des règles de droit sur l'économie du contrat : charges récupérables et réparations locatives.

PERSONNES CONCERNÉES

Fonctionnel, comptables, personnel de proximité.
Tout collaborateur impliqué dans la gestion locative

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Connaître les principaux textes de lois et décrets par une approche commentée de la réglementation illustrée et commentée
Mises en situation
Partages d'expérience
Support pour les apports théoriques
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Diplômé ICH Paris
Formateur en gestion locative d'habitation logement social, privé, immobilier d'entreprise.
Gérant de sociétés immobilières (SCI & SARL) et hôtelières

PROGRAMME

1. Introduction
● Rappel de notions juridiques nécessaires à la compréhension du sujet (contrat, loi, décret arrêté, jurisprudence...)
● Comprendre la prise de risques en droit : le droit n'est pas une vérité mais une force de conviction.
● Définition du logement social : secteur HLM, EPL et parc privé réglementé-caractéristiques et financement
● Dématérialisation des actes de gestion
2. Choix et situation familiale du locataire
● Principes de l'attribution : Les conditions de ressources - La commission d'attribution - le DALO
● Situation familiale du locataire : mariés, pacsés, concubins et colocataires
3. Entrée du locataire dans les lieux
● Associations de locataires
● Comprendre le partenariat de gestion avec les associations

5. Occupation des lieux par le locataire

- Durée du bail et droit au maintien dans les lieux
- Obligations du Bailleur - article 6 de la loi du 6 juillet 89
- Obligations du Locataire - article 7 de la loi du 6 juillet 89
- Evolution de la situation familiale en cours de bail
- Abandon de domicile et décès
- Congés du locataire
- Précontentieux (impayés, troubles et incivilités...)

6. Conditions financières du bail

- Loyer : fixation et évolutions et dépôt de garantie
- RLS et SLS
- Charges récupérables
- Budget prévisionnel
- Régularisation
- Charges récupérables et travaux d'économie d'énergie
- État des lieux de sortie
- Réparations locatives en cours de bail, en fin de bail
- Liste des réparations
- Grille de vétusté

Durée : 1 jour
Lieu : Paris

Prix : 730 € HT
Dates : 23 2020 • 7 septembre 2020

Référence du stage : J.400B

Loi ELAN

Baux d'habitation logement social : droit et pratique de la gestion locative

OBJECTIFS

- Connaître la réglementation et les grands principes de gestion locative.
- Comprendre l'impact des règles de droit sur l'économie du contrat : charges récupérables et réparations locatives.
- Comprendre les enjeux juridiques et financiers et leurs impacts sur la gestion locative.
- Savoir se situer dans le déroulement de la gestion locative.

PERSONNES CONCERNÉES

Chargé de clientèle, agent de gestion locative, responsable d'agence, conseiller social
Toute personne ou nouveau collaborateur impliqué dans la gestion locative

PRÉREQUIS

Être en poste, prise de poste ou évolution de poste

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Connaître les principaux textes de lois et décrets par une lecture exhaustive commentée par de la jurisprudence et illustrée d'exemples, cas pratique et mises en situation
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Diplômé ICH Paris
Formateur en gestion locative d'habitation logement social, privé, immobilier d'entreprise.
Gérant de sociétés immobilières (SCI & SARL) et hôtelières

PROGRAMME

1. Introduction
● Rappel de notions juridiques nécessaires à la compréhension du sujet (contrat, loi, décret arrêté, jurisprudence...)
● Comprendre la prise de risques en droit : le droit n'est pas une vérité mais une force de conviction.
● Définition du logement social : secteur HLM, EPL et parc privé réglementé-caractéristiques et financement
● Différentes catégories de baux existants : Bail du Code civil - Bail professionnel - Bail commercial et convention d'occupation.
● Dématérialisation des actes de gestion
2. Choix et la situation familiale du locataire
● Principes de l'attribution : Les conditions de ressources - La commission d'attribution - le DALO
● Situation familiale du locataire : mariés, pacsés, concubins et colocataires
3. Signature du bail et entrée du locataire dans les lieux
● Formalisme de la signature du bail et des annexes
● Remise des livrets d'accueil du nouveau résident et signature du règlement intérieur
● État des lieux d'entrée avec ou sans grille de vétusté
4. Plan de concertation locative et accords collectifs
● Cadre légal, associations de locataires
● Comprendre le partenariat de gestion avec les associations
● Moyens financiers et matériels

- Accord collectif de la Loi de 1986 article 42
- Elaboration et notification

5. Occupation des lieux par le locataire

- Durée du bail et droit au maintien dans les lieux
- Obligations du Bailleur - article 6 de la loi du 6 juillet 89
- Obligations du Locataire - article 7 de la loi du 6 juillet 89
- Evolution de la situation familiale en cours de bail
- Abandon de domicile et décès, congés du locataire
- Précontentieux (impayés, troubles et incivilités...)

6. Conditions financières du bail

- Loyer : fixation et évolutions et dépôt de garantie
- RLS et SLS
- Cadre juridique des provisions des charges récupérables
- Budget prévisionnel, évolution éventuelle en cours d'année
- Création de charges récupérables, régularisation
- Charges récupérables et travaux d'économie d'énergie
- État des lieux de sortie
- Cadre juridique des réparations locatives en cours de bail, en fin de bail
- Liste réparations, grille de vétusté, procédure en accord collectif
- Restitution du dépôt de garantie

Durée : 3 jours
Lieu : Paris

Prix : 1850 € HT
Dates : 18-19-20 mars 2020 • 4-5-6 novembre 2020

Référence du stage : J.421A

Loi ELAN

Loi ÉLAN : Quels impacts en gestion locative sociale ?

OBJECTIFS

- S'approprier les dispositions prévues dans la loi ELAN impactant les bailleurs sociaux.
- Identifier les impacts opérationnels dans le processus d'attribution et en gestion locative.
- Repérer le calendrier de mise en œuvre.

PERSONNES CONCERNÉES

Responsables de service, chargés d'attribution, chargés de clientèle

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support pour les apports théoriques

Échanges interactifs

Cas pratiques, quiz...

Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Juriste en immobilier

Formatrice spécialisée en gestion locative auprès des bailleurs sociaux depuis 20 ans

PROGRAMME

1. Introduction :
 - Présentation des objectifs de la loi
 - Focus sur les autres dispositions impactant les bailleurs sociaux (restructuration des OLS, vente HLM, copropriété) ou impactant la gestion locative privée : bail mobilité, encadrement des loyers
2. Traitement de la demande et attribution des logements sociaux
 - Rappel sur le nouveau formulaire de la demande de logement social et la liste des pièces justificatives : arrêté du 6 août 2018
 - Définition des personnes vivant au foyer (+ arrêté 28/12/2018)
 - Attribution aux couples en cours de séparation
 - Nouveau public prioritaire
 - Gestion des droits de réservation décret d'application
 - Obligations de mixité sociale : territoires concernés et commissions QPV et coordination
 - Cotation de la demande : territoires concernés
 - Commission d'attribution et d'examen de l'occupation : composition, forme, compétence, conditions examen de l'occupation

3. Gestion locative

- Bail et annexe : formalisme
- Décence du logement
- Solidarité et violences conjugales
- Transfert de bail
- Loyer et SLS
- Règles de congé
- Clause résolutoire
- Sous - occupation
- Différentes formes de location : colocation, habitat inclusif intergénérationnel, colocation, habitat inclusif
- Impayés/expulsions/procédure surendettement
- Calendrier CUS
- ANCOLS
- Action groupe

Loi ELAN

Durée : 1 jour

Lieu : Paris

Prix : 730 € HT

Dates : 24 avril 2020 • 8 octobre 2020

Référence du stage : J.427

Attribution de logements sociaux : Évolutions de la Loi Elan

OBJECTIFS

- Appréhender le cadre législatif de l'attribution de logement et notamment les évolutions récentes des lois Égalité & Citoyenneté et ELAN.
- Identifier les points de contrôle obligatoire pour procéder à l'attribution.
- Gérer les situations complexes.
- Connaître le fonctionnement et le rôle de la commission d'attribution.

PERSONNES CONCERNÉES

Collaborateurs chargés de l'instruction de la demande et de la présentation des dossiers en commission d'attribution
Responsables et collaborateurs chargés de l'enregistrement et de l'instruction de la demande, avec ancienneté sur poste

MÉTHODOLOGIES - ÉVALUATION

Apports réglementaires illustrés par de nombreux exemples pratiques

Questionnements et échanges avec les participants

Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

PRÉREQUIS

Connaissance minimale du fonctionnement des attributions dans son organisme

ANIMATION

Juriste en immobilier

Formatrice spécialisée en gestion locative auprès des bailleurs sociaux depuis 20 ans

PROGRAMME

Introduction

- Présentation du cadre législatif et des dernières évolutions prévues par les Lois Égalité & Citoyenneté et ELAN
- Rappel financement du logement social

1. Enregistrement de la demande
 - Nouveau formulaire de la demande de logement : CERFA 14069-03 arrêté du 6 juillet 2018
 - Enregistrement national

2. Instruction de la demande

- Constitution du dossier et pièces justificatives
 - Pièces obligatoires, dérogatoires et complémentaires
 - Vérification des conditions d'attribution :
 - Plafonds de ressources applicables : différents financements, détermination des catégories de ménage, situations particulières (mutation, mobilité résidentielle, cas de dérogations, baisse de revenus, séparation...)
- Apport Loi ELAN : nouvelle définition des catégories de ménage (et arrêté 28/12/2018)
- Régularité de séjour : ressortissants européens et non européens
 - Nouveaux publics prioritaires : engagements

d'attributions

- Gestion des droits de réservation : décret d'application
- Analyse de solvabilité
 - Taux effort : calcul obligatoire
 - APL
- Engagements de mixité et peuplement en QPV et hors QPV
- Dispositifs intercommunaux
- Cotation de la demande : décret d'application

3. Attribution des logements

- Commission d'attribution et d'examen de l'occupation:
 - Apports de la Loi ELAN
 - Composition, forme
 - Règlement intérieur
 - Rôle
- Décisions de la commission d'attribution :
 - Attribution
 - Attribution en classant
 - Non attribution : motivation
 - Attribution sous condition suspensive
 - Rejet pour irrecevabilité
- Principe de non-discrimination
 - Critères
 - Sanctions

Loi ELAN

Durée : 2 jours

Lieu : Paris

Prix : 1 310 € HT

Dates : 15-16 juin 2020 • 19-20 novembre 2020

Référence du stage : J.428

Gestion locative dans le cadre d'une copropriété

OBJECTIFS

- Maîtriser l'environnement de la copropriété.
- Acquérir les règles de gestion.
- Gérer son potentiel relationnel.

PERSONNES CONCERNÉES

Responsables et gestionnaires des services de gestion locative, les administratifs et comptables et d'une manière générale toutes les personnes qui, par leurs activités, sont confrontées aux problèmes de la gestion locative de lots en copropriété Investisseurs

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support pour les apports théoriques et juridiques

Cas pratiques, quiz...

Échanges interactifs

Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Consultant formateur - DESS IAE - Spécialiste en gestion de copropriété, location, gérance, Management d'agence immobilière

PROGRAMME

Statut juridique

1. Le statut de la copropriété
2. Définition, lots, règlement de copropriété
3. Les acteurs de la copropriété
4. Copropriétaires, conseil syndical, syndic et salariés : missions et pouvoirs
5. Fonctionnement de la copropriété
 - Gestion courante
 - Assemblées générales
 - Travaux

Aspects pratiques

1. Représenter le propriétaire en assemblée
 - Le mandat de gestion
 - Ce que peut faire et ne pas faire le syndic en matière d'envoi de charges et convocations d'assemblées
 - Nouvelles règles de pouvoirs en assemblée générale depuis la loi ELAN
2. Convocation et procès-verbal d'AG
 - Exploiter l'information, comprendre les annexes comptables
 - Informer son mandant
3. Travaux
 - Limites parties communes /parties privatives
 - Obtenir une autorisation de travaux de l'assemblée

4. Assurances et sinistres

- Assurances locataires, copropriétaire non occupant, copropriété : qui fait quoi ?
- Conséquences de la convention IRSI sur la gestion des biens en copropriété
- 5. Gérer son locataire en copropriété
 - a. Destination et usage des lots
 - b. Règlement de copropriété
 - c. Troubles de voisinage
- 6. Charges de copropriétés
 - Répartition des charges, comprendre les appels de fonds
 - Frais de relance : ce qui est imputable au copropriétaire en cas de retard
 - Informations relatives aux charges récupérables et contrôle des dépenses
- 7. Immeubles neufs : ce qui relève du bailleur et ce qui relève de la copropriété
- La prise de livraison - les conséquences de la loi ELAN
- Qui agit en présence de malfaçons et non-façons ?
- 8. Travailler en bonne intelligence avec les collègues et confrères syndics

Loi ELAN

Durée : 2 jours

Lieu : Paris

Prix : 1 310 € HT

Dates : 24-25 février 2020 • 10-11 septembre 2020

Référence du stage : J.423

Bail d'habitation et droit de la famille

OBJECTIFS

- Connaître les éléments du droit relatif à l'évolution des situations familiales dans le cadre des relations bailleurs-locataires.
- Apprécier au regard du droit et en fonction des intérêts du bailleur les effets des changements de situation en matière de contrat de location.
- Connaître les éléments de droit face aux changements des situations familiales afin de recouvrer les dettes de loyer.

PERSONNES CONCERNÉES

Personnels du service de gestion locative, du service social, des chargés de recouvrement, du service contentieux.

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Exposés théoriques et juridiques
Illustration d'exemples

Échanges interactifs

Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Avocat à la cour spécialisé en droit immobilier, social, civil et commercial.

Intervenant auprès des bailleurs des sociaux.

PROGRAMME

À jour de la loi et des décrets Égalité Citoyenneté

1. Rappel des notions juridiques
 - Contrats et obligations
 - Capacité juridique
 - Avenant, patrimoine
 - Le régime matrimonial
2. La situation de famille du locataire à l'entrée dans les lieux
 - Le cadre du mariage
 - Le PACS
 - Le concubinage
3. L'identification du signataire
 - La signature du contrat de location
 - L'attributaire en logement social HLM
4. Les modifications en cours de bail
 - Mariage du locataire en cours de bail : effet sur le bail, sur les congés
 - Séparation et divorce des époux, l'attribution du logement par le juge, la solidarité jusqu'où ? La liquidation du régime

matrimonial

- Décès, séparation et l'article n°14 de la loi de 1989
 - Les conséquences pour le bailleur créancier.
 - Les formalités : « acter » juridiquement la situation - le cas de l'avenant
 - PACS en cours de bail : la solidarité.
 - Séparation des partenaires pacsés : effet sur le bail et la solidarité, le sort des dettes, vérification du patrimoine commun ? légal ?
 - Concubinage et rupture - solidarité conventionnelle (rédaction d'une clause précise) colocataires ou non ?
5. Abandon de logement et reprise de la possession des lieux par le bailleur
 - La manière de l'abandon et de la reprise de possession
 - La procédure
 - L'huissier et l'appréciation des coûts

Loi ELAN

Durée : 1 jour

Prix : 730 € HT

Référence du stage : J.419

Lieu : Paris

Dates : 28 février 2020 • 5 octobre 2020

Incidence du droit des Étrangers sur le bail d'habitation en logement social

OBJECTIFS

- Connaître les dispositions réglementaires qui régissent le statut des Étrangers en France.
- S'assurer du respect des exigences légales à l'occasion en vue de l'attribution d'un logement.
- Identifier les précautions à prendre pour limiter les risques en amont du bail.
- Savoir gérer les situations particulières au cours du bail.

PERSONNES CONCERNÉES

Gestionnaires locatifs et du recouvrement

PRÉREQUIS

Être en poste et connaître les fondamentaux de la gestion locative

MÉTHODOLOGIE

Exposés théoriques de la réglementation et jurisprudence
Illustration d'exemples et situations concrètes

Échanges interactifs

Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Avocate en Droit immobilier Spécialiste de baux d'habitation en Logement social

Avocate en Droit des Étrangers, Droit d'asile et Droit de la Nationalité

PROGRAMME

1. Documents justificatifs du droit au séjour de l'étranger candidat à la location
 - Les titres de séjour des ressortissants européens
 - Les titres de séjour des ressortissants non européens
 - Carte de séjour pluriannuelle
 - Droit applicable aux Étudiants
 - Droit applicable aux Travailleurs
 - Passeport Talent
 - Prise en compte de l'état de santé
 - Carte de résident
 - Situation particulière des demandeurs d'asile, réfugiés et apatrides
- FOCUS : Problématique du renouvellement du titre de séjour entre la décision d'attribution et la signature du bail
2. L'impact de l'évolution de la situation administrative de l'étranger sur le sort du bail en cours
 - Sort du bail en cours lors de la période de renouvellement du titre de séjour
 - Sort du bail en cours en cas de refus de renouvellement du titre de séjour (et situation particulière de l'étranger faisant l'objet d'une obligation de quitter le territoire français)
 - Sort du bail en cours lors d'un regroupement familial bénéficiant aux membres de la famille
- FOCUS : Sanctions possibles et retrait des cartes de séjour

temporaire et pluriannuelle

3. Quels sont les moyens de vérification offerts par la Loi ?
 - Droit de communication au bénéfice de l'administration
 - Obligation de vérification incombant à l'employeur
 - Quels sont les moyens de vérifications offerts au Bailleur ?
- FOCUS : Le squat de locaux par des étrangers
POINT D'ACTUALITÉ : Réformes prévues du Code de l'Entrée et du Séjour des Étrangers et du Droit d'asile
4. Recherche du locataire / attribution du logement HLM
 - Conditions d'attribution du logement HLM : Commission d'attribution
 - Dossier candidat locataire
 5. L'incidence de la situation familiale du locataire étranger sur le cours du bail
 - Mariage Incidence du régime matrimonial / Mariage étranger
 - Divorce : les différents types et étapes de la procédure / Divorce étranger
 - Concubinage / PACS
 - Décès du locataire : transfert du bail au conjoint étranger

Loi ELAN

Durée : 1 jour

Prix : 730 € HT

Référence du stage : J.435

Lieu : Paris

Dates : 2 mars 2020 • 23 novembre 2020

Revenus de l'aide sociale et la protection sociale

OBJECTIFS

- Repérer les droits et orienter les locataires.
- Bien connaître les premières conditions d'attribution des minima sociaux, des revenus de la Sécurité sociale, ainsi que la durée de ces droits.
- Analyser le budget logement des ménages.

PERSONNES CONCERNÉES

Tout collaborateur faisant partie de services de gestion ou de gérance ayant à traiter des revenus des ménages. chargés d'attribution, chargés de gestion locative, ...

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support pour les apports théoriques

Échanges interactifs

Cas pratiques, quiz...

Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Formateur dans les champs de l'ingénierie sociale et de l'insertion par le logement.

PROGRAMME

1. Les prestations CAF et minima sociaux
 - Les prestations versées par les CAF (la Paje : prestation d'accueil du jeune enfant)
 - Les droits aux personnes handicapées : allocation aux adultes handicapés (AAH), allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)
 - Les droits aux personnes âgées : allocation solidarité personne âgée, (ASPA), aide-ménagère, aide sociale à l'hébergement (ASH) en établissement ou chez un accueillant familial
 - Le RSA : couple, parent isolé et RSA d'activité
2. Les revenus de la protection sociale
 - En situation de maladie : prestations en espèces
 - En situation d'invalidité : pension d'invalidité et allocation supplémentaire d'invalidité (ASI)
 - En situation de vieillesse : pensions de retraite : salariés, fonctionnaires, indépendants, rachats Fillon, cumul emploi-retraite
 - En situation de décès : capital décès, droits à réversion
 - En situation de chômage : allocation de retour à l'emploi (ARE), allocation de solidarité spécifique (ASS), la prime pour l'emploi (PPE), allocation de retour à l'emploi Formation (AREF)

3. La grille budgétaire

Durée : 2 jours

Prix : 1310 € HT

Référence du stage : S.10

Lieu : Paris

Dates : 16-17 mars 2020 • 14-15 décembre 2020

Charges récupérables et réparations locatives

Loi ELAN

OBJECTIFS

- Connaître la réglementation des charges récupérables et des réparations locatives.
- Savoir négocier avec les locataires et les associations de locataires.
- Partager des méthodes de gestion.

PERSONNES CONCERNÉES

Sociétés et organismes travaillant directement ou indirectement dans le secteur locatif de l'habitation.
Gestionnaires, investisseurs, prestataires de services, conseils ou associations.

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Connaître les principaux textes de lois et décrets par une lecture exhaustive commentée par de la jurisprudence.
Les participants seront sollicités pour décrire leurs pratiques de gestion.
Échanges interactifs
Cas pratiques, quiz...
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Formateur en Chef d'Agence Départementale en Logement Social.
Formateur consultant spécialisé en communication, développement personnel et ressources humaines

PROGRAMME J.422

Introduction
• Rappel de notions juridiques nécessaires à la compréhension du sujet
• Comprendre la prise de risques liée à la règle de droit.
• Distinction entre les Charges récupérables et les réparations locatives.
• Différentes catégories de baux existants et la réglementation liée aux charges récupérables et réparations locatives : Bail du Code civil - Bail professionnel - Bail commercial et convention d'occupation.

LES CHARGES RECUPERABLES

1. La réglementation
Le cadre juridique des charges récupérables : sources juridiques
• Article L 442-3-I et II du CCH - secteur social
• Décret du 9/11/1982 - secteur social
• Article 23 et 23-1 Loi du 6/7/1989 - secteur privé
• Spécificité de la colocation article 8-1 Loi du 6/7/89 - Forfait de charges
• Décret du 26/8/1987 n° 713 - secteur privé
2. La gestion des charges récupérables
• Article 2 : récupérabilité des salaires des gardiens concierges et employés d'immeubles et notions de comptabilité analytique pour la régie.
• Article 3 : exception des contrats individuels proposés par le bailleur récupéré dans le cadre des charges récupérables

- Examen exhaustif de la liste des charges : mise en situation par un exercice d'application permettant d'étudier les 8 postes de charges par des cas pratiques.
- Contentieux des charges et prescription. Cas les plus fréquents d'incertitude et de conflits : analyse de la jurisprudence et des réponses ministérielles.
- Rôle des associations de locataires.

LES REPARATIONS LOCATIVES

1. La Loi
Article 6 et 7 de la loi du 6/7/1989 : obligations du bailleur et du locataire en rapport avec les réparations locatives
2. Le décret du 26 août 1987 n°712 : liste non limitative Analyse du décret
3. La régularisation des réparations locatives en fin de bail
• L'état des lieux - un constat n'est pas un contrat - le décret du 30/03/2016
• Les accords collectifs intégrant la grille de vétusté
• La grille de vétusté sans accords collectifs
• Analyse de cas pratiques et de jurisprudence
4. Présentation d'un accord collectif cadre intégrant une grille de vétusté
• Mise en application à partir d'un accord collectif cadre et de la pratique des stagiaires.

Durée : 2 jours	Prix : 1 310 € HT	Référence du stage : J.422=J.422A+J.422B
Lieu : Paris	Dates : 24-25 mars 2020	• 10-11 septembre 2020

Réduire les impayés de loyers (pré)contentieux, médiation

OBJECTIFS

- Réduire le taux des impayés de loyer.
- Acquérir une vue d'ensemble des moyens amiables et contentieux pour le recouvrement des impayés.
- Mettre en place une stratégie globale pour réduire les impayés.

PERSONNES CONCERNÉES

Personnels des services amenés à gérer l'amiable dit « précontentieux »
Personnels des services contentieux chargés du recouvrement
des impayés et toute personne ayant à connaître le fonctionnement des procédures civiles d'exécution.

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support pour les apports théoriques
Échanges interactifs
Cas pratiques, quiz...
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Avocate de droit Immobilier,
Formatrice spécialisée en recouvrement, traitement amiable et judiciaire de l'impayé, notamment auprès des bailleurs sociaux

PROGRAMME

Préambule : Loi de programmation de la justice du 23 mars 2019

1. Identifier l'impayé et proposer une solution adaptée
 - Les différents types d'impayés et leur traitement
 - Relancer le locataire
 - Assurer et optimiser une solution amiable
 - Gérer les situations à risque (divorce et séparation)
 - Étude de la solidarité (nouveau loi ELAN/ cas des violences conjugales)
2. Le traitement judiciaire de l'impayé
 - La procédure d'injonction de payer
 - La procédure en résiliation de bail (étapes et délais)
 - Étude de la clause résolutoire
 - Distinction avec les autres cas de résiliation (troubles voisinage, sous location...)
3. Dispositifs d'aides permettant la reprise du loyer, l'apurement de la dette et le maintien dans les lieux
 - Le protocole de cohésion sociale (différences avec le protocole BORLOO)

- (Nouveauté loi ELAN/ les nouveaux protocoles)
 - Le FSL
 - La CCAPEX
 - Les mesures d'accompagnement social
 - Le surendettement (nouveau loi ELAN/ la coordination de la procédure de surendettement avec la demande d'acquisition de la clause résolutoire)
 - Les autres dispositifs
4. L'expulsion du locataire
 - Étapes et délais de la procédure d'expulsion
 - Retard dans l'octroi du concours de la force publique
 - Maîtriser les coûts de la procédure d'expulsion
 5. Le recouvrement des loyers impayés
 - La saisie attribution
 - La saisie des rémunérations du travail
 - Les autres saisies
 6. Après l'expulsion: retarder le départ des lieux et mobiliser les dispositifs de logement prioritaires
 - La demande de délais pour quitter les lieux
 - Mettre en place le DALO : pour qui ? Quand? Comment

Loi ELAN

Durée : 2 jours	Prix : 1 310 € HT	Référence du stage : J.430
Lieu : Paris	Dates : 2-3 avril 2020	• 12-13 octobre 2020

Recouvrement des impayés : Prévenir & Agir

OBJECTIFS

- Faire le point des nouvelles mesures en attirant l'attention sur les difficultés que posent les textes.
- Sécuriser et maîtriser le recouvrement précontentieux.
- Comprendre le déroulement d'une instance et suivre son exécution.

PERSONNES CONCERNÉES

Personnels des services contentieux chargés du recouvrement des impayés et toute personne ayant à connaître le fonctionnement des procédures civiles d'exécution.

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support pour les apports théoriques
Échanges interactifs
Cas pratiques, quiz...
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Avocate de droit Immobilier,
Formatrice spécialisée en recouvrement, traitement amiable et judiciaire de l'impayé, notamment auprès des bailleurs sociaux

PROGRAMME

1. Prévenir par la mise en place de garanties
 - Le cautionnement
 - Principes généraux, spécificités du cautionnement bail d'habitation (incidences Loi ALUR)
 - Les sûretés
 - Principes généraux, les garanties particulières du Syndicat des copropriétaires contre les impayés de charges : super privilège, privilège et hypothèque légale
2. Les éléments nécessaires au recouvrement
 - Identification du débiteur
 - Etat civil, situation matrimoniale, existence d'un mécanisme de solidarité
 - Baux d'habitation : la solidarité légale des époux et des parents
 - Identifier la créance
 - Principal, Clause pénale, Intérêts et anatocisme, Imputation des paiements
 - L'optimisation d'une solution amiable
 - Identifier les leviers de négociation selon la situation du débiteur
 - Sécuriser l'échéancier
4. Le recouvrement précontentieux
 - De la relance amiable à la mise en demeure
 - Le commandement de payer visant la clause résolutoire en matière locative (La nouvelle obligation de signalement à la CCAPEX issue de la loi ALUR)

- Les mesures conservatoires (Blocage compte bancaire, saisie de véhicule, saisie de mobilier, etc.)
- 5. Le déroulement d'une instance
 - La procédure d'injonction de payer
 - La procédure de référé et au fond
 - Les procédures spécifiques aux charges de copropriété
 - Les spécificités des procédures de résiliation de bail en matière de :
 - Bail d'habitation / Bail commercial
- 6. L'exécution de la décision de justice
 - La recherche d'information sur les biens du débiteur
 - Les voies d'exécution
 - Les voies d'exécution sur les meubles (saisie de comptes bancaires, de rémunération, de véhicules, de meubles meublant...)
 - La saisie immobilière
 - La procédure d'expulsion (étapes et délais)
- 7. Faire face au surendettement ou la faillite du débiteur commerçant
 - Surendettement du débiteur
 - Les incidences sur le recouvrement de la dette
 - Les moyens d'action du créancier
 - Redressement ou liquidation judiciaire
 - Suspension des poursuites et déclaration des créances antérieures
 - Le recouvrement des créances postérieures ;
 - Le sort du bail

Loi ELAN

Durée : 2 jours	Prix : 1 310 € HT	Référence du stage : J.431
Lieu : Paris	Dates : 27-28 février 2020	• 15-16 octobre 2020

Relancer les impayés : consolider la relation client

OBJECTIFS

- S'inscrire dans une démarche commerciale.
- Préparer un entretien de relance, savoir fixer un objectif et l'argumentaire correspondant.
- Maîtriser la conduite d'un entretien de relance par téléphone, en face à face sur le fond (déroulement) et la forme (posture, langage).

PERSONNES CONCERNÉES

Les personnes des services de gestion, contentieux ou pré-contentieux, ainsi que des services sociaux et comptables.

MÉTHODOLOGIES - ÉVALUATION

Manuel de formation pour les apports théoriques
Exercices d'application, mises en situation, études de cas
Échanges interactifs
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Formateur consultant certifié spécialisé dans la relation et les techniques commerciales
Maître Praticien en PNL - Médiateur

PROGRAMME

DIMENSION COMMERCIALE

1. Définir les enjeux : La notion de service client dans le recouvrement
 - Les enjeux et les conséquences des impayés
 - Le cadre contractuel : les obligations du bailleur et du locataire
 - La personnalisation : à chaque impayé correspond toujours un dossier bien spécifique
 - Une image positive du bailleur à préserver

DIMENSION RELATIONNELLE

2. S'approprier les bonnes règles de la communication
 - Se positionner dans une démarche Gagnant-Gagnant. Les apports de l'Analyse transactionnelle
 - S'engager dans l'écoute : l'art du questionnement et de la reformulation
 - Pacifier les débats : Déjouer les manœuvres d'intimidation, de manipulation, d'agression
 - Impliquer le locataire dans la recherche de solution
 - Gérer son propre stress face à l'expression de

l'insatisfaction

DIMENSION CONTRACTUELLE

3. Préparer un entretien d'impayés : construire des scénarios
 - Le dossier : les informations disponibles, à transmettre, à obtenir
 - Les solutions envisageables et acceptables pour les deux parties
 - Les freins, les craintes, les jeux de pouvoir
 - Les scripts : langage professionnel, ce qu'il faut changer pour éviter les conflits et valoriser la relation.
 - Au téléphone : Contact Raison de l'appel Objectif Conclusion
 - L'environnement : réunir les meilleures conditions
 - L'accord et sa mise en application
 - Le suivi, aboutir à un engagement dans la durée en responsabilisant
 - L'historique client : relayer et transmettre

Durée : 2 jours

Lieu : Paris

Prix : 1 310 € HT

Dates : 26-27 mars 2020 • 28-29 septembre 2020

Référence du stage : R.5

Droit du contentieux dans le logement social

NOUVEAU

OBJECTIFS

- Maîtriser les procédures contentieuses impactées par les réformes et les jurisprudences récentes
- Maîtriser la procédure d'expulsion (de la relance amiable à l'expulsion définitive)
- Gérer les relations avec les avocats et les huissiers

PERSONNES CONCERNÉES

Responsables et Chargés de contentieux et de recouvrement.
Directeurs territoriaux et de proximité
Responsable d'agence
Responsable gestion locative

PRÉREQUIS

Connaître les fondamentaux de recouvrement

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Apports théoriques
Cas pratiques
Échanges interactifs
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Avocat
Spécialisée en droit locatif

PROGRAMME

Préambule : Loi de programmation de la justice du 23 mars 2019

1. Introduction générale sur le contentieux du bail social
 - Où ? (devant quel tribunal : étude de la réforme de la justice, suppression du Tribunal d'instance au profit du Tribunal Judiciaire)
 - Quand ? (la question de la prescription depuis les lois ALUR et MACRON)
 - Comment ? (assignation par huissier ou déclaration au greffe ?)
 - Assignation au fond ou en référé ?
2. Le contentieux des loyers et charges
 - Identifier l'impayé et proposer une solution adaptée
 - Les différents types d'impayés et leur traitement
 - Relancer le locataire et optimiser une solution amiable
 - Gérer les situations à risque
 - Étude de la solidarité (divorce séparation)
 - Décès (la question du transfert du bail)
 - Le traitement judiciaire de l'impayé
 - La procédure d'injonction de payer (dans quels cas l'utiliser ?)
 - La procédure en résiliation de bail (étapes et délais)
 - Étude de la clause résolutoire
 - Étude d'un PV de conciliation judiciaire

3. Le contentieux du logement décent
 - La procédure en cas de non décence
 - La procédure en cas d'insalubrité
 - Le cas de l'insalubrité
4. Le contentieux des troubles de voisinage
 - L'anormalité du trouble
 - Les différents types de troubles
 - La persistance du trouble
 - Gérer la procédure en résiliation en cas de Trouble (importance de collecter les différentes preuves)
5. Le contentieux de l'occupation et personnelle de la sous location
 - L'occupation personnelle
 - La sous location et AIRBNB (Étude de la Jurisprudence de la Cour de Cassation du 13 septembre dernier)
6. L'après contentieux - l'expulsion et le recouvrement
 - La procédure Bételle (reprise après abandon)
 - Étapes et délais de la procédure d'expulsion (disparition de la procédure en sort des meubles avec la loi de programmation de la justice du 23 mars 2019)
 - Retard dans l'octroi du concours de la force publique
 - Le recouvrement des sommes dues

Durée : 2 jours

Lieu : Paris

Prix : 1310 € HT

Dates : 18-19 mai 2020 • 3-4 décembre 2020

Référence du stage : J.434

Diminution de la vacance : une démarche commerciale globale

OBJECTIFS

- Réduire la vacance, les délais de relocation et s'attacher à la satisfaction client.
- S'inscrire dans une démarche transversale.
- S'engager dans des pratiques plus réactives et créatives pour faire émerger des procédures de travail innovantes.
- Valoriser l'image de marque et les prestations de service.

PERSONNES CONCERNÉES

Gestionnaires locatifs, responsables de sites, gardiens et plus généralement les professionnels en relation directe avec les clients des ensembles immobiliers.

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support pour les apports théoriques
Échanges interactifs
Cas pratiques, quiz...
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Formateur Consultant spécialisé dans la relation client et les techniques commerciales
Maître praticien en PNL. Médiateur. Atelier théâtre

PROGRAMME

1. Analyser et comprendre les causes de la vacance
 - Quels sont les objectifs ?
 - Quel est le contexte spécifique ?
2. Optimiser la relation client : les clés de la qualité
 - S'inscrire dans une démarche de client interne
 - Mutualiser les ressources
 - Résoudre les problèmes à la source
 - Développer un discours commercial efficace et adapté
 - Rechercher constamment l'amélioration de la qualité
 - Pratiquer la proactivité
3. Identifier son rôle et sa valeur ajoutée dans l'organisation
La rencontre des disciplines les plus variées favorise la pollinisation des idées et des compétences
 - Le personnel de proximité
 - Les gestionnaires
 - Les chargés d'attribution
 - Les techniciens EDL
 - Les chargés d'opération et les chargés de construction ou de maintenance
 - Les managers
 - Les fonctions supports

4. Dégager des pistes de développement pour réduire la vacance et l'impayé
 - Assurer la veille technologique et commerciale
 - Générer des demandes ciblées : marketing direct et indirect
 - Apprécier les candidatures dans les meilleures conditions
 - Optimiser les conditions, d'accueil et de visite
 - Améliorer l'état des logements présentés
 - Développer des outils de reporting, de suivi : constitution d'une base de données de connaissances

Durée : 2 jours

Lieu : Paris

Prix : 1310 € HT

Dates : 29-30 juin 2020 • 21-22 septembre 2020

Référence du stage : R.2

LoiCLIMAT

Comprendre l'impact de la vieillesse sur les modes de communication

OBJECTIFS

- Comprendre l'impact du vieillissement des personnes sur les modes de communication.
- Identifier les obstacles possibles à la communication.
- Préserver la relation client en restant dans son rôle de tiers.
- S'inscrire dans une démarche bienveillante.
- Savoir faire face aux situations d'handicaps.

PERSONNES CONCERNÉES

Chargés de clientèle, chargés d'accueil, concierges, référents seniors ...

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Pédagogie active et participative :

Tests, exercices, autodiagnostic, études de cas, mise en situation et apports théoriques compléteront ces travaux. Au démarrage, les participants seront invités à s'exprimer d'une part, sur les difficultés rencontrées dans le cadre de leur fonction et, d'autre part, sur leurs attentes spécifiques. Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Formateur consultant spécialisé en communication, développement personnel et ressources humaines

PROGRAMME

1. Comprendre l'impact du vieillissement des personnes sur les modes de communication
 - Repérer les changements sensoriels, sociaux et affectifs : acuité visuelle et auditive, agilité et mobilité
 - Comprendre le processus du vieillissement et ses conséquences - Interaction entre les nouveaux besoins et les autres besoins fondamentaux
2. Identifier les obstacles possibles à la communication, détecter les difficultés
 - Intégrer les différences de cadre de référence : culture, valeurs et croyances
 - Identifier les stéréotypes désuets et perceptions erronées au sujet des styles de vie, des intérêts et des capacités des ainés
 - Accueillir les émotions feintes, peur, déni, frustration, fragilité, isolement
3. Rester dans son rôle de tiers, préserver la relation client - locataire
 - Définition du cadre d'intervention de sa mission, positionnement
 - Identification les scénarios relationnels à risque : Sauveur, Persécuteur, Victime

4. S'inscrire dans une démarche bienveillante

- Accueillir sans jugement, sans réagir de façon personnelle, sans supposition
- Favoriser l'échange
- S'adapter à l'identité sociale et culturelle de la personne : langage verbal et non verbal
- Pratiquer la Communication Non Violente : structure de langage intégrant les émotions, besoins et demandes des protagonistes (la personne, son réseau (famille, personnels intervenant à domicile, professionnels)

5. Savoir faire face aux situations d'handicaps

- Aides, précautions, moyens concrets pour aborder la personne et communiquer : personnes aphasiques, démentes
- Conseils pour s'adapter aux déficiences visuelles, auditives

Durée : 2 jours

Prix : 1 310 € HT

Référence du stage : R.40

Lieu : Paris

Dates : 25-26 juin 2020 • 19-20 novembre 2020

Handicap et logement PMR maintien à domicile

NOUVEAU

OBJECTIFS

- Répondre aux besoins des personnes dont les capacités sensorielles et motrices déclinent.
- Devenir des relais de terrain pour permettre aux bailleurs de répondre à leurs obligations légales que ce soit dans les parties communes ou les parties privatives des immeubles de logements.

PERSONNES CONCERNÉES

Personnel de proximité, conseillères sociales, responsables de site, gardiens, agents de secteur ou de gestion.

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Manuel de formation pour les apports théoriques, des textes réglementaires et des évolutions. Exercices d'application, mises en situation, études de cas. Échanges interactifs. Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Formatrice experte en Vieillesse et Silver Economie

PROGRAMME

- Introduction
- Contexte de la Loi ÉLAN et des nouvelles obligations
1. Connaître les besoins des personnes en situation de handicap
 - La confrontation au handicap : moteur - visuel - auditif - cognitif
 - Réalisation d'un parcours par les stagiaires équipés (fauteuil roulant, appareil immobilisant un membre, lunettes, masques, tampons d'oreilles) pour simuler un déficit sensoriel ou moteur.
 - Expérimentation d'une circulation à l'extérieur depuis l'impact des immeubles au cheminement dans les parties communes.
 - Exposition des pathologies existantes, détermination des besoins d'accompagnement et d'aides matérielles.
 2. Se familiariser avec les différentes réponses de maintien à domicile
 - Présentation des obligations réglementaires
 - Présentation des différentes approches pour la qualité d'usage et

de l'amélioration du confort

- Conséquences en termes d'aménagement dans l'habitat
3. Identifier les situations rendant nécessaires une adaptation des lieux afin de permettre un accès facile et le maintien à domicile
 - Faire du pré repérage pour une meilleure accessibilité en parties communes
 - Identifier les besoins d'adaptation des logements du patrimoine
 - Détection des aménagements défectueux après travaux
 - Impact de la Loi ÉLAN

Loi ÉLAN

Durée : 2 jours

Prix : 1310 € HT

Référence du stage : S.11

Lieu : Paris

Dates : 8-9 juin 2020 • 19-20 octobre 2020

Comprendre, appréhender les locataires souffrant de troubles de santé mentale

OBJECTIFS

- Détecter et mieux comprendre les personnes atteintes de troubles psychiques.
- Choisir les réponses comportementales les mieux adaptées aux différentes problématiques rencontrées.
- Connaître les limites de son intervention.
- Identifier les différents acteurs internes/externes à solliciter.

PERSONNES CONCERNÉES

Tout professionnel (personnels de proximité, chargés d'accueil, chargés d'accompagnement social...) susceptible d'être en contact direct avec les locataires

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Pédagogie participative - Pratique inductive sous forme de travaux de groupe - partage d'expériences : Mise en commun des situations vécues par les participants. Résolution de problèmes - Mise en évidence des comportements efficaces. Apports théoriques permettant de comprendre les spécificités liées aux différentes pathologies. Un livret comprenant les éléments théoriques essentiels et des fiches-outils techniques relatives aux « bonnes pratiques » relationnelles est remis à chaque participant à l'issue du stage. Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

PROGRAMME

1. Positionnement du professionnel de terrain :
 - Exercice de photo langage
 - Évocation des problématiques rencontrées et de la posture adoptée
2. Principaux troubles du comportement et pathologies :
 - Syndrome de Diogène
 - Schizophrénie
 - Paranoïa - Psychopathie ...
 - Maladie d'Alzheimer et autres démences
 - Définition - Description - Risques associés - Conduite à tenir
3. Conduites addictives : Drogues et Alcool
 - Qu'est-ce que l'usage nocif ?
 - Quels effets sur le comportement ?
 - Stratégie de communication et conduite à tenir

4. L'intervention du bailleur et de ses représentants de terrain :

- Connaître le champ d'intervention et les limites
- Agir sur les troubles du voisinage
- Anticiper les comportements agressifs d'autrui - Savoir se protéger

5. Connaître et solliciter les partenaires internes et institutionnels

- Intra entreprise
- Externe : services sociaux et d'urgence, familles, associations ...

Durée : 1 jour

Prix : 730 € HT

Référence du stage : M.3

Lieu : Paris

Dates : 17 juin 2020 • 18 décembre 2020

Gestion des troubles de voisinage - Aspects juridiques et relationnels

OBJECTIFS

- Diagnostiquer la nature des troubles et connaître les recours juridiques à mettre en œuvre.
- Repérer les immeubles ou les résidences à risque.
- Acquérir des outils d'analyse du trouble.
- Adopter la posture du médiateur.

PERSONNES CONCERNÉES

Gestionnaires, inspecteurs d'immeubles, techniciens, conseillers sociaux, personnels administratifs, et plus généralement toute personne en contact avec les locataires et les copropriétaires.

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support pour les apports théoriques et de la jurisprudence
Échanges interactifs
Cas pratiques, quiz...
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Formateur spécialisé en contentieux et recouvrement pour les bailleurs sociaux

PROGRAMME

ASPECTS JURIDIQUES J.451

1. Le périmètre de responsabilité du bailleur social
 - Les 4 champs de responsabilité en matière de sûreté
 - Les obligations et ressources principales de la sécurité-sûreté
 - Les textes applicables
 - Les compétences des différents acteurs de la sécurité-tranquillité
2. Les différents troubles et les textes applicables
 - L'agression
 - Les dégradations
 - Les occupations et entraves dans les parties communes
 - Les tapages et bruit
 - Le squat
 - Les troubles avec les animaux
 - La gestion des véhicules et conduites
3. Prévention et outils mobilisables
 - La prévention situationnelle
 - Les outils d'observation et de signalement des troubles d'incivilités
 - Le bail et le règlement intérieur

- La médiation et les relances
- Les prestations privées de sécurité
- La vidéo protection - surveillance
- Le rôle des équipes de proximité
- La charte de bon voisinage
- La Réunion locative
- 4. La mise en œuvre de l'action du bailleur
 - La question de la preuve : témoignages, pétitions, constats, procès-verbal...
 - L'activation de la voie pénale : attroupements dans le hall, injures, violences...
 - 5. L'action judiciaire du bailleur pour mettre fin au trouble
 - La délivrance du congé pour motif légitime et sérieux
 - La résiliation judiciaire du bail : de l'assignation à l'exécution de la décision de justice

ASPECTS RELATIONNELS J.452

1. Le vivre ensemble
 - L'habitat : un espace d'intersubjectivité
 - Une affaire de lieu ou de gens
2. Les préalables de la médiation

- Volonté d'aboutir à créer ou à recréer du lien
- Reconnaître les acteurs en présence
- Mettre en place un cadre adapté de rencontre
- Proposer et expliquer la démarche de médiation
- Identifier les obstacles à la médiation
- 3. La posture du médiateur
 - Attitude assertive
 - Rôle de tiers : ne pas imposer de solution, ne pas prendre position
 - Position méta : observation de la relation, décentrage
 - Mots et expressions à éviter
 - Importance du langage non verbal
 - Écoute active : questions érudites, reformulation, empathie
 - 4. La méthode
 - Les phases d'intervention
 - Les faits : convergence et divergence des points de vue
 - Accompagnement des émotions
 - Les amplificateurs des conflits

Durée : 1+1 jours
Lieu : Paris

Prix : 1310 € HT
Dates : 13-14 mai 2020 • 16-17 novembre 2020

Référence du stage : J.450=J.451+J.452

Comprendre, repérer et gérer les contextes de violence

NOUVEAU

OBJECTIFS

- Être en mesure de pouvoir d'identifier une situation de violence et/ou d'emprise.
- Savoir orienter les victimes vers des professionnels et/ou les associations.
- Apprendre à reconnaître et accepter ses limites en tant que professionnel.

PERSONNES CONCERNÉES

Personnel de proximité, gardiens d'immeubles...

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Manuel de formation pour les apports théoriques, des textes réglementaires et des évolutions
Exercices d'application, mises en situation, études de cas
Échanges interactifs
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Directrice, Informatrice Droits des Femmes.

PROGRAMME

1. Description des types de violences faites aux femmes et aux jeunes filles
2. Rappel historique, sociologique, économique et culturel
3. Connaissance de la problématique des violences conjugales et / ou intrafamiliales
4. Repérer et comprendre : décryptage des comportements des victimes
5. Agir et orienter : services et dispositifs / organigramme des prises en charge local et national

Durée : 0.5 jour
Lieu : Paris

Prix : 490 € HT
Dates : 26 mars 2020 • 20 octobre 2020

Référence du stage : M.6

Mettre en place et animer la concertation locative

OBJECTIFS

- Connaître le cadre réglementaire.
- Identifier les outils à disposition.
- Savoir structurer et conduire un plan de concertation
- Savoir répondre aux objections.
- Développer la concertation.
- Établir des relations de confiance et de respect.
- Définir et réaliser un plan d'action.
- Être capable de prévenir et gérer les conflits qui surviennent.

PERSONNES CONCERNÉES

Direction Gestion Locative et du Développement Social et de la Direction du Patrimoine.
Gestionnaires, responsables d'agences

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Apports théoriques illustrés d'exemples
Exercices d'application, mises en situation, études de cas
Échanges interactifs
Cas pratiques, quiz...
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Formateur en Chef d'Agence Départementale en Logement Social.
Formateur consultant spécialisé en communication, développement personnel et ressources humaines

PROGRAMME

METTRE EN PLACE LA CONCERTATION LOCATIVE R.6A

1. Le contexte
 - C'est quoi la Concertation Locative
 - Quels sont les enjeux ?
 - La CUS
2. Les acteurs et la représentativité
 - Élection des représentants des locataires.
 - Les missions des représentants des locataires.
3. Les différents outils de la concertation
 - Le Plan de Concertation Locatif (PCL)
 - Le Conseil de Concertation Locative (CCL)
 - La présence aux CAL, les contrôles de charges, L'accord Collectif
 - La Concertation et les projets de rénovation urbaine
 - Question du Sénat
 - Quelques études de cas

ANIMER LA CONCERTATION LOCATIVE R.6B

1. Visualiser les enjeux en présence
 - Les intérêts mutuels
 - Les stratégies d'objectifs
 - Les modes d'accès à l'information

- Les obstacles et les résistances
- 2. Concertation : les différents niveaux de la concertation
 - Information : répondre aux demandeurs
 - Consultation : faire s'exprimer les référents, les leaders
 - Dialogue : impliquer les volontaires
 - Coproduction : engager les plus constructifs
- 3. Mobiliser les acteurs
 - Respecter les différences de points de vue
 - Valoriser les contributions de chacun avec comme objectif la qualité du service rendu sur les résidences, maîtrise des charges, le mieux vivre ensemble, la communication vers les locataires à l'entretien des résidences en passant par le suivi des prestataires sous contrat les plans de travaux
 - Éviter les obstacles à la communication, les jargons, les stéréotypes, les jugements de valeur, les obstinations
 - Favoriser la participation et l'échange
 - Susciter la réflexion collégiale dans la résolution de problème
- 4. Proposer un plan d'action
 - Faire une analyse de l'environnement
 - Créer une vision commune
 - Dégager des orientations prioritaires
 - Faire un suivi des actions
 - Évaluer les résultats

Durée : 2 jours
Lieu : Paris

Prix : 1310 € HT
Dates : 18-19 mai 2020 • 3-4 décembre 2020

Référence du stage : R.6 = R.6A+R.6B

Fondamentaux de l'assurance (à jour de l'IRSI)

OBJECTIFS

Comprendre le fonctionnement des contrats d'assurances.
Appréhender les champs techniques et juridiques.
Savoir interpréter les contrats d'assurances.
Maîtriser les nouvelles règles conventionnelles IRSI.

PERSONNES CONCERNÉES

Tout collaborateur intéressé par les assurances immobilières.

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support pour les apports théoriques
Échanges interactifs
Cas pratiques, quiz...
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Consultant formateur en assurance. Gérant de cabinets de courtage d'assurances.

PROGRAMME

1. Les assurances relatives à la construction et à la gestion de patrimoine immobilier.
2. Les acteurs de l'assurance et leur rôle
 - Les assureurs
 - Les intermédiaires d'assurances
 - Les experts, etc...
3. Principes fondamentaux du droit des assurances.
4. La souscription d'un contrat d'assurance.
5. Les garanties des contrats multirisques immeubles
6. La dommage ouvrage / la décennale

7. La gestion des différents sinistres
 - Sinistres sous IRSI
 - Sinistres Dommages-ouvrage
8. Les assurances et les risques locatifs.
9. Les différentes conventions
 - CRAC,
 - VOL
10. La prévention du sinistre
11. Le rapport S/P

Durée : 2 jours
Lieu : Paris

Prix : 1 310 € HT
Dates : 9-10 mars 2020

Référence du stage : J.15
21-22 septembre 2020

Assurances multirisques immeubles et d'exploitation immobilière

OBJECTIFS

- Étudier les responsabilités et les assurances en matière immobilière.
- Appréhender les mesures à prendre en cas de sinistre (notamment au regard des nouvelles règles IRSI).
- Suivre le parcours d'un dossier.

PERSONNES CONCERNÉES

Personnel des services juridiques et de gestion d'organismes
propriétaires d'un patrimoine de logements.
Personnel des services techniques désireux de connaître les principes de fonctionnement des assurances multirisques.

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support pour les apports théoriques
Échanges interactifs
Cas pratiques, quiz...
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Consultant formateur en assurance
Gérant de cabinets de courtage d'assurances

PROGRAMME

- Introduction
Principes généraux du droit des assurances, les obligations d'assurance légales et contractuelles, distinction entre assurance construction et assurance d'exploitation
1. L'assurance multirisques immeuble
 - Généralités
 - Historique du produit, présentation du contrat, procédure de souscription, cas particulier : travaux de réhabilitation et de gros entretien, définitions : assuré, tiers, biens assurés, indice, franchise, prime, dommages, sinistres
 - Étude des garanties. La dommage-ouvrage
 - Garantie des dommages matériels subis par les biens assurés
 - La police d'assurances dommages, ses garanties principales, les incidences de la souscription sur la vie de l'immeuble, les différents coûts qui en découlent.
 - Garanties des frais complémentaires consécutifs
 - Les garanties complémentaires concernant les frais supplémentaires, les frais techniques, les mises aux normes, les nouveaux contrats et leurs extensions les plus récentes.
 - Garantie des responsabilités

- Responsabilité délictuelle et quasi-délictuelle, contractuelle, responsabilité issue des contraventions de grande voirie
- Étude de la gestion des sinistres
- Les conventions de sinistres inter-assureurs : la convention cidre, la convention vol
- Point spécifique sur la nouvelle convention IRSI
- La gestion du sinistre : déclarations - les relations avec les assureurs - Règlements de sinistres - La notion de S/P, évolution, importance du calcul interne
- La contestation
- 2. Les autres produits relevant de l'assurance d'exploitation immobilière
- Les contrats : perte de sûreté réelle, des loyers impayés, récupération de charges de copropriété, bris de machines et la garantie effacement des jours de pointe

Conclusion

- La conception et la mise en oeuvre d'un programme d'assurance
- Perspective d'évolution des garanties en France et en Europe

Durée : 4 jours
Lieu : Paris

Prix : 2 370 € HT
Dates : 9-10-16-17 mars 2020

Référence du stage : J.440
21-22-28-29 septembre 2020

Gestion des sinistres en assurance : Faire valoir ses droits

OBJECTIFS

- Utiliser au mieux ses contrats d'assurances.
- Identifier les fonctionnements de la gestion des sinistres.
- S'adapter aux pratiques IRSI.
- Analyser et prévenir les refus.

PERSONNES CONCERNÉES

Gestionnaires ou futurs gestionnaires de contrats d'assurances
Gestionnaires de patrimoine d'entreprise ou immobilier

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support pour les apports théoriques
Échanges interactifs
Cas pratiques, quiz...
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Consultant formateur en assurance
Gérant de cabinets de courtage d'assurances

PROGRAMME

1. Rappels sur le contrat d'assurances
 - La notion d'alea
 - Le rapport sinistre à prime
 - Fonctionnement dans le temps (déclaration ou fait générateur ?)
 - La franchise
2. Rappel sur le sinistre
 - La notion de dommage pécuniaire
 - Les Assurances de R.C. /les Dommages directs
 - La notion de subrogation
 - Attention aux prescriptions
 - Un sinistre bien réglé=une bonne souscription
3. Les différentes conventions de gestion de sinistres
 - Pourquoi des conventions ? Cas des compagnies non signataires.
 - La convention CRAC (Assurance Construction)
 - Les conventions auto IDA-IRSA et leurs limites
 - La nouvelle convention IRSI (Immeubles) : point détaillé
4. Acteurs
 - La compagnie
 - L'agent, le courtier
 - Notion de délégation

- Les experts : d'Assureur/d'Assuré/judiciaire

5. Évaluation
 - L'évaluation
 - Déterminer les dommages, chiffrer les préjudices
 - Relire son contrat d'assurance

6. Gestion de litiges
 - Le refus de la Sté d'Assurance n'est jamais définitif !!!!
 - La contestation Amiable /judiciaire
 - Le Médiateur de la société d'assurances
 - Le Médiateur de justice
 - Assigner ou non
 - La prévention
 - Le suivi du contrat d'assurance

7. Conclusion :
 - Importance de la qualité de la souscription
 - Constance dans le suivi du sinistre (diligence)
 - Rapidité de la fourniture de documents
 - Qualité de la relation avec l'expert

Durée : 2 jours
Lieu : Paris

Prix : 1 310 € HT
Dates : 16-17 mars 2020

Référence du stage : J.442
28-29 septembre 2020

Base réglementaire aux baux commerciaux

OBJECTIFS

- Comprendre le cadre juridique des baux commerciaux (contrat entre le propriétaire investisseur et l'entité gestionnaire)
- Connaître le vocabulaire spécifique lié aux baux commerciaux
- Identifier les principales étapes de gestion du bail commercial.

PERSONNES CONCERNÉES

Bailleur ou preneur soumis au régime des baux commerciaux dans toutes les fonctions

Asset management, property management, account management

Facility management, administrateur de biens

Négociateur en immobilier d'entreprise

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Lecture exhaustive de la loi et du décret commentée de cas pratiques et de jurisprudence

Support pour les apports théoriques, échanges interactifs

Cas pratiques, quiz...

Participants invités à venir avec les documents habituellement utilisés dans leur entreprise.

Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Diplômé ICH Paris

Formateur en gestion locative d'habitation logement social, privé, immobilier d'entreprise.

Gérant de sociétés immobilières (SCI & SARL) et hôtelières

PROGRAMME

A jour de la loi PINEL, MACRON & ELAN

Introduction

- Notions juridiques nécessaires à la compréhension du sujet
- Définition du fonds de commerce
- Régimes applicables aux locaux commerciaux et artisanaux
- Régime général du louage applicable au bail commercial
- Ordre public de direction et de protection, conséquences sur les clauses du contrat

1. Champ d'application

- Observations générales sur la formation et l'objet du contrat
- Domaine principal des baux commerciaux
- Domaine par extension
- Domaine par analogie
- Domaine par adaptation : extension volontaire du statut et ses conséquences

2. La durée et la fin du contrat

- Etat des lieux d'entrée et de sortie
- Durée du contrat
- Fin du bail

3. Le droit au renouvellement

- Conditions du droit au renouvellement

4. Le loyer et ses accessoires

- Fixation initiale du loyer - Dépôt de garantie
- TVA
- Charges et réparations locatives
- Evolution du loyer pendant le cours du contrat : clause d'échelle mobile ou d'indexation et révision triennale
- Détermination du loyer lors du renouvellement du bail
- Procédure de fixation du loyer et conséquences

5. Le refus de renouvellement

- Le refus de renouvellement avec indemnité d'éviction
- Le congé avec refus de renouvellement sans indemnité d'éviction

6. La sous-location

- Conditions et effets de la sous-location
- Le renouvellement de la sous-location

7. La déspecialisation

- La déspecialisation partielle
- La déspecialisation plénière
- La déspecialisation - cession de l'article L 145-51

Durée : 2 jours

Lieu : Paris

Prix : 1310 € HT

Dates : 16-17 mars 2020 • 8-9 septembre 2020

Référence du stage : J.420A

Bail commercial clauses par clauses

NOUVEAU

OBJECTIFS

- Définir les enjeux de la rédaction et les conséquences dans sa pratique.
- Maîtriser la technique de négociation et de rédaction des baux commerciaux.
- Identifier les clauses appropriées et les intégrer dans sa pratique.
- Identifier les clauses stratégiques et sensibles.
- Limiter les risques liés à la rédaction de clauses sensibles et prendre en compte les apports des dernières réformes (lois Pinel et Macron, réforme du droit des contrats).

PERSONNES CONCERNÉES

Directeurs immobiliers, gestionnaires de biens immobiliers, directeurs financiers, experts comptables et toutes personnes chargées des baux commerciaux dans le cadre de son activité.

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support pour les apports théoriques

Échanges interactifs, cas pratiques, quiz...

Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Juriste confirmée en droit immobilier

PROGRAMME

1. Les clauses types d'un bail commercial :

- Destination des lieux et désignation des locaux
- Durée du bail, loyer, sous-location
- Cession du bail
- Travaux, charges, restitution des lieux
- Garantie des obligations du preneur.
- Droit de préférence du preneur.
- Distribution des charges entre les parties, les changements et les nouvelles pratiques apportés par la réforme Pinel...

2. Documents à annexer au bail commercial

- Les annexes obligatoires à joindre au bail :
 - L'inventaire limitatif des charges, impôts, taxes et travaux
 - État des lieux d'entrée (et de sortie) soit de façon

(ERNMT) :

- durée de validité de 6 mois
- Diagnostic de performance énergétique (DPE) :
- Diagnostic amiante : durée illimitée si constat négatif
- État des lieux d'entrée (et de sortie) soit de façon contradictoire

et à l'amiable par les parties soit par un huissier de justice

- Annexe environnementale, dite annexe « verte » pour les baux

portant sur des locaux de bureaux ou commerces de plus de 2000 m², (Art. L 125-9 du Code de l'environnement, Art. R 137-1 à R 137-3 du Code de la construction et de l'habitation).

Durée : 1 jour

Lieu : Paris

Prix : 730 € HT

Dates : 17 juin 2020 • 14 octobre 2020

Référence du stage : J.424G

Baux commerciaux : actualités législatives et jurisprudentielles

NOUVEAU

OBJECTIFS

- Connaître le cadre juridique des baux commerciaux
- Faire le point sur les réformes et les dernières jurisprudences.

PERSONNES CONCERNÉES

Toute personne désirant connaître les bases essentielles des régimes des baux commerciaux.

PRÉREQUIS

Une bonne connaissance des baux commerciaux est nécessaire pour suivre cette formation

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support pour les apports théoriques

Échanges interactifs

Cas pratiques, quiz...

Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Avocat spécialisé en droit immobilier

PROGRAMME

Le point sur les nouveautés législatives et réglementaires en matière de baux commerciaux 2018 et 2019

Introduction : Choix du bail

1. Le champ d'application du statut
 - Les conditions d'application du statut
 - L'exploitation d'un fonds de commerce
 - L'immatriculation

1-1 Le cas particulier des « bureaux »

- Définition de locaux à usage exclusif de bureaux
- Application pratique pour les activités de banque, agence immobilière
- Conséquence de la qualification sur la fixation du loyer au moment du renouvellement
- Les récentes jurisprudences

2. Signature et exécution du bail

- Baux dérogatoires - Convention d'occupation précaire
- État des lieux, charges locatives et impôts
- Durée ferme, congé en cours de bail

3. Révision, et transmission du bail

- Fixation du loyer révisé ou indexé
- Transmission du bail - clauses de garantie solidaire

- Congé

4. Occupation des lieux

- Déspecialisation
- Cession du fonds de commerce, cession du bail

5. Le droit de préférence du locataire

- Le champ d'application
- Les exceptions
- L'exercice du droit, la jurisprudence

6. Le renouvellement du bail

- Congé
- Demande de renouvellement
- La fixation du loyer plafonné & déplafonné

7. Sanctions des clauses contraires aux statuts - L 145-15 et L 145-16 du code de commerce.

8. Les arrêts récents rendus depuis l'entrée en vigueur de la loi PINEL du 18 juin 2014

- L'ordre public
- La clause de solidarité
- Le droit de préférence

Durée : 1 jour

Lieu : Paris

Prix : 730 € HT

Dates : 31 mars 2020 • 3 novembre 2020

Référence du stage : J.424B

Loi ELAN

Loi ELAN

Actualités de la copropriété

OBJECTIFS

- Connaître les évolutions des textes réglementaires et législatifs.
- Intégrer dans ses pratiques les réformes d'ores et déjà en application et celles à venir.
- Sécuriser les tenues d'assemblées générales à distance.
- Limiter les risques de sanction de la DGCCRF et de la CNIL.
- Connaître les principales jurisprudences de l'année pour sécuriser ses pratiques.

PERSONNES CONCERNÉES

Gestionnaires et Principaux de copropriété - Syndics
Collaborateurs de service de copropriété
Collaborateurs de bailleurs sociaux
Tout collaborateur chargé de la gestion de patrimoine immobilier

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support de formation pour les apports théoriques
Exercices d'application, mises en situation et études de cas
Échanges interactifs
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Formateur consultant spécialisé en administration de biens en copropriété et gestion immobilière
Diplômé Notaire

PROGRAMME

1. La loi ELAN avant la réforme
 - Analyse des retouches de la loi du 10 juillet 1965 et des décrets d'applications.
 - Point de départ de l'application du statut de la copropriété
 - Des parties communes élargies
 - Pénalités du syndic pour refus de transmission des pièces
 - Le syndic et l'habitat indigne
 - Création des parties communes spéciales
 - Les parties communes à jouissance privative sont définies
 - Amélioration du recouvrement des charges
 - Les modifications relatives aux assemblées de copropriétaires
 - Focus sur les conséquences importantes sur la tenue des assemblées générales
 - Affectation des sommes du fonds de travaux
 - Contenu de l'extranet
 - Prescription quinquennale des actions personnelles
 - Accès des opérateurs de fibre optique
 - Colonnes montantes électriques
 - CNTGI : Saison 3
2. Contrat de syndic et DGCCRF
3. Jurisprudences



Durée : 1 jour
Lieu : Paris

Prix : 730 € HT
Dates : 16 mars 2020 • 28 septembre 2020

Référence du stage : J.40E

Loi ELAN

ALUR : la réforme du droit de la copropriété

OBJECTIFS

- Comprendre les modifications apportées par la loi ALUR.

PERSONNES CONCERNÉES

Opérationnels en gestion de copropriété

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Les supports pédagogiques seront adressés aux auditeurs sous format Word ou PDF une semaine avant la formation
Échanges interactifs
Cas pratiques, quiz...
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Ancien Professeur associé des universités de droit
Diplômé Notaire

PROGRAMME

- Introduction
- Sitographie bibliographique
1. Règles générales
 - Le statut du syndic : formation continue, règles de déontologie, Tracfin, Cnil
 - Les honoraires du syndic, sa rémunération directe et indirecte
 - Le règlement de copropriété
 - Nature, établissement, contenu, modification, effets
 - La facturation notariale du R.C.P. et du modificatif du R.C.P.
 - Les organes de la copropriété
 - Le syndicat des copropriétaires
 - Le syndic
 - Le conseil syndical et le conseil d'administration
 - Les différentes catégories de charges
 2. Les assemblées de copropriétaires
 - Convocation
 - Initiative
 - Forme
 - Délai de convocation

- Contenu de la convocation, les points récurrents de l'ordre du jour

- Tenue de l'assemblée générale
 - Feuille de présence
 - Votants et mandataires
 - Déroulement
 - Votes
- Règles de majorité
 - Les différentes majorités
 - Les classifications de résolution
 - Le contenu des résolutions
- Procès-verbal
 - Établissement
 - Notification
 - Contestation
- 3. Les mutations de lot
 - L'état prédaté existe-t-il ?
 - L'état daté, son contenu, son coût
 - L'opposition au prix de vente
 - La répartition proportionnelle entre vendeur et acquéreur



Durée : 1 jour
Lieu : Paris

Prix : 730 € HT
Dates : 23 mars 2020 • 30 septembre 2020

Référence du stage : J.40C

Loi ELAN

Savoir vendre et défendre ses honoraires de syndic

OBJECTIFS

- Apprendre à décrire son activité et valoriser sa profession en insistant sur les plus différenciateurs.

PERSONNES CONCERNÉES

Syndics de copropriétés et leurs collaborateurs

PRÉREQUIS

Connaissance du droit de copropriété

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support pour les apports théoriques
Échanges interactifs
Cas pratiques, quiz...
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Ancien Professeur associé des universités de droit
Diplômé Notaire

PROGRAMME

1. Préambule :
 - Rappel des obligations légales et réglementaires
 - Rappel de la Loi Hoguet et du Code de déontologie des professionnels de l'immobilier
2. En amont
 - Cerner ce que l'on vend et se l'approprier
 - Les missions du syndic-
 - Les services induits- Prix de revient et équilibres budgétaires
 - Connaître et adhérer à la politique tarifaire du cabinet
 - Déterminer les objectifs et la marge de manœuvre
 - Se connaître, se préparer et se mettre en condition
 - Préparer son argumentaire
3. Vendre
 - Vendre ses honoraires à la nomination
 - Se positionner dès les premiers contacts
 - Expliquer et fédérer autour de son offre
 - Vendre son contrat en assemblée
 - Vendre ses honoraires à chaque renouvellement
 - Connaître ses clients : fonctionnements et attentes
 - Facturer ce qui est dû :
 - Ce qui est facturable et ce qui ne l'est pas

- Méthodologie pour ne rien oublier
- Justifier sa facturation
- Ce qui est gratuit est sans valeur
- Le risque d'érosion
- Augmenter ses honoraires
- Convaincre de la juste rémunération pour un mandat pérenne
- 4. Défendre
 - Défendre ses honoraires
 - Lors d'une négociation courante et de principe
 - Dans une relation conflictuelle
 - Défendre ses honoraires en réunion
 - En réunion de conseil syndical- En assemblée générale



Durée : 1 jour
Lieu : Paris

Prix : 730 € HT
Dates : 20 avril 2020 • 9 novembre 2020

Référence du stage : J.42A

Loi ELAN

Règlement intérieur - parties communes et privatives

Loi ELAN

OBJECTIFS

- Comprendre les fondamentaux d'un règlement de copropriété.
- Élaborer ou modifier un règlement de copropriété.

PERSONNES CONCERNÉES

Personnel de services juridique, contentieux, commercial, de gestion ou toute autre personne confrontée aux difficultés soulevées par la loi du 10 juillet 1965 et les textes d'application correspondants.

Prise de fonction d'un nouveau collaborateur.

PRÉREQUIS

Pour suivre les modules à l'unité, une expérience d'un ou deux ans en syndic est nécessaire. Pour une bonne compréhension des modules à l'unité il est souhaitable de respecter la progression pédagogique.

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support pour les apports théoriques
Échanges interactifs
Cas pratiques, quiz...

Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Juriste, consultant en droit immobilier. Diplômé de l'IEP.
Conseil des collectivités locales et de maîtres d'ouvrage.

PROGRAMME

Introduction
Du code civil des français (1804) à la loi du 10 juillet 1965 modifiée (2015)

- Les éléments constitutifs de la copropriété
 - Les parties communes
 - Définition et description (art 3)
 - Liberté du rédacteur du règlement de copropriété
 - Parties communes générales et parties communes spéciales
 - Le silence ou les contradictions dans le règlement : application obligatoire de la loi
 - Les travaux
 - La cession des parties communes
 - Les parties communes nécessaires à la destination de l'immeuble (principe de l'unanimité)
 - Les parties communes non nécessaires
 - Les conséquences juridiques de la cession (le cas du logement gardien)
 - Les parties privatives
 - Définition et description (Les conséquences juridiques de la cession)

(le cas du logement gardien)

- Les limites au droit de propriété
 - La destination de l'immeuble
 - L'urbanisme
 - Contenu du règlement
 - Jurisprudence
 - Le respect du voisinage
 - Les travaux
- Le règlement de copropriété
Nature juridique, modalité de rédaction, date de rédaction et formalité de publicité
 - Le contenu
 - Les droits et obligations des copropriétaires
 - Les clauses abusives
 - L'état descriptif de division
 - La modification
 - La jouissance des parties communes
 - L'usage des parties communes
 - L'administration des parties communes
 - Règles de majorité et conséquences



Durée : 1 jour
Lieu : Paris

Prix : 730 € HT
Dates : 25 mai 2020 • 18 novembre 2020

Référence du stage : J.412A

Présentation des annexes en assemblée générale

NOUVEAU

OBJECTIFS

- Savoir interpréter les 5 annexes pour mieux les présenter en Conseil Syndical et en Assemblée Générale.
- Apporter des solutions pratiques.

PERSONNES CONCERNÉES

Tous professionnels de l'immobilier souhaitant maîtriser l'interprétation et la présentation des 5 états de synthèses présentés en assemblée générale (décret 2005-240 du 14 mars 2005).

PRÉREQUIS

Connaissances juridiques et comptables du décret 2005-240 du 14 mars 2005 et du décret 2004-479 du 27 mai 2004 relatif en grande partie aux modifications apportées dans la convocation et la tenue des assemblées générales.

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Formation associant les aspects théoriques et les conseils pratiques.

Remise d'un document support, synthèse de la formation.
Mise en œuvre pratique à travers une étude de cas ayant pour objectif de compléter les 5 annexes afin les interpréter de manière concrète.
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Formatrice consultante en copropriété

PROGRAMME

- Introduction
 - Dispositions générales fixant le cadre juridique de la présentation des 5 annexes (articles 8, 9 et 10 du décret 2005-240 du 14 mars 2005 relatif aux comptes du syndicat des copropriétaires).
- Annexe 1 : État financier après répartition
 - Présentation de la situation comptable et financière ainsi que de l'état des dettes et des créances de l'exercice clos avec comparatif de l'exercice précédent.
- Annexe 2 : Compte de gestion général de l'exercice clos réalisé (N) du...au... et budget prévisionnel de l'exercice (N+2) du...au.....
 - Analyse de cet état de synthèse servant pour approbation des comptes et vote du budget prévisionnel des charges et produits pour opérations courantes et pour les travaux et opérations exceptionnelles relevant de l'article 14-2 selon la nomenclature du plan comptable exigé par le décret du 14 mars 2005.
- Annexe 3 : Compte de gestion pour opérations courantes de l'exercice clos réalisé (N) du...au... et budget prévisionnel de l'exercice (N+2) du...au.....

- Analyse de cet état de synthèse servant pour approbation des comptes et vote du budget prévisionnel de charges et produits pour opérations courantes classés selon les catégories de charges prévues au règlement de copropriété.
- Annexe 4 : compte de gestion pour travaux de l'art 14-2 et opérations exceptionnelles hors budget de l'exercice clos réalisé (N) du...au.....
 - Analyse de cet état de synthèse servant pour approbation des comptes travaux clôturés dans l'exercice.
 - Annexe 5 : État des travaux de l'art 14-2 et opérations exceptionnelles votés non encore clôturés à la fin de l'exercice du...au.....
 - Analyse de cet état de synthèse servant à présenter l'inventaire des travaux non clôturés dans l'exercice.



Durée : 1 jour
Lieu : Paris

Prix : 730 € HT
Dates : 26 mars 2020 • 15 octobre 2020

Référence du stage : J.417

Gérer opérationnellement une copropriété : Mode d'emploi

OBJECTIFS

- Acquérir, compléter ou structurer les bases juridiques, techniques et comptables de la gestion d'une copropriété.
- Secondier avec efficacité le gestionnaire ou le principal de copropriété.
- Etre l'interlocuteur privilégié des copropriétaires.

PERSONNES CONCERNÉES

Secrétaires voulant évoluer vers un poste d'assistant(e)
Assistant(e)s souhaitant une remise à niveau dans le cadre des nouveaux textes

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Exposés théoriques et juridiques
Cas pratiques
Échanges interactifs

Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Ancien Professeur associé des universités de droit
Diplômé Notaire

PROGRAMME

A jour de la loi ALUR

- Généralités
 - Distinguer la copropriété et les associations syndicales
 - Comprendre la naissance d'une copropriété
 - Identifier les parties communes et les parties privatives
 - Etudier et appliquer le règlement de copropriétéExercice : lire un règlement de copropriété et appliquer ses dispositions
- Gestion
 - Connaître et répartir les différentes charges par catégories
 - Répondre aux copropriétaires sur ces répartitions de charges
 - Gérer les mutations conformément au décret du 27 mai 2004
 - Qu'est-ce que l'article 20 ?Exercice : établir un état daté (questionnaire mutation)
- Fonctionnement
 - Convoquer une assemblée générale
 - Vérifier les documents à joindre
 - Comprendre les différents délais (convocation, notification, etc.)Exercice : établir l'ordre du jour d'une assemblée générale

- Validation
 - Assister le gestionnaire lors de l'assemblée
 - Signature de la feuille de présence
 - Vérification des pouvoirs
 - Comprendre les règles de majorités et les appliquerExercice : décompte des votes en fonction de décisions

- Exploitation des documents
 - Rédiger le Procès Verbal de l'assemblée
 - Diffuser le PV (à qui ? quand ? pourquoi ?)
 - Traiter les PV
 - Suivre les appels de fonds suite aux décisions d'assembléesExercice : quand et comment appliquer les décisions de l'assemblée ?

- Déontologie
 - La réglementation de la profession (loi Hoguet)
 - Comprendre le rôle du syndic
 - Etudier un contrat de syndic conforme à l'avis du CNC du 27/09/07Exercice : savoir facturer les honoraires en fonction de ce contrat

Loi ELAN



Durée : 3 jours
Lieu : Paris

Prix : 1 850 € HT
Dates : 17-18-19 juin 2020 • 7-8-9 décembre 2020

Référence du stage : J.413

Syndic et administration de la copropriété

OBJECTIFS

- Comprendre les obligations et la responsabilité du syndic.
- Connaître la réglementation.

PERSONNES CONCERNÉES

Personnel de services juridique, contentieux, commercial, de gestion ou toute autre personne confrontée aux difficultés soulevées par la loi du 10 juillet 1965 et les textes d'application correspondants.
Syndics.

PRÉREQUIS

Pour suivre les modules à l'unité, une expérience d'un ou deux ans en syndic est nécessaire. Pour une bonne compréhension des modules à l'unité il est souhaitable de respecter la progression pédagogique.

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Apports théoriques
Échanges entre les stagiaires et l'intervenant.

ANIMATION

Juriste, consultant en droit immobilier.
Diplômé de l'IEP. Conseil des collectivités locales et de maîtres d'ouvrage.

PROGRAMME

Contexte
• Rappel rapide des grands principes régissant la profession (de la loi Hoguet au code de déontologie)

1. Le syndic

- Les obligations législatives
De l'art 18 de la loi à l'ensemble des obligations réglementaires intervenues.
- Qualité
 - Syndic professionnel ou non professionnel.
 - Conditions d'exercice de la profession :
- Réglementation de la profession
- Conditions d'accès
- Obligations légales et leurs sanctions
- Organisation de la profession
- Surveillance et contrôles
- Devoir de conseil
- Contrat de syndic.
- Pouvoirs :
 - De gestion de l'immeuble
 - De faire respecter le règlement de copropriété
 - Dans la convocation et le fonctionnement de l'assemblée
 - Dans l'entretien et la sauvegarde de l'immeuble
- Barème de rémunération et de récupération de frais.

- Pratiques abusives et illégales.
- Recommandations de la commission relative à la copropriété.
- Nomination - Démission - Révocation.
- Disparition et empêchement.
- Administration judiciaire.
- b. La responsabilité
 - De la faute professionnelle à la légèreté blâmable : les grands principes de la responsabilité et de l'assurance obligatoire.
 - Civiles à l'égard des tiers ; à l'égard du syndicat.
 - Pénales.
- 2. Le contrat type : analyse détaillée
- Le forfait
- Les prestations optionnelles
- Les prestations spécifiques



Durée : 1 jour

Prix : 730 € HT

Référence du stage : J.412E

Lieu : Paris

Dates : 26 mai 2020 • 27 novembre 2020

Loi ELAN

Syndicat des copropriétaires, démembrements et mode de gestion

OBJECTIFS

- Comprendre le fonctionnement et les responsabilités d'un syndicat de copropriétaires.
- Mettre en gestion d'un syndicat de copropriétaires.

PERSONNES CONCERNÉES

Perfectionnement des collaborateurs
Syndics.

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support pour les apports théoriques
Échanges interactifs
Cas pratiques, quiz...
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Juriste, consultant en droit immobilier. Diplômé de l'IEP.
Conseil des collectivités locales et de maîtres d'ouvrage.

PROGRAMME

Introduction
L'immatriculation et ses conséquences.

1. Le syndicat des copropriétaires

- Le syndicat principal
 - Objet :
 - Obligations
 - Responsabilité
 - Vice de construction
 - Défaut d'entretien
 - Responsabilité du syndicat et du syndic
- Le syndicat secondaire
 - Conditions de création
 - Objet
 - Responsabilité et articulations avec le syndicat principal

copropriétés,
réorganisation de la gestion.
• En cas d'équipements communs non dissociables création d'ASL ou d'AFUL.

- Les unions des syndicats
 - Objet
 - Responsabilité
 - Comparaison avec ASL ou AFUL

2. Le syndicat et sa gestion

- Le conseil syndical
- Le conseil coopératif
- Le syndicat bénévole

C. Le retrait de la copropriété initiale

- Objet : réduction de la taille des copropriétés à destinations différentes.
- Conditions du retrait (règles de majorité)
- Conséquences : rédaction de nouveaux règlements de

Loi ELAN



Durée : 1 jour

Prix : 730 € HT

Référence du stage : J.412C

Lieu : Paris

Dates : 15 mai 2020 • 20 novembre 2020

Charges de copropriété

OBJECTIFS

- Comprendre la gestion juridique et financière de la copropriété.

PERSONNES CONCERNÉES

Perfectionnement de collaborateurs.
Syndics.

PRÉREQUIS

Pour suivre les modules à l'unité, une expérience d'un ou deux ans en syndic est nécessaire.
Pour une bonne compréhension des modules à l'unité il est souhaitable de respecter la progression pédagogique.

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support pour les apports théoriques
Échanges interactifs
Cas pratiques, quiz...
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Juriste, consultant en droit immobilier. Diplômé de l'IEP.
Conseil des collectivités locales et de maîtres d'ouvrage.

PROGRAMME

Introduction
• Les évolutions jusqu'à la loi transition énergétique (17 août 2015)
et ses décrets d'application (juin 2016).

1. Les différents types de charges

- Les charges communes générales (art.10 et al.2)
nature et mode de répartition
- Les charges relatives aux éléments d'équipement
 - Eau
 - Chauffage (actualisé juin 2016)
 - Ascenseurs
 - Les diagnostics techniques

b. Modification par voie judiciaire

- La lésion
 - 2 cas (art 12 alinéa 1er et art 12 alinéa 2)
- La répartition illégale
- Conséquences

2. La modification de la répartition

- Modification par délibération de l'Assemblée
 - Le principe
 - Les exceptions
 - changement d'usage
 - travaux
 - acte de disposition
 - retrait de la copropriété initiale

4. Les procédures de recouvrement

- Le vote du budget prévisionnel
- La déchéance du terme
- L'hypothèque légale (art 19 de la loi)
- La prescription (art 2374 - 1er bis du code civil)
- La vente et l'état daté



Durée : 1 jour

Prix : 730 € HT

Référence du stage : J.412B

Lieu : Paris

Dates : 14 mai 2020 • 19 novembre 2020

Loi ELAN

AG de copropriété : aspects juridiques et relationnels

Loi ELAN



OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre réglementaire et législatif
- Savoir piloter l'organisation d'une Assemblée Générale (convocation, pouvoirs, majorité, sanctions légales)
- Animer une AG de copropriété : préparer, organiser, veiller aux conditions matérielles, animer la réunion, utiliser toutes les ressources de la dynamique des groupes.

PERSONNES CONCERNÉES

Gestionnaires et assistant(e)s de gestion souhaitant maîtriser la tenue des assemblées générales et toute personne animant et/ou participant à des assemblées de copropriété.
Présidents ou membres de Conseil Syndical

PRÉREQUIS

Connaissances de la Loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis et de son décret d'application n°67-223 du 17 mars 1967

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Remise d'un document support, synthèse de la formation.
Mise en œuvre pratique à travers un quizz sur les règles de majorités, échanges interactifs
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Formatrice consultante en copropriété
Consultante en Ressources Humaines. DESS de psychologie du travail.

PROGRAMME ASPECTS JURIDIQUES

J.415A

1. Introduction
 - Les Lois ALUR et ÉLAN
2. Le cadre juridique
 - Le règlement de copropriété
 - Le syndicat des copropriétaires
 - Le syndic
 - Le conseil syndical
3. Les aspects pratiques des assemblées générale de copropriété
 - L'assemblée générale organe de décision du syndicat
 - La convocation et les pièces à joindre
 - La participation
 - La représentation
 - Les limites des compétences de l'assemblée générale
 - La tenue de l'assemblée générale
 - Décisions de l'assemblée générale
 - Les majorités requises
 - La notification des décisions
 - La contestation des décisions

Focus sur les ordonnances à venir

ASPECTS RELATIONNELS

J.415B

1. Réaliser un bilan
 - Des expériences réussies
 - Des difficultés rencontrées
2. Animer
 - Produire - Faciliter - Réguler
 - Informer et organiser les échanges
 - Utiliser les outils de la communication
3. Gérer
 - Les conflits :
 - Gérer les relations interpersonnelles conflictuelles au sein d'un groupe
 - Faire face à l'hostilité des participants
 - Les individus et les sous-groupes :
 - Gérer les bavards, les silencieux, les opposants, les experts vrais
 - ou faux, et toutes les personnes composant une assemblée générale de copropriété
4. Prendre des décisions
Et surtout rechercher le consensus avec des assemblées composites : propriétaires occupants et investisseurs, résidences secondaires ou principales...

Durée : 3 jours

Prix : 1 850 € HT

Référence du stage : J.415 - J.415A - J.415B

Lieu : Paris

Dates : 2-3-4 juin 2020 • 9-10-11 septembre 2020

Organisation des ensembles immobiliers : ASL - AFU - union de syndicats

OBJECTIFS

- Connaître les règles de droit applicables aux ASL, AFUL et syndicats de copropriété et les différencier.
- Comparer les statuts et règlements.

PERSONNES CONCERNÉES

Tout collaborateur qui élabore des statuts ou gère des ensembles immobiliers.

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support pour les apports théoriques
Échanges interactifs
Cas pratiques, quiz...
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Juriste, consultant en droit immobilier. Diplômé de l'IEP.
Conseil des collectivités locales et de maîtres d'ouvrage.

PROGRAMME

1. Les différentes structures : objectifs et fondements juridiques
 - Syndicats de copropriété
 - Association syndicale libre ou autorisée (ASL) - (ordonnance du 1/07/2004 et décret du 3/05/2006)
 - Association foncière urbaine libre ou autorisée (AFUL) - (L-R 322 du code de l'urbanisme)
 - Division en volume.
2. Les conditions de la création de ces structures
 - Obligations statutaires
 - Publication
 - Opposabilité

3. Gestion de ces différentes structures : des droits et obligations de chacun - rappel des évolutions législatives récentes (à jour au 30 juin 2017)
 - Les acteurs : syndicat de copropriété, ASL, AFUL, Lots en volumes :
 - Les organes de décision, d'exécution et contrôle : rôles, responsabilités et pouvoir de chacun
 - Les pouvoirs de représentation et de délégation
 - Les conditions de prises de décision
 - La répartition des charges
4. Etudes de cas
 - Analyse critique de statuts existants



Durée : 2 jours

Prix : 1 310 € HT

Référence du stage : J.410

Lieu : Paris

Dates : 24-25 janvier 2020 • 12-13 novembre 2020

Copropriété en difficulté : prévenir et Agir après la Loi Élan

OBJECTIFS

- Anticiper et limiter les dérives de la copropriété en pré difficulté
- Connaître les procédures qu'il doit mettre en œuvre et celles qui attendent le syndicat des copropriétaires si le traitement de la pré difficulté n'aboutit pas.

PERSONNES CONCERNÉES

Toute personne exerçant ou souhaitant exercer dans un service
« Syndic de copropriété »

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support pour les apports théoriques et juridiques
Échanges interactifs
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Consultant formateur - DESS IAE - Spécialiste en gestion de copropriété. Transaction, location, gérance, Management d'agence immobilière.

PROGRAMME

I. Qu'est-ce qu'une copropriété en difficulté ?

1. Les copropriétés en pré difficulté
 - Repérer les copropriétés fragiles
 - Immatriculation : pour quoi faire ?
 - Les critères
 - Actions préventives
 - Maîtrise des charges
 - DTG et fond travaux
 - Mobilisation des aides financières
 - Limiter les faiblesses de la gouvernance
 - Difficultés individuelles (surendettement et procédures collectives)
 - Abus de droit
2. Veille et observation : de l'immatriculation au mandataire ad hoc
 - Un outil pour les copropriétés fragiles : le régime du mandataire ad hoc
 - La mise en œuvre de la procédure,
 - La mission du mandataire ad hoc,
 - La rémunération du mandataire ad hoc
 - Dispositifs VOC et POPAC

3. Les copropriétés en difficulté :
 - L'administration provisoire simple,
 - La procédure de désignation
 - L'administrateur provisoire,
 - Ses pouvoirs
 - Sa mission
 - Ses outils
 - Sa rémunération
 - L'administration provisoire renforcée
 - Les dispositifs alternatifs ou complémentaires (prévus au CCH)
 - Le plan de sauvegarde
 - La procédure de carence
 - La requalification en copropriétés très dégradées
4. Et après ?



Durée : 1 jour

Prix : 730 € HT

Référence du stage : J.40B

Lieu : Paris

Dates : 2 avril 2019 • 4 octobre 2019

Fiscalité de l'urbanisme : taxe d'aménagement

OBJECTIFS

- Sensibiliser les monteurs d'opérations à la fiscalité de l'aménagement.
- Mettre à jour ses connaissances sur la nouvelle fiscalité de l'urbanisme.

PERSONNES CONCERNÉES

Tout collaborateur exerçant, dans un service immobilier, une mission portant sur des immeubles bâtis ou non. Responsables de montage d'opérations et d'aménagement.

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Exposés théoriques et juridiques
Cas pratiques
Échanges interactifs
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Juriste, consultant en droit immobilier. Diplômé de l'IEP. Conseil des collectivités locales et de maîtres d'ouvrage.

PROGRAMME

Introduction
L'application de la suppression de la Taxe Locale d'Équipement (TLE), de la Taxe Départementale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (TDCAUE) et de la Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles (TDENS).

1. Champs d'application et exonérations
 - Opérations de construction, reconstruction, agrandissement et installation et aménagement.
 - Exonérations de droit (organismes HLM...) et exonérations par délibération.
2. Les bases d'imposition et les taux
 - L'assiette de la taxe
 - Les abattements
 - Les valeurs forfaitaires
 - Les taux des communes, des conseils généraux et de la région Ile-De-France
 - L'exception pour la part communale dans le cadre d'aménagement

3. Le recouvrement et les modalités de versement

4. Le versement pour sous-densité
 - Champ d'application
 - Calcul de versement
 - Assiette
 - Valeur du terrain
 - Modalités de recouvrement et des exonérations

Loi ELAN

Durée : 1 jour
Lieu : Paris

Prix : 730 € HT
Dates : 2 avril 2020 • 19 octobre 2020

Référence du stage : F.8

Fiscalité de la maîtrise d'ouvrage

OBJECTIFS

- Acquérir les règles de la fiscalité immobilière spécifique à la maîtrise d'ouvrage.

PERSONNES CONCERNÉES

Toute personne intéressée par les règles fiscales applicables à l'opération de construction d'un immeuble.

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Appart pour les apports théoriques
Échanges interactifs
Cas pratiques...
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Expert-comptable et commissaire aux comptes intervenant dans le secteur du logement social.

PROGRAMME

1. L'imposition indirecte d'une opération immobilière
A. Bref rappel du régime fiscal applicable aux acquisitions et cessions sous l'ancien régime
 - Pour les terrains à bâtir
 - Pour les immeubles neufs.
 - Pour les immeubles bâtis depuis plus de 5 ans
- B. Présentation du régime fiscal applicable depuis le 11 mars 2010 aux acquisitions et cessions :
 - a. Pour les terrains à bâtir
 - Nouvelle définition
 - Régime (TVA et droits d'enregistrement) à appliquer à l'acquisition et aux cessions de terrains
 - Modalités de détermination de la marge pour les cessions en TVA sur marge
 - b. Pour les terrains non à bâtir
 - Régime (TVA et droits d'enregistrement) à appliquer à l'acquisition et aux cessions de terrains
 - c. Pour les immeubles neufs
 - Régime (TVA et droits d'enregistrement) à appliquer à l'acquisition et aux cessions d'immeubles neufs
 - Les engagements de construire ou de revendre
 - L'obligation de réaliser une LASM après 2 ans de détention en cas d'invendu et ses conséquences
 - d. Pour les immeubles bâtis depuis plus de 5 ans
 - Régime (TVA et droits d'enregistrement) à appliquer à l'acquisition et aux cessions des immeubles anciens

- L'opportunité d'exercer une option à la TVA en cas de cession
- Les conséquences de la réforme sur les régularisations globales de TVA à opérer
- Atelier : QCM - consultation fiscale - Exercice
- 2. L'imposition directe d'une opération immobilière de construction - vente
 - a. L'imposition des bénéfices
 - Les profits de construction
 - La notion de stock
 - Le résultat à l'achèvement
 - Le résultat à l'avancement
 - Les obligations fiscales

- Atelier : QCM - consultation fiscale - Exercice
- a. Les taxes liées aux opérations de construction-vente - La réforme applicable depuis le 1er mars 2012
 - La taxe d'aménagement
 - Le versement pour sous-densité
 3. Le traitement fiscal de l'investissement immobilier
 - a. Le choix d'une structure juridique
 - b. La gestion du bien : les modes d'imposition, la gestion au regard de la TVA, les incitations et attraits fiscaux
 - Immobilier neuf Pinel
 - Résidences services
 - Régime LMNP

Durée : 2 jours
Lieu : Paris

Prix : 1 310 € HT
Dates : 18-19 mars 2020 • 26-27 novembre 2020

Référence du stage : F.20

Fiscalité des ESH & OPH

OBJECTIFS

- Appliquer les règles fiscales dans les organismes de logements sociaux, à la suite des nouvelles instructions concernant l'impôt sur les sociétés, la réforme du 9 mars 2010 sur la TVA et la loi de finances 2014.

PERSONNES CONCERNÉES

Tous les acteurs du logement social (ESH, OPH, SEM...) concernés par ces opérations. Comptables, responsables comptables et financiers des sociétés du logement social

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support pour les apports théoriques et juridiques
Illustration d'exemples
Échanges interactifs
Cas pratiques, quiz...
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Expert-comptable et commissaire aux comptes intervenant dans le secteur du logement social

PROGRAMME

1. La TVA
 - a. Principes fondateurs
 - Principes et définitions essentiels
 - Principes applicables aux prestations de services
 - Mécanisme de LASM
 - Points essentiels de la réforme du 9 mars 2010 et de l'instruction du 22/09/10
 - Notion d'assujéti et de non assujéti
 - Droits de mutation à titre onéreux (droits d'enregistrements)
 - Principes de taxation
 - b. TVA et les logements conventionnés
 - Acquisition d'un immeuble bâti
 - Production d'immeubles sociaux
 - Construction de logements intermédiaires
 - Cas particulier de certains travaux sur les logements sociaux (suite aux lois de finances 2014 et 2018)
 - LASM ou facturation directe au taux réduit
 - Cas de rénovation lourde
 - Cas des travaux réalisés dans le cadre d'une opération d'acquisition-amélioration
 - c. Définition et mécanisme de la LASM
 - Les cas de taxation des LASM
 - Déduction des dépenses ouvertes par la taxation des LASM
 - L'assiette de la LASM
 - LASM « Blanches »
 - Déduction de la TVA sur LASM
 - Coefficient de déduction, secteurs distincts d'activités

- Conséquences sur la taxe sur les salaires
- c. TVA et l'accession sociale
 - Opérations de lotissements, accession sociale
 - Régime de la location accession (PSLA)
- 2. L'impôt sur les sociétés (IS)
 - a. Champ d'application
 - Activités exonérées et imposables
 - Cas particuliers
 - b. Assiette de l'impôt
 - Sectorisation des activités HLM
 - Catégories de logements entrant dans le SIG
 - Franchise de 5%
 - Affectation des charges indirectes
 - Traitement des immobilisations taxables ou mixtes
 - Traitement des provisions fiscalement déductibles
 - c. Détermination du résultat fiscal
 - Calcul de l'impôt sur les sociétés
 - Obligations déclaratives
 - Établissement de l'imprimé 2058 A
 - d. Les autres impôts
 - Taxe sur les salaires
 - Taxe d'apprentissage
 - e. Les opérations de fusion, scission et apport partiel d'actif

Loi ELAN

Durée : 2 jours
Lieu : Paris

Prix : 1 310 € HT
Dates : 13-14 mai 2020 • 8-9 octobre 2020

Référence du stage : F.60

FISCALITÉ & COMPTABILITÉ

Maîtrise des règles comptables et fiscales spécifiques : promotion immobilière

OBJECTIFS

- Donner une réponse aux nombreuses questions que peut soulever le traitement comptable et fiscal des opérations de la promotion immobilière.

PERSONNES CONCERNÉES

Tout collaborateur traitant de la comptabilité et de la fiscalité des opérations de promotion immobilière
Comptables, responsables comptables de sociétés à vocation immobilière

PRÉREQUIS

Connaissance de la comptabilité et de la fiscalité générale indispensable

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Apports théoriques et juridiques
Déclinaison de Cas pratiques
Échanges interactifs
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Expert-comptable et commissaire aux comptes intervenant dans le secteur du logement social

Loi ELAN

PROGRAMME

1. L'environnement de la promotion immobilière
 - Généralités
 - Les principaux acteurs
 - La faisabilité du projet
 - Le financement
2. Les principaux indicateurs de gestion de la promotion immobilière
 - Le portefeuille foncier, les réservations
 - Le chiffre d'affaires potentiel (backlog), le taux de désistement
 - La marge brute et le résultat opérationnel
3. Le bilan d'une opération de promotion
 - Les principaux coûts de revient d'une opération de promotion
 - L'analyse d'un bilan et d'un compte de résultat d'une opération de promotion
 - Le rapprochement entre le bilan financier d'un programme et le bilan comptable
4. Le traitement comptable des opérations de promotion immobilière
 - Les principes comptables généraux
 - Les principes comptables spécifiques (incorporation des charges financières, coûts internes, frais de commercialisation)
 - Le coût de revient (frais annexes de construction, opérations construites par tranches)
 - Les règles d'évaluation (provision pour dépréciation des stocks, provisions pour risques et charges, charges à payer)
 - Les différents contrats (VEFA, CPI)

- La comptabilisation de la marge
 - Comptabilisation à l'achèvement & à l'avancement.
 - Comparatif entre les deux méthodes
- La consolidation d'un groupe de promotion immobilière
 - Points particuliers
- 5. La fiscalité des opérations de promotion
 - Imposition directe d'une opération immobilière de construction-vente
 - Le résultat des sociétés civiles de construction-vente : régime de la transparence
 - Le résultat à l'achèvement
 - Le résultat à l'avancement
 - L'imposition indirecte d'une opération immobilière de construction-vente
 - Le régime de TVA et des droits d'enregistrement des terrains bâtis
 - Le régime de TVA et des droits d'enregistrement des immeubles neufs
 - Le régime de TVA et des droits d'enregistrement des immeubles de plus de 5 ans
 - Régularisation des déductions de TVA sur les immeubles en stock
 - Les taxes liées aux opérations de construction-vente
 - Les taxes d'urbanisme
 - Les autres taxes (taxe foncière, CET)

Durée : 2 jours

Prix : 1 310 € HT

Référence du stage : C.48

Lieu : Paris

Dates : 9-10 juin 2020 • 1^{er}-2 décembre 2020

TVA-Régime applicable aux opérations immobilières en logement social

OBJECTIFS

- Appliquer les règles fiscales et comptables des opérations de construction, amélioration, transformation d'immeubles d'habitation destinés à un usage locatif à caractère social.
- Être à jour des évolutions liées à la Loi de finances 2018

PERSONNES CONCERNÉES

Tous les acteurs du logement social (ESH, OPH, SEM...) concernés par ces opérations.
Comptables, responsables comptables et financiers de sociétés du logement social

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Illustration d'exemples
Support pour les apports théoriques
Échanges interactifs
Cas pratiques, quiz...
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Expert-comptable et commissaire aux comptes intervenant dans le secteur des ESH et OPH

PROGRAMME

1. Les principes fondateurs
 - Principes et définitions essentiels
 - Principes applicables aux prestations de services
 - Notion d'assujetti et de non assujetti
 - Auto liquidation
 - Assujettissement à la TVA des opérations réalisées par le logement social
 - Points essentiels de la Loi de finances 2018
2. La TVA et les logements conventionnés
 - Points essentiels de la réforme du 9 mars 2010 et de l'instruction du 22/09/10
 - Régime de TVA des terrains à bâtir
 - Droits de mutation à titre onéreux (droits d'enregistrements)
 - Engagements de construire et de revendre
 - Acquisition d'un immeuble bâti
 - Production d'immeubles sociaux
 - Construction de logements intermédiaires
3. Les LASM
 - Définition de la LASM
 - Mécanisme de LASM
 - Les cas de taxation des LASM
 - Déduction des dépenses ouvertes par la taxation des LASM
- L'assiette de la LASM
- Base imposable

- Fait générateur
 - Exigibilité
 - Taux
 - Les obligations déclaratives
 - Les LASM « blanches »
 - Différence entre prix de revient comptable et prix de revient fiscal
 - Comptabilisation des opérations soumises à la LASM
4. La TVA et les travaux
 - Cas particulier de certains travaux sur les logements sociaux (suite aux lois de finances 2014 et 2018)
 - LASM ou facturation directe au taux réduit
 - Cas de rénovation lourde
 5. Les déductions de la TVA et le remboursement du crédit de taxe
 - Déduction de la TVA
 - Coefficients de taxation et de déduction
 6. Les secteurs distincts d'activité
 - Les obligations déclaratives
 - Les conséquences sur le coefficient de taxation et sur la taxe sur les salaires

Durée : 2 jours

Prix : 1 310€ HT

Référence du stage : C.56

Lieu : Paris

Dates : 28-29 mai 2020 • 10-11 septembre 2020

L'optimisation fiscale et financière d'une régie de travaux

OBJECTIFS

- Maîtriser les différents aspects de cette taxe.
- Définir notamment les droits à déduction des taxes sur les dépenses.
- Sécuriser et optimiser le droit à déduction à la TVA par la création de secteurs.

PERSONNES CONCERNÉES

Comptables, responsables des régies d'entretien, responsables comptables et financiers de sociétés du logement social

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Méthode interactive alternance théorie et pratique sous forme d'exercices
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Expert-comptable et commissaire aux comptes intervenant dans le secteur du logement social.

PROGRAMME

1. Champ d'application respectif de la LASM et de la facturation directe au taux réduit dans le logement social
 - Acquisition d'un immeuble bâti
 - Production d'immeubles sociaux
 - Travaux de rénovation, amélioration, entretien des logements sociaux
 - LASM ou facturation directe au taux réduit
 - Cas de rénovation lourde
2. Modalités d'imposition des livraisons à soi-même
 - Redéfinition de la LASM
 - Cas de taxation des LASM
 - LASM « blanches »
 - Base imposable immeuble neuf
 - L'assiette de la LASM travaux
 - Fait générateur
 - Exigibilité & Taux
 - Obligations déclaratives
 - Différence entre prix de revient comptable et prix de revient fiscal
3. Déductions TVA et le remboursement du crédit de taxe
 - Déduction des dépenses ouvertes par la taxation des LASM
 - Règles de l'affectation

- Coefficient de déduction
 - Régularisations
4. Secteurs distincts d'activité
 - Conditions de création d'un secteur distinct
 - Obligations concernant les secteurs
 - Ouverture et la fermeture des secteurs
 - Fonctionnement des secteurs
 5. Taxe sur les salaires
 - Sectorisation
 - Modalités d'affectation du personnel en cas de sectorisation
 - Détermination du ratio d'assujettissement
 6. Création d'un secteur « régie de travaux »
 - Assujettissement à la TVA de la régie
 - Obligations comptables
 - Récupération de TVA sur les fournitures et équipements
 - Taux de TVA selon la nature des travaux
 - Incidence sur le coefficient de déduction
 - Incidence sur la taxe sur les salaires

SE MUNIR D'UNE CALCULATRICE

Durée : 1 jour

Prix : 730 € HT

Référence du stage : F.9

Lieu : Paris

Dates : 3 juillet 2020 • 4 décembre 2020

FISCALITÉ & COMPTABILITÉ

Comptabilité des organismes de logements sociaux soumis aux règles de la comptabilité commerciale

OBJECTIFS

- Connaître les règles et méthodes comptables spécifiques aux sociétés d'HLM.
- Stage axé essentiellement sur les travaux de fin d'année en vue de l'établissement des comptes annuels.

PERSONNES CONCERNÉES

Collaborateurs comptables d'organismes du logement social ; Responsables comptables souhaitant approfondir certains points spécifiques

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support pour les apports théoriques et juridiques
Cas pratiques, quiz...
Échanges interactifs
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Expert-comptable et commissaires aux comptes intervenant dans le secteur des ESH

SE MUNIR D'UNE CALCULATRICE

Loi ELAN

PROGRAMME

Cette formation intègre les changements liés au règlement ANC 2015-04

1. Réglementation et organisation comptable
 - Examen d'un bilan et d'un compte de résultat d'un organisme d'HLM
 - Règlement ANC 2015-04, Décret du 7 octobre 2015 et arrêté du 7 novembre 2015
2. Comptabilisation des opérations de construction locative
 - Comptabilisation des coûts de construction (achats, VEFA, travaux, notion de composants)
 - Comptabilisation des opérations de fin d'exercice (amortissements, provisions, rapprochement AT/AF)
 - Incidence de la TVA (LASM, déduction)
3. Comptabilisation des opérations de financement des opérations locatives
 - Typologie des emprunts
 - Préfinancements (consolidation)
 - Intérêts compensateurs
 - Prêts de haut de bilan
 - Produits structurés et swaps (décret du 19 juin 2015 et règlement ANC du 2 juillet 2015)
 - Traitement comptable des subventions (notification, affectation, amortissement)

4. Comptabilisation des opérations de maintenance du patrimoine

- Analyse des principales natures de travaux
- Opérations d'acquisition-réhabilitation
- Travaux de réhabilitation et d'amélioration
- Renouvellement des composants
- Travaux de gros entretien
- Plan pluriannuel d'entretien et gestion de la PGE

5. Comptabilisation des opérations de gestion locative

- Dépréciation des créances locataires, pérorations foyers
- Charges récupérables et non récupérables
- Charges locatives récupérables et régularisation des appels de provision

6. Comptabilisation des opérations d'accession

- Principes généraux
- Comptabilisation des coûts de revient pendant la période de construction
- Comptabilisation des opérations d'inventaire
- Comptabilisation des ventes de lots (acte de vente, remise des clés)
- Comptabilisation des opérations PSLA

7. Autres spécificités

- Opérations de démolition, reconstruction
- CEE, DO, CGLLS, ANCOLS

Durée : 2 jours
Lieu : Paris

Prix : 1 310 € HT
Dates : 2-3 avril 2020 • 1^{er}-2 octobre 2020

Référence du stage : C.46

Analyse comptable et financière des SEM

OBJECTIFS

- Maîtrise les différents aspects de cette taxe.
- Définir notamment les droits à déduction des taxes sur les dépenses.
- Sécuriser et optimiser le droit à déduction à la TVA par la création de secteurs.

PERSONNES CONCERNÉES

Responsables des services comptables et financiers, contrôleurs de gestion, Analystes financiers, acheteurs Agents cat A+, inspecteurs auditeurs + autres cadres

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support pour les apports théoriques
Échanges interactifs
Cas pratiques, quiz...
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Expert-comptable et commissaire aux comptes intervenant dans le secteur du logement social.

PROGRAMME

1. Présentation des SEM
 - Les Entreprises publiques locales (EPL)
 - Les Sociétés d'Économie Mixte (SEM)
 - Les Sociétés Publiques Locales (SPL)
 - Les Sociétés Publiques d'Aménagement (SPLA)
 - L'objet social des SEM
 - Les principaux types de contrats
 - L'administration des SEM
 - L'environnement juridique des SEM
 - Les SEM agréées (réalisation et gestion des logements locatifs sociaux)
 2. Règles comptables et fiscales spécifiques
 - Règles comptables générales applicables aux SEM
 - Régime comptable de droit commun
 - Règles applicables à la SEM mandataire
 - Comptabilisation des opérations d'aménagements
 - Comptabilisation des opérations de construction-vente
 - Règles comptables spécifiques aux SEM agréées
 - Instructions et états réglementaires
- Arrêté du 7 octobre 2015 modifié par l'arrêté du 13 février 2017, décret du 7 octobre 2015)

3. Fiscalité des SEM

- Impôt sur les sociétés des SEM
- Impôt sur les sociétés des SEM agréées
- Régime de TVA

4. Analyse financière des SEM

- Règles générales pour les SEM
- Règles spécifiques pour les SEM agréées
- Structure bilancielle
 - Les principaux ratios
 - Fonds de roulement à long terme
- Exploitation : le compte de résultat
 - Charges et produits locatifs
 - Les coûts locatifs
 - Autofinancement
 - Différenciation des SEM en fonction de l'âge du patrimoine
 - Poids des annuités locatives et de l'effort de maintenance
 - Impact des activités autres que la gestion locative : aménagement, promotion immobilière, prestation de services

Durée : 2 jours
Lieu : Paris

Prix : 1 310€ HT
Dates : 25-26 juin 2020 • 19-20 novembre 2020

Référence du stage : C.54

Clôture des comptes OPH

OBJECTIFS

- Connaître les règles et méthodes comptables spécifiques aux sociétés d'HLM.
- Participer efficacement aux différentes étapes des cycles comptables jusqu'à l'établissement du bilan et du compte de résultat.
- Comprendre, identifier et comptabiliser les opérations d'inventaire de fin d'année.

PERSONNES CONCERNÉES

Collaborateurs des services comptables et financiers

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support pour les apports théoriques
Cas pratiques, quiz...
Échanges interactifs
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Formateur en Fiscalité, Comptabilité et Finances du Logement Social

PROGRAMME

1. Rappels rapides
 - Principes comptables
 - États de synthèse, bilan et compte de résultat
2. Opérations d'inventaire
 - Rattachement des charges et des produits
 - Provisions, charges à payer, produits à recevoir
 - Dépréciation des créances locatives
3. Principales opérations courantes
 - Quitancement, prestations de services,
 - Notion de charges récupérables et non-récupérables
 - Paiement et encaissement
4. Comptabilisation des opérations de construction locative
 - Comptabilisation des coûts de construction (achats, VEFA, travaux, notion de composants)
 - Comptabilisation des opérations de fin d'exercice (amortissements, provisions, estimations, livraisons, ventes, démolitions)
5. Opérations de maintenance du patrimoine
 - Analyse des principales dépenses
 - Plan pluriannuel d'entretien et gestion de la PGE

- Opérations de réhabilitation
- Comptabilisation des remplacements de composants
- 6. Comptabilisation des opérations d'accession
 - Comptabilisation des coûts de revient pendant la période de construction
 - Comptabilisation des opérations d'inventaire
 - Comptabilisation des ventes de lots (acte de vente, remise des clés)
 - Comptabilisation des opérations PSLA

- 7. Comptabilisation des opérations de financement des opérations locatives
 - Préfinancements (consolidation)
 - Intérêts compensateurs, intérêts courus et non échus
 - Traitement comptable des subventions (notification, affectation, amortissement)

- 8. Contrôle de la TVA
 - TVA (grands principes)
 - Incidence de la TVA (LASM, déduction)
 - Rapprochement TVA de fin d'année avec les produits

Loi ELAN

Durée : 2 jours
Lieu : Paris

Prix : 1 310€ HT
Dates : 26-27 mars 2020 • 14-15 décembre 2020

Référence du stage : F.10

États réglementaires HLM

OBJECTIFS

- Identifier le contenu et la finalité des états réglementaires.
- Détecter les liens entre les différentes fiches de synthèse.
- Résoudre les difficultés particulières dans l'établissement des états réglementaires.

PERSONNES CONCERNÉES

Responsables comptables et financiers et leurs collaborateurs ayant en charge l'élaboration des états réglementaires et l'analyse des documents de synthèse

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support pour les apports théoriques
Cas pratiques, quiz...
Échanges interactifs
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Expert-comptable et commissaire aux comptes intervenant dans le secteur du logement social.

PROGRAMME

1. Documents de synthèse
 - Réglementation et organisation comptable
 - Bilan et compte de résultat (rappel)
 - Tableaux de l'annexe réglementaire
 - Autres documents de synthèse
 - États réglementaires
2. États réglementaires - annexes soulevant des difficultés particulières
 - Tableau des charges et produits exceptionnels
 - États du passif
 - États de l'actif, amortissements et provisions
 - Tableau de production immobilisée
 - Soldes intermédiaires de gestion
 - Capacité d'autofinancement
 - Tableau de financement
 - Tableau de ventilation des charges et produits par activité
 - Tableau de ventilation des comptes clients
 - Tableau de détermination du résultat fiscal

Durée : 1 jour
Lieu : Paris

Prix : 730 € HT
Dates : 15 mai 2020 • 16 octobre 2020

Référence du stage : C.47

Fiches de Situation Financière et Comptable (FSFC)

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances permettant l'élaboration et le suivi des FSFC.
- S'initier à l'analyse financière HLM.

PERSONNES CONCERNÉES

Responsables comptables et financiers et leurs collaborateurs ayant en charge la tenue des FSFC dans les organismes HLM
Personnes ayant en charge l'analyse financière des organismes HLM

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Apports théoriques et juridiques
Échanges interactifs
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Expert-comptable et commissaire aux comptes intervenant dans le secteur des ESH et OPH

PROGRAMME

1. Rappel des enjeux
 - États réglementaires
 - Objectifs et modalités des FSFC
2. Principes de fonctionnement des fiches
 - Modalités d'établissement des FSFC
 - Les fiches individuelles
 - Les fiches récapitulatives
3. Rapprochement avec la comptabilité générale
 - Analyse des documents États de rapprochement des FSFC (états réglementaires)
4. Principales anomalies rencontrées dans la tenue des FSFC
5. Incidence des sorties d'actifs (cessions, démolitions, remplacements de composants)
 - Simulation d'opérations (écritures, grand livre, balance)
 - Traitement des additions et remplacements de composants, des sorties de composants, des cessions, des démolitions
 - Traitement des subventions en entrée et sortie des emprunts en sortie, des modifications de financement

- Impact des sorties d'actif sur les fiches créées avant 2015
- Fiches individuelles et récapitulatives positives et négatives, fiche récapitulative générale

6. Rôles des fiches de situation financière et comptable dans l'analyse financière HLM
 - Distinction entre comptabilité générale et comptabilité analytique
 - Investissement
 - Le financement des immobilisations locatives
 - Les opérations à terminaison
 - Notion de fonds de roulement à terminaison, potentiel financier à terminaison, fonds propres investis en locatif

Durée : 1 jour
Lieu : Paris

Prix : 730€ HT
Dates : 13 mars 2020 • 11 décembre 2020

Référence du stage : C.49

TRACFIN : Traitement du Renseignement et Action contre les Circuits Financiers Clandestins

OBJECTIFS

- Connaître la réglementation relative à la fraude fiscale et aux financements.

PERSONNES CONCERNÉES

Tout collaborateur ayant une fonction commerciale (vendeurs, assistante commerciales, personnes chargées de l'administration des ventes et de l'après-vente).

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support pour les apports théoriques et juridiques
Cas pratiques, quiz...
Échanges interactifs
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Ancien Professeur associé des universités de droit
Diplômé Notaire

PROGRAMME

1. Les textes de base et leur application aux professionnels de l'immobilier
 - Notion de blanchiment et du financement du terrorisme
 - Points clés du blanchiment !
 - Institutions de prévention et de répression
 - Groupe d'action financière sur le blanchiment des capitaux (GAFI)
 - Tracfin et la Commission Nationale des Sanctions
 - Que disent les textes de référence ?
 - Pourquoi le professionnel de l'immobilier est-il concerné ?
 - Illustrations : cas réels et pratiques illustrant la lutte contre le Blanchiment
2. Les mandats de vente : ce qui change
 - Nouvelles obligations de l'agent immobilier
 - Mentions manuscrites
 - Délai de rétractation en cas de prospection
 - Documents à fournir par le propriétaire
3. Les avant-contrats : ce qui change
 - Loi ALUR et son article 54 fixent l'inventaire complet et obligatoire des pièces à joindre à l'avant-contrat
 - Loi MACRON et la dématérialisation des documents

4. Les contrats d'assurance des prêts immobiliers
 - Loi HAMON et la mise en concurrence des Compagnies d'assurance par les souscripteurs de prêts immobiliers

5. La grille des honoraires des notaires
 - Loi MACRON veut davantage de transparence

6. Les ordonnances sur le congé pour vente, la colocation et les locations meublées
 - Loi MACRON revient sur la loi ALUR

7. Modification de l'ordonnance 20 février 2014 afin de supprimer le zonage et favoriser le logement intermédiaire
 - Loi MACRON s'invite dans le logement social

Durée : 1 jour
Lieu : Paris

Prix : 730€ HT
Dates : 1^{er} avril 2020 • 21 septembre 2020

Référence du stage : J.50

QUALI HLM : Savoir mobiliser en interne et préparer l'Audit

OBJECTIFS

- Identifier les compétences liées au profil du chef de projet dans un contexte de conduite du changement.
- Savoir s'entourer et piloter les parties prenantes.
- Acquérir les méthodes et outils pour déployer un projet de conduite du changement.
- Savoir donner du sens au projet pour faire adhérer les équipes et les interlocuteurs au projet d'entreprise.

PERSONNES CONCERNÉES

Responsables et chargés de projets
Directeurs ou Responsables de Service en charge de la mise en place.

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support pour les apports théoriques
Illustration de cas pratiques, quiz...
Méthode pour bâtir les plans d'actions et d'amélioration
Échanges interactifs
Travail en groupe et brainstorming
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Directeur de la gestion locative et patrimoniale
DESS de Droit et politique de l'Habitat

PROGRAMME

- Comment mobiliser en interne M.50A
1. Introduction : définition et caractéristiques de la démarche Quali-HLM
 - Le choix de la démarche Quali-HLM
 - Le contexte et les enjeux du label
 - Les différentes étapes de la labellisation
 2. Connaissance des compétences attendues du chef de projet
 3. Constitution d'une équipe et d'un réseau d'intervenants
 - Définir les responsabilités des acteurs du projet de changement
 - Instituer les règles de fonctionnement et de partage des rôles
 - Monter et organiser un groupe de pilotage
 4. Entraînements à la conduite de projet de changement
 - Les fondements du projet de changement : Objet - Motifs - Objectifs
 - Le plan d'action : Les ressources - Le timing - Les rôles
 - Le plan d'animation : Résistances - Stratégies de mobilisation - Ajustements
 - Exercices pratiques de rédaction de plans d'actions et d'amélioration demandés par le label
 6. Communication interne et communication externe
 - Identifier les étapes
 - Choisir une stratégie et un plan d'action
 7. Le suivi du projet de changement
 - Les modalités de suivi

- Les étapes clés, les bilans

Appréhender sereinement l'Audit de vérification M.50B

1. Une démarche collective portée par la direction
2. Rappels des intérêts de la démarche Quali-HLM
 - Label ou certification obligatoire d'ici 2020
 - Volet à part entière de la nouvelle CUS
 - Loi ELAN et rapprochements : importance d'un organisme labellisé
 - Contexte concurrentiel entre organisme : recommandation et fidélisation des locataires
3. Que faire après l'obtention du label ?
 - Communication autour du label : presse, les locataires, les équipes
 - Remobiliser les équipes pour appréhender la phase suivante
 - Comment mobiliser en interne
 - Les étapes du changement
 - Le rôle du chef de projet
 - Le travail en mode projet et la composition de l'équipe
 - La structuration de la démarche : rappel du calendrier, organisation des comités de suivi et des comités de pilotage
- Accompagnement concret sur 1 ou 2 thématiques
 - Étude du plan d'action et d'amélioration,
 - Mise en place d'indicateurs
 - Rôle de l'indicateur, construction d'un indicateur et suivi de l'indicateur]

Durée : 3 jours

Lieu : Paris

Prix : 1 850 € HT

Dates : 10-11-12 juin 2020 • 23-24-25 novembre 2020

Référence du stage : M.50 = M.50A+M.50

La vente HLM

OBJECTIFS

- Définir son intervention sous l'angle juridique, financier et réglementaire.
- Connaître les étapes clés, les acteurs et leurs modalités Identifier les impacts en termes d'organisation à mettre en place.

PERSONNES CONCERNÉES

Administratif ou commercial chargé de préparer et de suivre les ventes.
Personnes chargées de la vente de patrimoine

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support pour les apports théoriques
Échanges interactifs
Cas pratiques, quiz...
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Directeur de la gestion locative et patrimoniale
DESS de Droit et politique de l'Habitat

PROGRAMME

1. Les éléments de contexte
 - Les textes de références
 - Le champs d'application
 - La décision de la mise en vente (initiative du locataire ou du bailleur)
 - Les conditions de mise en vente du logement
 - La fixation du prix de vente
 - Les différentes autorisations nécessaires
 - Les conditions pour devenir acquéreur
3. L'acte de vente
 - La signature d'une promesse de vente
 - La signature d'un acte authentique
4. Les effets de la vente
 - Pour l'organisme
 - Les conséquences sur les emprunts
 - La mise en place d'une copropriété
 - Le dispositif de sécurisation
 - Pour le nouvel acquéreur
 - Les modalités de location du bien
 - Les modalités de revente du bien

Durée : 2 jours

Lieu : Paris

Prix : 1310 € HT

Dates : 26-27 mars 2020 • 14-15 décembre 2020

Référence du stage : J.218

Gestion comptable et financière de la copropriété

OBJECTIFS

- Mieux connaître la gestion financière et comptable des copropriétés et l'environnement syndical.

PERSONNES CONCERNÉES

Collaborateurs en évolution de poste, Tous collaborateurs confrontés aux aspects comptables et financiers dans l'environnement de la copropriété

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Support pour les apports théoriques
Cas pratiques, quiz...
Échanges interactifs
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Consultant formateur - DESS IAE - Spécialiste en gestion de copropriété Transaction, location, gérance, Management d'agence immobilière

PROGRAMME

- LE CADRE JURIDIQUE DE LA COPROPRIÉTÉ
- Les grandes lignes de la loi du 10 juillet 1965
 - Division de l'immeuble et règlement de copropriété
 - Les acteurs de la copropriété
 - Droits et obligations des copropriétaires
 - Le syndicat des copropriétaires
 - Le syndic
 - Le conseil syndical
 - Les assemblées générales
- LA GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE
1. Le financement de la copropriété
 - Le ou les budgets (de fonctionnement et travaux)
 - Contenu
 - Établissement et vote du budget
 - Modalités d'appels
 - Les dépenses de la copropriété et leur répartition
 - La répartition des dépenses selon la loi
 - La répartition des dépenses selon le règlement de copropriété

2. Les obligations comptables du syndicat
 - Une comptabilité d'engagement en partie double
 - Le plan comptable spécifique de la copropriété
 - Une particularité de la copropriété : deux balances
 - Les principales écritures
 - Autres spécificités de la copropriété impactant la comptabilité
 - Les fonds travaux
 - Le traitement des mutations
 - Les frais de recouvrement de charges
 - Les honoraires annexes du contrat de syndicat type et les honoraires de travaux
 - Le compte bancaire
3. L'approbation des comptes
 - Établissement des annexes
 - Décomptes individuels de charges et rééditions de comptes
 - L'approbation des comptes en assemblée générale

Durée : 3 jours

Lieu : Paris

Prix : 1 850 € HT

Dates : 25-26-27 mai 2020 • 16-17-18 décembre 2020

Référence du stage : C.11+C.9

CO-CREATION DU PARFUM DE L'ÉQUIPE

Favoriser l'esprit d'équipe au travers d'un atelier créatif collaboratif

L'odorat

Le parfum est le sens primitif de l'homme.

Il évolue dans les sphères limbique et émotionnelle de notre cerveau droit, siège de la créativité. L'odorat stimule des parties de nous que nous sommes moins habitués à solliciter dans notre modèle sociétal.

Objectifs

Il s'agira d'utiliser la pyramide olfactive pour aplatir la pyramide hiérarchique, et s'insérer ainsi dans un programme plus global sur le management participatif.

- Collaborer en mode participatif pour favoriser la cohésion d'équipe
- Stimuler la Créativité, lâcher prise, retrouver son âme d'enfant
- Finaliser votre parfum et le réutiliser comme vecteur de bien-être et de cohésion dans l'entreprise, et comme outil de communication (marketing olfactif) à l'extérieur

Méthodes

- Sentir, ressentir, partager
- Faire le lien entre senteurs et projet / équipe / entreprise
- Assembler et créer ensemble : 3 essences / parfum, 1 parfum par groupe.
- L'ensemble des participants vote pour élire le parfum du jour
- Un galet poreux, gravé au logo de l'entreprise ou du projet, parfumé à la création du jour, offert à chacun

Disponible en session INTRA uniquement

Contact formation-intra@ceflu.fr / 01 45 22 00 63

Déroulé de l'atelier (3 heures)

- Détendre l'atmosphère, mettre le groupe sur un même pied d'égalité
- Présentation des 3 premières senteurs : sentir, évaluer, partager
- Mise en place des groupes par tirage au sort
- Lien avec le projet / l'entreprise / le service : les mots clés de chaque groupe
- 3 senteurs suivantes : explications sur la manière de construire un parfum
- Construction d'un parfum avec 3 senteurs (tête, cœur, fond) par chaque groupe
- Un galet poreux, gravé au logo de l'entreprise, sera distribué à chacun, et chaque groupe pourra le parfumer avec le parfum crée

Avant l'atelier

- Définition des objectifs de management souhaités/attendus
- Identification des valeurs de l'entreprise

Après l'atelier

- Un travail de synthèse de tous les parfums créés sera effectué par un nez.
- Une restitution sera proposée ultérieurement, avec 3 choix de parfum.
- Cette création de parfum exclusif pourra être utilisée par l'entreprise pour diffuser dans ses locaux, événements, ou en objets publicitaires parfumés.
- A noter que toutes les matières premières utilisées sont des huiles essentielles 100% naturelles.



MATINÉE RE-LÂCHE - ATELIER THÉÂTRE

Contexte

On pose ses valises, on prend le temps d'être ensemble, de décompresser, pour se retrouver, intégrer de nouveaux entrants, découvrir d'autres services, se rencontrer, se découvrir, se voir sous un autre angle et s'accepter.

Reconnaissez la dimension émotionnelle des métiers de vos collaborateurs, en leur accordant un moment de détente pour consolider la confiance, l'audace et la créativité, ADN de toute entreprise.

À vous de jouer !

Objectifs

Il s'agira de participer à un atelier théâtre avec vos équipes pour les dynamiser et écrire ensemble une petite histoire dans la grande histoire de l'entreprise.

Proposer un moment pour lâcher-prise, maintenir leur énergie positive et constructive pour :

- Être en mesure d'aborder plus sereinement les situations difficiles, les changements à venir
- Insuffler ou maintenir l'énergie et la créativité nécessaires à vos projets d'aujourd'hui et de demain

Méthodes

- Des exercices de déplacements dans l'espace, de décontraction mentale,
- Des jeux sur les mots, les émotions, les postures,
- Des improvisations proposées par un formateur comédien et expert en communication et relation client, auprès des bailleurs sociaux.

Disponible en session INTRA uniquement

Contact formation-intra@ceflu.fr / 01 45 22 00 63



MANAGEMENT ET RESSOURCES HUMAINES

Encadrer une équipe de proximité : savoir diriger, mobiliser et fédérer

OBJECTIFS

- Permettre au personnel d'encadrement de se perfectionner au management.
- Situer ses responsabilités par rapport à l'équipe et la structure.
- Savoir renforcer les attitudes positives de ses collaborateurs et dynamiser son équipe.
- Identifier les outils et méthodes de management et de travail en groupe.

PERSONNES CONCERNÉES

Tous collaborateurs exerçants ou amenés à exercer une activité d'encadrement, en particulier les cadres et responsables de service et d'équipe.

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Auto-diagnostic, exercices de groupe, mises en situation et études de cas alternant des apports théoriques. Un livret comprenant les éléments théoriques essentiels et des fiches-outils techniques relatives à la résolution de problèmes est remis à chaque participant à l'issue du stage. Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Consultante en Ressources Humaines.
psychologue du travail.

PROGRAMME

1. Encadrer une équipe et des personnalités différentes
 - Analyser la fonction d'encadrement
 - Identifier les variables qui entrent en jeu dans le management :
 - aspects techniques et relationnels
 - Savoir faire un diagnostic : des collaborateurs, des situations professionnelles
 - Repérer son propre style préférentiel de management
 - et savoir opter pour un style adapté
 - Différencier autorité et leadership
2. Motiver une équipe
 - Appréhender les facteurs de motivation et démotivation dans le cadre professionnel
 - Identifier et mettre en œuvre les éléments suscitant la motivation dans l'entreprise et dans une équipe. Quels outils ? Quels leviers ?
 - Savoir re-motiver un collaborateur
3. Identifier les fonctions et définir les objectifs

- Les cadres d'utilisation de la définition de postes.
 - Les critères d'une définition de fonction.
 - L'élaboration des définitions de postes
 - Savoir définir des objectifs utilisables.
4. Utiliser les "outils" du management d'équipe(s) :
 - L'organisation de l'information dans la structure, dans l'équipe.
 - Les réunions de service, de projet, d'organisation...
 - Les entretiens professionnels : recrutement, évaluation, instruction, recadrage...
 - La conduite de projet et l'accompagnement des changements
 5. Développer la cohésion au sein d'une équipe
 - Le rôle de l'encadrement dans la communication
 - Mesurer l'efficacité d'un travail en groupe par rapport au travail individuel.
 - Identifier les moments-clés en faveur de l'échange et la concertation

Durée : 2 jours
Lieu : Paris

Prix : 1 310 € HT
Dates : 1^{er}-2 avril 2020

Référence du stage : M.33
● 7-8 décembre 2020

Piloter son équipe de managers

OBJECTIFS

- Connaître les différentes approches managériales, en apprécier les avantages et les limites.
- Identifier son style de management et en appréhender les points forts ainsi que les axes de progrès.
- Permettre la mise en perspective de sa pratique managériale en la confrontant à d'autres expériences.
- Appréhender l'intérêt du travail d'équipe.
- Acquérir des outils en matière de prise de décision.
- Analyser et améliorer les pratiques en matière d'information et de communication dans l'objectif d'une plus grande efficacité au sein de la structure.

PERSONNES CONCERNÉES

Destiné aux membres du CODIR

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Travaux individuels et collectifs
Cas pratiques, quiz...
Mises en situation directement liées au contexte professionnel des participants, passation d'autodiagnostic
Support pour les apports théoriques, échanges interactifs
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Consultant en ressources humaines
Psychologue du travail

PROGRAMME

I - La fonction de Directeur

1. Les missions du cadre de direction :
 - Le rôle du cadre de direction dans son environnement professionnel.
 - Analyse collégiale : définition du rôle, des attentes mutuelles, des difficultés rencontrées...
 - Les variables qui entrent en jeu dans le management.
 - Les différents styles de managers.
 - Identifier son propre style de management (Autodiagnostic).
 - Savoir effectuer un diagnostic des :
 - Collaborateurs de l'équipe,
 - Situations professionnelles.
 - Adapter une stratégie managériale évolutive.
 - Savoir différencier Autorité et Leadership.
2. La motivation des équipes :
 - Identifier le profil culturel de son entreprise
 - Approche de la motivation
 - Les indicateurs de climat au sein de la structure et des équipes.
 - Identifier les situations professionnelles motivantes / démotivantes.
 - Actionner les leviers de motivation auprès des équipes.

II - Les pratiques managériales

1. Mesurer la plus-value du travail en équipe :
 - Intérêt du travail collégial par rapport au travail individuel.
 - Expérimentation
2. Prendre des décisions :
 - Inventaire des différents modes de prise de décision : de la décision autocratique à la décision du groupe.
 - 5 options & 8 questions-clé pour choisir le style optimum selon la situation.
3. Communiquer et gérer l'information au sein de l'organisation et des équipes :
 - L'organisation de l'information à Pantin Habitat : communication ascendante & descendante.
 - Identifier ses atouts et difficultés en matière de communication interpersonnelles (Autodiagnostic)
 - Favoriser le dialogue

Durée : 2 jours
Lieu : Paris

Prix : 1 310 € HT
Dates : 29-30 avril 2020

Référence du stage : M.70
● 14-15 octobre 2020

Dirigeants : les clés du management

OBJECTIFS

- Connaître les différentes approches managériales, en apprécier les avantages et les limites.
- Identifier son style de management et en appréhender les points forts ainsi que les axes de progrès.
- Permettre la mise en perspective de sa pratique managériale en la confrontant à d'autres expériences.
- Appréhender l'intérêt du travail d'équipe.
- Acquérir des outils en matière de prise de décision.
- Analyser et améliorer les pratiques en matière d'information et de communication dans l'objectif d'une plus grande efficacité au sein de la structure.

PERSONNES CONCERNÉES

Toute personne en charge d'une mission transversale

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Méthode interactive alternant théorie et pratique sous forme d'exercices d'application
Photo langage
Échanges interactifs

ANIMATION

Formatrice - Consultante
Développement de compétences relationnelles et commerciales pour les bailleurs sociaux : concertation et médiation
Certifiée en Ingénierie Pédagogique et PNL

PROGRAMME

1. Introduction : Qu'est-ce que la transversalité ?
 - Inventaire de nos représentations
 - Utilisation de la technique du photo langage pour élargir le cadre de réflexion
2. En quoi notre cerveau impacte nos contributions dans les missions transversales ? Explorer les ressources de notre cerveau
 - Découvrir son cerveau dominant
 - Repérer l'origine des émotions et des réflexes
 - Favoriser les interconnexions entre les régions du cerveau
 - Identification de type de profil par tests, savoir décrypter son profil et ceux des différents contributeurs
3. Quelles sont nos allergies relationnelles ?
 - Appréhender la responsabilité de diriger un ensemble dont les membres ont des objectifs et des besoins différents, voire contradictoires.
 - Utilisation du cadran OFMAN
4. Qu'est-ce qu'une expérience réussie ?
 - Constitution de groupes autour de thématiques transversales
 - En interne (management),
 - En externe (client),
 - En salle (escape game)

- Utilisation des techniques du WOLD café. Ce processus encourage l'écoute, libère la parole et brasse des idées. Il permet également d'identifier avec l'ensemble des parties prenantes blocages et leviers à la transversalité
5. Les outils de créativité pour insuffler l'énergie nécessaire à la transversalité
 - La méthode SCORE
 - Symptôme : Qu'est ce qui se passe ?
 - Causes : qu'est ce qui est à l'origine ?
 - Objectif : Qu'est-ce que l'on veut à la place ?
 - Effet : Quel en sera le résultat ?
 - Ressources : De quoi avons-nous besoin ?
 - Les schémas heuristiques : technique graphique efficace qui fournit un moyen de libérer le potentiel du cerveau - cf. dessin ci-dessous
 - La méthode des chapeaux : Il s'agit de 6 chapeaux, 6 couleurs, 6 modes de pensée différents. « Les chapeaux proposent des rôles de penseur ». E de Bono utilise cette métaphore du chapeau pour permettre à chacun de basculer d'un mode de réflexion à un autre : changer de chapeau c'est changer de mode de pensée pour favoriser la réflexion et les échanges et trouver des solutions nouvelles
 6. Conclusion : Comment développer la créativité base de la transversalité en entreprise ?

Durée : 2 jours
Lieu : Paris

Prix : 1 310 € HT
Dates : 8-9 juin 2020

Référence du stage : M.71
● 1^{er}-2 octobre 2020

NOUVEAU

Transversalité & cohésion d'équipe

OBJECTIFS

Des activités, mélange théorie et pratique, permettront aux participants de définir l'ajustement mutuel nécessaire à toutes les missions transverses :

- En définissant l'ensemble des contributeurs comme des entités individuelles uniques et responsables.
 - En abordant les fonctionnements de chacun à travers ses méta-programmes.
 - En définissant des missions qui rentrent en résonance avec chacun, dans une dynamique de don.
 - En s'appuyant sur des outils de créativité pour faire émerger des idées et pratiques nouvelles.
- Afin de créer un espace pour penser, une mise au travail des différences clés de réussite de La Transversalité.

PERSONNES CONCERNÉES

Toute personne en charge d'une mission transversale

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Méthode interactive alternant théorie et pratique sous forme de cas pratiques, quiz...
Photo langage, support pour les apports théoriques
Échanges interactifs
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Formatrice - Consultante
Développement de compétences relationnelles et commerciales pour les bailleurs sociaux : concertation et médiation
Certifiée en Ingénierie Pédagogique et PNL

PROGRAMME

1. Introduction : Qu'est-ce que la transversalité ?
 - Inventaire de nos représentations
 - Utilisation de la technique du photo langage pour élargir le cadre de réflexion
2. En quoi notre cerveau impacte nos contributions dans les missions transversales ? Explorer les ressources de notre cerveau
 - Découvrir son cerveau dominant
 - Repérer l'origine des émotions et des réflexes
 - Favoriser les interconnexions entre les régions du cerveau
 - Identification de type de profil par tests, savoir décrypter son profil et ceux des différents contributeurs
3. Quelles sont nos allergies relationnelles ?
 - Appréhender la responsabilité de diriger un ensemble dont les membres ont des objectifs et des besoins différents, voire contradictoires.
 - Utilisation du cadran OFMAN
4. Qu'est-ce qu'une expérience réussie ?
 - Constitution de groupes autour de thématiques transversales
 - En interne (management),
 - En externe (client),
 - En salle (escape game)
 - Utilisation des techniques du WOLD café. Ce processus

encourage

l'écoute, libère la parole et brasse des idées. Il permet également d'identifier avec l'ensemble des parties prenantes blocages et leviers à la transversalité

5. Les outils de créativité pour insuffler l'énergie nécessaire à la transversalité
 - La méthode SCORE
 - Symptôme : Qu'est ce qui se passe ?
 - Causes : qu'est ce qui est à l'origine ?
 - Objectif : Qu'est-ce que l'on veut à la place ?
 - Effet : Quel en sera le résultat ?
 - Ressources : De quoi avons-nous besoin ?
 - Les schémas heuristiques : technique graphique efficace qui fournit un moyen de libérer le potentiel du cerveau - cf dessin ci-dessous
 - La méthode des chapeaux : Il s'agit de 6 chapeaux, 6 couleurs, 6 modes de pensée différents. « Les chapeaux proposent des rôles de penseur ». E de Bono utilise cette métaphore du chapeau pour permettre à chacun de basculer d'un mode de réflexion à un autre : changer de chapeau c'est changer de mode de pensée pour favoriser la réflexion et les échanges et trouver des solutions nouvelles
6. Conclusion : Comment développer la créativité base de la transversalité en entreprise ?

Durée : 1 jour
Lieu : Paris

Prix : 730 € HT
Dates : 28 avril 2020 • 13 novembre 2020

Référence du stage : M.80

Conduire des entretiens professionnels et de progrès

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux et les conditions de réussite de l'entretien de progrès.
- Gérer les différentes phases de la préparation à sa formalisation écrite.
- Maîtriser les techniques d'entretien interpersonnel et développer ses aptitudes en matière de communication interpersonnelle.
- Savoir se préparer ET préparer ses collaborateurs.
- Maîtriser les techniques d'entretien interpersonnel.
- Accompagner le salarié dans son projet professionnel.
- Utiliser les outils appropriés à l'entretien de progrès.
- Connaître les obligations définies par la loi du 05/03/14.

PERSONNES CONCERNÉES

Tout collaborateur ayant à conduire des entretiens professionnels.
Professionnels des Ressources Humaines en charge de l'accompagnement à la mise en œuvre des entretiens professionnels
Être en situation d'encadrement

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Pédagogie active et participative
Apports théoriques, échanges interactifs
Exercices pratiques, individuels et collectifs
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Consultante en Ressources Humaines.
Master II psychologie du travail.

PROGRAMME

- REUSSIR L'ENTRETIEN DE CONDUITE DE PROGRÈS M.5A
1. Mesurer l'intérêt de l'entretien de progrès
 - Outil de concertation en matière de management du personnel.
 - Réflexion sur la finalité de la démarche : Intérêts et limites
 - Freins et moteurs dans la mise en place de l'entretien
 2. Utiliser la définition de poste
 - Exploiter l'outil face aux diverses situations professionnelles.
 - Élaborer une grille - critères de définition de fonctions.
 - Différencier définition ET profil de poste
 3. Préparer l'entretien
 - Préparation matérielle
 - L'information des collaborateurs : Définir les "règles du jeu" et identifier les meilleures stratégies et procédures
 - Préparation du responsable : Élaboration d'un guide d'entretien
 - Préparation du collaborateur : Les principaux thèmes de réflexion
 4. Conduire un entretien de progrès
 - La situation d'entretien individuel
 - Accueillir le collaborateur : première étape déterminante.
 - Gérer la communication interpersonnelle
 - Exploiter au mieux les dysfonctionnements.
 - Fixer des objectifs concertés : Différencier les objectifs liés à l'organisation et les objectifs liés à l'amélioration des compétences professionnelles.
 - Formaliser l'entretien et « Contractualiser »
 - Gérer les entretiens « difficiles »

5. Assurer le suivi de l'entretien de progrès

REUSSIR SES ENTRETIENS PROFESSIONNELS ET RÉPONDRE À L'OBLIGATION LÉGALE M.5B

1. L'entretien professionnel
 - Ce que dit la loi : Obligations de l'entreprise
 - Les dispositifs de la formation professionnelle continue
 - Les enjeux de l'entretien professionnel
 - Favoriser l'évolution professionnelle de ses collaborateurs
2. L'entretien d'évaluation professionnel
 - Préparation matérielle
 - L'information des collaborateurs
 - Préparation du responsable : Élaboration d'un guide d'entretien
 - Préparation du collaborateur : Les principaux thèmes de réflexion
3. La conduite de l'entretien
 - L'accueil : première étape déterminante
 - Développer l'écoute - Favoriser l'expression
 - Clarifier le projet professionnel
 - Formaliser le plan d'action : déterminer un support qui rend compte des échanges et décisions
4. Les modalités de suivi
 - Rendez-vous à court et moyens termes
 - Reprise des objectifs et pistes de progrès
 - Bilan des formations et des acquis

Durée : 2 jours
Lieu : Paris

Prix : 1 310 € HT
Dates : 22-23 juin 2020 • 5-6 octobre 2020

Référence du stage : M.5 - M.5A - M.5B

Réussir ses recrutements dans l'immobilier : outils et méthodes

OBJECTIFS

- Connaître les différentes phases d'une procédure de recrutement.
- Pratiquer le sourcing, définir une stratégie de recherche de candidats, valoriser l'image de l'entreprise.
- Développer des stratégies et méthodes adaptées aux entretiens de recrutement afin de recueillir l'information la plus authentique.
- Évaluer les candidats et rendre compte

PERSONNES CONCERNÉES

Toute personne en charge ou participant aux recrutements dans l'entreprise

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Module axé sur une participation active des stagiaires
Études de cas et de documents
Élaboration d'outils pratiques
Mises en situation
Simulations d'entretiens recruteur / recruté alterneront avec les apports théoriques
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Consultante en Ressources Humaines. Psychologue du travail

PROGRAMME

1. Le poids du recrutement :
 - Quels impacts pour la structure ? (financiers, humains)
 - Quels risques pour l'entreprise, et pour le recruté ?
2. Les différentes étapes d'une opération de recrutement
3. Les acteurs du recrutement :
 - Rôle de la direction, du responsable du poste
 - Associer les collatéraux du poste, le titulaire partant...
4. L'identification des besoins :
 - Définir le poste à pourvoir - Identifier le profil du poste
5. Les canaux de prospection des candidatures
6. La conception d'une annonce d'offre d'emploi
 - Concevoir une accroche
 - Mettre en valeur la structure / la mission

7. La sélection des dossiers de candidature
 - Définir les critères de sélection

8. L'entretien de recrutement - Mises en situation
 - Conduire l'entretien, poser les bonnes questions, développer l'écoute, analyser les attitudes (langage verbal/non verbal), repérer les compétences et évaluer les motivations
 - Synthétiser, auprès du candidat, ses atouts et points faibles par rapport au poste
 - Savoir conclure l'entretien

9. Les outils d'aide à la décision :
 - Analyse critique de la pertinence des outils les plus utilisés

10. Rendre compte
 - Élaborer un outil d'évaluation des candidats sur la base des critères professionnels et personnels prédéfinis

11. Évaluer le recrutement à moyen terme

Durée : 2 jours
Lieu : Paris

Prix : 1 310 € HT
Dates : 27-28 janvier 2020 • 7-8 décembre 2020

Référence du stage : M.41

MANAGEMENT ET RESSOURCES HUMAINES

Manager son temps pour réduire le stress

OBJECTIFS

- Comprendre l'utilisation de son temps et prendre du recul par rapport aux habitudes.
- Clarifier ses responsabilités et ses priorités.
- Analyser ses forces et faiblesses en matière de stress et définir des pistes d'amélioration personnelles.
- Définir des axes de progrès en matière d'organisation de son temps.

PERSONNES CONCERNÉES

Tout collaborateur, quelle que soit sa fonction, qui rencontre des difficultés à gérer ses différentes activités, dans un cadre professionnel ou personnel.

PRÉREQUIS

Être en situation d'encadrement

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Le module est fondé sur une pédagogie participative. L'ensemble des points est abordé à travers des réflexions individuelles et collectives. Des mises en situation directement liées aux contextes professionnels des intéressés seront proposées. Auto diagnostics et apports théoriques compléteront ces travaux. Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Consultante en Ressources Humaines. Psychologue du travail

PROGRAMME

1. Connaître ce que l'on fait ou OBSERVER le temps qui passe
 - Description des tâches liées à la fonction
 - Analyse quantitative et qualitative
 - Méthodologie de mesure de son organisation
2. Savoir ce que l'on veut ou REFLECHIR, décider nos choix et nos priorités
 - Rôle de la motivation et des émotions dans l'organisation.
 - Les bases personnelles de sa manière de travailler : données psychologiques, éducatives, sociales etc.
 - Comprendre son mode de fonctionnement personnel et son influence sur son organisation
 - Approche résolutive à partir de l'identification des difficultés rencontrées
3. Gérer les sources de tension ou GERER son STRESS
 - Qu'est-ce que le stress
 - Les réactions face au stress
 - Les symptômes à repérer
 - Faire face aux sollicitations
 - Savoir dire non si nécessaire
 - Utiliser l'assertivité

4. S'organiser dans les périodes à forte charge ou Savoir RECUPERER
 - Evaluer son niveau de fatigue
 - Savoir se régénérer sur le plan physique
 - Optimiser son hygiène de vie
 - Savoir se ressourcer sur le plan moral

5. Réaliser ses objectifs ou Faire ce que l'on VEUT
 - Arbitrer par priorités, distinguer l'urgent de l'important
 - Evaluer les durées des tâches et l'enchaînement des activités pour mieux planifier
 - Déléguer
 - Planifier en tenant compte de son cycle d'efficacité et des dérangements

6. Mettre en œuvre ou DECIDER
 - Déterminer et formaliser les axes de progrès et actions concrètes à mettre en œuvre au niveau individuel

Durée : 2 jours

Prix : 1 310€ HT

Référence du stage : M.4

Lieu : Paris

Dates : 6-7 février 2020 • 1^{er} - 2 décembre 2020

Bilan De Compétences (BDC) & Validation des Acquis Expérience (VAE)

BÉNÉFICIAIRES

VAE

- Toute personne, quel que soit son âge, niveau d'étude ou bien sa formation, souhaitant faire valider son expérience professionnelle ou extra professionnelle BDC
- Toute personne, quel que soit son âge, niveau d'étude ou bien sa formation, souhaitant faire un Bilan de Compétences

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Accompagnement individuel

ANIMATION

Psychologue du travail
Consultante en Ressources Humaines

DURÉE

VAE

- La durée moyenne d'un parcours VAE avant le passage devant le jury est comprise entre neuf et douze mois, selon la disponibilité du bénéficiaire BDC

24 heures

PROGRAMME

Objectif

VAE

- Aider à concrétiser un projet professionnel par démarche VAE.

Modalités

- Éligibilité = un an d'activités (salariées, non salariées, bénévoles), Réalisation = formation initiale ou continue, en période continue ou discontinu, et en rapport direct avec la certification visée, inscrite au RNCP
- La VAE permet l'obtention de tout ou partie d'une certification (diplôme, titre, ou certificat de qualification) à finalité professionnelle basée sur l'expérience

Axes d'accompagnement

- Formaliser son projet professionnel et identifier la certification la plus adaptée.
- Compléter et déposer un dossier de demande
- Recevoir l'acceptation de l'organisme rectifieur
- Établir son parcours pour lister son expérience
- Rédiger en détail les différentes expériences professionnelles ainsi que les compétences acquises, soumises à la VAE
- Rassembler les pièces justificatives
- Présenter votre dossier au jury qui se prononcera sur la validation de vos compétences. Cette validation peut être totale ou partielle, et dans ce dernier cas, elle est désormais réputée

définitivement acquise.

Modalités

BDC

- Le bilan de compétences est une démarche personnelle qui permet au salarié de faire le point sur ses compétences et objectifs professionnels.

Il lui permet de :

- Identifier ses connaissances, savoir-être et savoir-faire,
- Déterminer des pistes pour rebondir,
- Construire son avenir professionnel,
- Le Bilan de compétence se déroule en trois phases :
- Clarifier et définir les besoins du salarié et lui présenter les méthodes et techniques utilisées lors du bilan.

- Analyser ses motivations, identifier ses compétences et déterminer le champ des possibles en termes d'évolution professionnelle.

- Définir un projet professionnel réaliste et approprié, et établir les étapes de sa mise en œuvre.

A la fin du bilan, un document de synthèse assorti des conclusions détaillées est remis au salarié.

Prix : A définir selon votre mode financement

Calendrier : A convenir avec le participant

Référence du stage : BDC/VAE

Lieu : Paris

Remplir son rôle de tuteur : une opportunité

OBJECTIFS

- Connaître le rôle et les limites de la fonction tutorale.
- Définir les modalités de la prise de poste de travail en fin de contrat.
- Développer une relation pédagogique pour mieux accompagner le tuteuré dans sa professionnalisation et sa formation,
- Distinguer les savoirs et compétences clés à transmettre
- Identifier les multiples façons d'apprendre.
- Acquérir des outils de communication pour faciliter la transmission et le suivi du contrat auprès du référent.
- Maîtriser les étapes du suivi tutoral.

PERSONNES CONCERNÉES

Tout collaborateur ayant pour rôle d'accompagner dans l'entreprise un nouvel embauché et plus particulièrement les jeunes en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage.

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION

Échanges interactifs, études de cas

Mises en situations, exercices

Un livret comprenant les éléments théoriques essentiels et des fiches-outils techniques relatives à la résolution de problèmes est remis à chaque participant à l'issue du stage. Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION

Consultante spécialisée en ressources humaines.

PROGRAMME

Jour 1 : Initiation à la fonction du tuteur

M.45A

1. La fonction tutorale
 - Connaître les dispositions relatives au cadre spécifique
 - Situer les missions, le rôle et la fonction du tuteur
 - Caractéristiques des tuteurés - Différences intergénérationnelles
 - Difficultés potentielles
 - Compétences-clés du tuteur
 - Différencier fonction tutorale et fonction encadrement
 - Comprendre la relation triangulaire Tuteur - Jeune - CFA / École

École

2. Adapter une approche pédagogique de l'apprentissage
 - Connaître les mécanismes de l'apprentissage : Créer les conditions de succès
 - Mémorisation : du Voir au Faire
 - Importance de la motivation et de la relation
 - Conduire des entretiens d'instruction et de résolution de problèmes
 - Favoriser l'autonomie dans le travail
 - Définir des objectifs efficaces
 - Utiliser les incidents critiques comme sources d'apprentissage
 - Soutenir le tuteuré face aux difficultés et encourager la recherche des causes et solutions

M.45B

Jour 2 : Assurer la mission de tuteur au quotidien

1. Accueillir et intégrer
 - Identifier les temps forts de la relation : du recrutement à

l'intégration à part entière dans l'entreprise / ou au départ

- L'accueil : 1^{er} étape déterminante
 - Conduire l'entretien d'accueil : les thèmes à aborder (environnement, métier, travail...)
 - S'adapter à l'interlocuteur, susciter la confiance et l'échange
 - Assurer l'intégration dans l'entreprise et l'équipe
- 2. Communiquer et accompagner
 - Utiliser les techniques d'une communication efficace
 - Transmettre des informations et des consignes
 - Répondre aux questionnements
- 3. Assurer le suivi
 - Conduire un entretien d'évaluation et de progrès
 - Instituer des bilans réguliers : pourquoi, quand et comment ?
 - Utiliser un outil d'évaluation
 - Encourager l'expression et la prise de recul
 - Gérer les conflits liés au travail demandé (problèmes d'autonomie, manque ou excès d'initiative, passivité, problème de lenteur...)
 - Organiser le reporting auprès de la hiérarchie
 - Les différentes options : valider, reconduire, interrompre la période d'essai
 - Rendre compte, échanger, décider ensemble
 - Mettre en place la décision en accord avec la direction RH

(*): Financement pris en charge par l'OPCA dans le cadre de contrat de professionnalisation.

Durée : 2 jours

Prix : 1 310 € HT*

Référence du stage : M.45-M.45A-M.45B

Lieu : Paris

Dates : 9-10 mars 2020 • 28-29 septembre 2020

MANAGEMENT ET RESSOURCES HUMAINES

Manager et accompagner les équipes et les collaborateurs confrontés aux locataires atteints de troubles psychiques

OBJECTIFS Mesurer l'impact des problématiques liées aux troubles de santé mentale des locataires sur les professionnels de terrain. Accompagner les collaborateurs confrontés quotidiennement aux locataires atteints de troubles psychologiques. Déterminer le cadre et les limites d'intervention du bailleur Développer la concertation intra entreprise et inter services autour des locataires problématiques. Connaître les acteurs -relais institutionnels susceptibles d'être sollicités.	PROGRAMME 1. Inventaire collégial des principales problématiques rencontrées : <ul style="list-style-type: none">• Profils de résident• Effets induits sur l'environnement• Impact sur l'entreprise et les professionnels de terrain 2. Principaux troubles du comportement et pathologies : <ul style="list-style-type: none">• Syndrome de Diogène• Schizophrénie ; Paranoïa ; Maladie d'Alzheimer et autres démences• Définition - Description - Risques associés - Conduite à tenir 3. Conduites addictives : Drogues et Alcool <ul style="list-style-type: none">• Qu'est-ce que l'usage nocif ?• Quels effets sur le comportement ?• Risques associés et conduite à tenir 4. Engagement du bailleur auprès du personnel de proximité : <ul style="list-style-type: none">• Identifier les attentes des salariés de terrain vis-à-vis de l'entreprise et de la hiérarchie.• Développer le soutien, apporter des réponses, favoriser la résolution de problèmes.• Créer une boîte à outils : échanges, partage et mutualisation des pratiques. 5. Interventions du bailleur : <ul style="list-style-type: none">• Connaître le champ d'action et les limites• Identifier les interlocuteurs institutionnels à solliciter• Développer le partenariat
---	---

PERSONNES CONCERNÉES
Cadres de proximité, CESF, équipes d'ingénierie sociale, cadres de gestion locative
Avoir un poste d'encadrement des équipes « de terrain » en contact direct avec des locataires atteints de troubles de santé mentale

MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION
Pédagogie participative - Pratique inductive sous forme de travaux de groupe - partage d'expériences :
Mise en commun des problèmes rencontrés par les participants et de leur issue (positive et/ou négative)
Apports théoriques
Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

ANIMATION
Consultant en ressources humaines. Psychologue Clinicien

Durée : 1 jour
Lieu : Paris

Prix : 730 € HT
Dates : 18 mars 2020 • 19 novembre 2020

Référence du stage : M.1

Faire face aux conduites addictives en milieu professionnel

OBJECTIFS <ul style="list-style-type: none">• Identifier les conduites addictives et appréhender leurs conséquences dans le travail.• Connaître la législation liée à la consommation d'alcool et de substances psychotropes dans le cadre professionnel.• Adopter un positionnement et un comportement efficient face à un collaborateur en difficulté.• Initier une démarche de prévention des addictions et des risques associés en milieu professionnel. <p>PERSONNES CONCERNÉES Cadres et responsables de service ...</p> <p>MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION Apports didactiques (PPT) Exercice de photo-langage Échange en groupe Apport théorique Schéma d'un entretien individuel avec un salarié en difficulté Mises en situation « flash » sous forme de focus Exercice technique : les différentes attitudes et leurs effets induits Questionnaires individuels sur les différentes addictions Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation</p>	PROGRAMME Jour 1 Approche théorique - contexte légal 1. Différencier l'usage, l'abus, la dépendance <ul style="list-style-type: none">• Définitions• Éléments statistiques• Critères diagnostiques 2. Les différentes addictions et leurs effets <ul style="list-style-type: none">• Avec produits :<ul style="list-style-type: none">- Substances autorisées<ul style="list-style-type: none">- Tabac- Alcool- Médicaments psychotropes- Substances illicites<ul style="list-style-type: none">- Cannabis- Cocaine- Poly consommation• Sans produits :<ul style="list-style-type: none">- Workaholisme- Technodépendance 3. Les facteurs explicatifs : Vulnérabilité biologique - psychique - sociale 4. Les conséquences sur le travail Risques professionnels et accidentologie	5. Obligations de l'employeur / Obligations du salarié <ul style="list-style-type: none">• Document unique (évaluation des risques professionnels)• Obligation de sécurité de l'employeur / du salarié 6. Les outils juridiques <ul style="list-style-type: none">• Code du travail - Code pénal - Code de la santé publique - Code de la route 7. Le retrait du poste - Le reclassement professionnel 8. Rôle et moyens du médecin du travail	4. Conduire un entretien individuel <ul style="list-style-type: none">• Préparer l'entretien• Développer l'écoute et susciter la prise de conscience• Évoquer des objectifs en termes de prise en charge 5. Les signaux d'alerte Repérer les indicateurs - clé d'une situation critique dans l'entreprise 6. Élaboration de la démarche <ul style="list-style-type: none">• Les étapes de la démarche de prévention• Développer la concertation intra entreprise• Mettre en place le comité de pilotage : Composition et mission• Identifier les ressources et relais extérieurs 7. Tests de dépistage et de repérage en faveur d'une sensibilisation des salariés <ul style="list-style-type: none">• Tabac - Alcool - Cannabis - Travail• Condition d'utilisation
---	--	--	---

ANIMATION
Consultant en ressources humaine. Psychologue Clinicien

Durée : 2 jours
Lieu : Paris

Prix : 1 310€ HT
Dates : 27-28 février 2020 • 27-28 septembre 2020

Référence du stage : M.2

Prévention des risques psychosociaux

OBJECTIFS <ul style="list-style-type: none">• Connaître les facteurs de risques psycho-sociaux et comprendre les mécanismes de leur apparition ;• Identifier les situations de risques psycho-sociaux dans ses équipes et y réagir de façon adéquate ;• Préserver ses équipes, se préserver ;• Identifier les acteurs de la prévention des risques psycho-sociaux dans l'établissement et à l'extérieur ;• Intégrer la prévention des risques psycho-sociaux dans les pratiques d'encadrement. <p>PERSONNES CONCERNÉES Personnels d'encadrement de proximité - Gardiens superviseur, gardiens responsable d'un personnel de ménage.</p> <p>MÉTHODOLOGIE - ÉVALUATION Apports didactiques (PPT), exercices et cas pratiques, film Questions/réponses (Quiz) Mise en situation/Jeux de rôle Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation</p>	PROGRAMME Introduction-présentation-objectifs Les enjeux économiques, sociaux, humains de la santé au travail <ul style="list-style-type: none">• Exercice : Faire connaissance : question sans parole• Exercice : Le mur des freins• Échange et tour de table• Objectifs du groupe : Notre boussole• Prérequis pour bien travailler• Agenda des Deux Jours 1. Qu'est-ce qu'un risque psycho-social ? <ul style="list-style-type: none">• Les causes, les effets des atteintes à la santé et les facteurs de risques• Définir les RPS :• Souffrance au travail• Stress : effet sur soi - son équipe• Travail en groupe• Harcèlement moral<ul style="list-style-type: none">- Comment le distinguer ?• Les violences : incivilités, insultes, agressions, les actes de vandalisme 2. Les conséquences sur la santé <ul style="list-style-type: none">• Le stress chronique• Le stress aigu • Les situations de crise	• Repérer les situations de syndrome d'épuisement professionnel	3. Savoir identifier les situations de risques psycho-sociaux pour soi, ses collègues, son équipe ? <ul style="list-style-type: none">• Reconnaître les signaux d'alerte• Les signaux collectifs• Les signaux individuels• Les leviers d'actions 4. Niveau de prévention : Primaire Secondaire Tertiaire
--	--	---	---

ANIMATION
Consultant en Ressources Humaines

Durée : 2 jours
Lieu : Paris

Prix : 1 310 € HT
Dates : 19-20 mars 2020 • 3-4 novembre 2020

Référence du stage : M.10

INSCRIPTION EN LIGNE



- 3 catalogues téléchargeables
- Programmes détaillés
- Calendrier des sessions 2020
- Préinscription en ligne
- Conditions Générales de Vente
- www.ceflu.com

ÉQUIPE

Directeur Général Délégué
Pôle INTER-entreprises
Pôle INTRA-entreprises
Pôle Alternance
Accueil & logistique

Véronique Watelet
Karine Jaffredo
Agnès Degeorges
Stéphanie Meier
Zahra Khhati

direction@ceflu.fr	
formation-inter@ceflu.fr	01 42 93 62 81
formation-intra@ceflu.fr	01 45 22 00 63
alternance@ceflu.fr	01 45 22 54 87
accueil@ceflu.fr	01 45 22 50 10

Nos référents

Relationnel & Commercial
Digitalisation & AFEST
Management & Conseil RH

Sylvie Melon
Sylvie Melon
Anne Marie Gohet

Technique
Juridique
Pédagogie

Francis Courpotin
Frédéric Renard
Sylvie Melon et Véronique Watelet

LOCALISATION



67

68

74



12

13

2



N° 9019 - 9026



2 min à pied



9, rue Chaptal - 75009 Paris
Accueil : 08h30 - 18h00
N° activité : 11.75.7475



01 45 22 50 10

9, rue Chaptal - 75009 Paris

www.ceflu.com